

LA PRESSE

EXCLUSIF

NOUVEAU GOUVERNEMENT MAROIS RETOUR VERS LE FUTUR

La première ministre brassera les structures ministérielles en s'inspirant de configurations déjà vues.

PAGE A5

VINCENT MARISSAL
HARPER ET LE QUÉBEC:
LA LIGNE DURE
MAINTENUE
PAGE A6



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

DE PUR INCONNU À SENSATION DES GÉMEUX

Entretien avec Daniel Savoie,
alias Patrice Lemieux.

NATHALIE PETROWSKI ARTS



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE



EXCLUSIF

PRESTATIONS POUR ENFANTS

LÉSÉES PAR LE FISC

Une bévue de Revenu Canada a privé d'au moins 20 millions de dollars des milliers de familles monoparentales recomposées en 2011. L'Agence a reconnu son erreur hier, après des mois de lutte acharnée de contribuables. PAGES A2 ET A3

PETER GABRIEL AU CENTRE BELL ENTRE NOSTALGIE ET RENOUVEAU ARTS



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

EXCLUSIF

COURRIELS PIRATÉS À L'HÔTEL DE VILLE UN « ESPION » PROMU AU SPVM

PAGE A10

LE PARADOXE D'HYDRO-QUÉBEC

Quand économies d'énergie
riment avec hausses des tarifs.

AFFAIRES



PENSIONS DES DÉPUTÉS RÉGIME MINCEUR À OTTAWA

PAGE A22



PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

LE « VRAI » MITT ROMNEY

Sa diatribe contre les Américains qui ne paient pas d'impôts s'ajoute à une série de faux pas. Une analyse de Richard Héту.

PAGE A27



PATRICK LAGACÉ
LE DOC MAILLOUX ET LE SENS DE LA NUANCE
PAGE A21

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
« Je trouve ça drôle de voir sortir et entrer le drapeau canadien. »
– Le crucifix de l'Assemblée nationale

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



ASTIGMATISME?

Le LASIK est plus efficace que les lunettes et les verres de contact pour corriger l'astigmatisme.

LASIK à partir de **490\$** par œil* • Consultation GRATUITE : 1 877 768-9888 • lasikmd.com/astigmatisme

LASIK MD
VISION

* Les prix sont sujets à changement sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

ACTUALITÉS

BÉVUE DE REVENU CANADA

Des milliers de familles lésées par une erreur de calcul des prestations pour enfants



FRANCIS VAILLES

L'Agence du revenu du Canada a réduit indûment les prestations pour enfants de milliers de familles canadiennes, les privant de plus de 20 millions de dollars, a appris *La Presse*.

Selon nos renseignements, l'organisme a calculé les prestations sans tenir compte des règles clairement édictées dans le budget fédéral de 2011. L'erreur touche toutes les familles monoparentales au Canada qui se sont reconstituées au cours des six premiers mois de 2011.

Leurs prestations ont été réduites indûment au printemps 2012, lorsque l'Agence a reçu les déclarations de revenus 2011, à partir desquelles sont faits les calculs pour l'année en cours.

Les coupes varient de quelques centaines à plusieurs milliers de dollars – jusqu'à 7000 \$ –, selon les revenus et le nombre d'enfants des familles. La réduction des prestations s'est généralement appliquée rétroactivement au mois de janvier 2012, mais elle remonte parfois jusqu'en juillet 2011.

Application maladroite

L'erreur a été mise au jour par Yves Chartrand, fiscaliste réputé qui dirige le Centre québécois de formation en fiscalité, et auquel les médias ont abondamment recours depuis 20 ans. D'autres fiscalistes ou fonctionnaires de Revenu Canada ont confirmé l'erreur, et l'ombudsman des contribuables se penche sur le dossier.

Selon les estimations de M. Chartrand, l'erreur touche plus de 20 000 familles, à raison de 1000 à 1500 \$ par famille, pour un total de plus de 20 millions, estime M. Chartrand.

La modification des règles de calcul a été annoncée dans le budget fédéral de mars 2011. Le gouvernement fédéral a en cela imité le Québec, qui avait lui aussi modifié sa loi pour que les changements

d'état matrimonial se reflètent plus rapidement dans le calcul des prestations pour enfants.

Or, l'Agence du revenu du Canada a appliqué les nouvelles règles sans tenir compte de la date d'entrée en vigueur inscrite sur les documents officiels.

Dans le budget de 2011, il est clairement écrit, à la page 321, que la modification dans le calcul des prestations « s'appliquera aux changements d'état matrimonial qui surviennent après juin 2011 ».

Même clarté dans l'*Avis de motion et moyens du budget*, page 384, ou dans le projet de loi C-13 qui a suivi. Dans chaque cas, il est question « des changements d'état matrimonial se produisant après juin 2011 ».

En conséquence, l'Agence a réduit les prestations de toutes les familles recomposées, qu'elles aient été formées avant ou après juin 2011, constate M. Chartrand.

« C'est de la maternelle fiscale, de la fiscalité 101, mais des contribuables doivent se battre avec les fonctionnaires incompetents de l'Agence pour faire valoir leurs droits », fulmine M. Chartrand.

Claude Laferrière, éminent professeur de fiscalité retraité de l'UQAM, constate lui aussi la bévue de Revenu Canada. « C'est plus qu'une erreur. C'est de l'incompétence, du je-m'en-foutisme, puisque les fonctionnaires sont bien au courant de cette mesure très simple », a-t-il dit à *La Presse*.

En juin dernier, un des

« C'est de la maternelle fiscale, de la fiscalité 101, mais des contribuables doivent se battre avec les fonctionnaires incompetents de l'Agence pour faire valoir leurs droits. » – Yves Chartrand, fiscaliste

Or, l'ARC a plutôt réduit les prestations de toutes les familles recomposées en 2011, qu'elles aient été formées avant ou après le 30 juin 2011. Ces coupes ont été imputées, en général, aux prestations des mois de janvier à juin 2012.

« De la maternelle fiscale »

Yves Chartrand a une explication très simple: le formulaire fédéral de déclaration de revenus ne demande pas à quel moment dans l'année est survenu le changement matrimonial. Il demande seulement le statut matrimonial au 31 décembre.

Ce faisant, l'Agence peut savoir si un changement matrimonial est survenu en 2011 en comparant la déclaration de 2011 à celle de 2010, mais elle n'est pas en mesure de savoir quand exactement ce changement a eu lieu.

clients de M. Chartrand a finalement obtenu gain de cause contre l'Agence, une affaire de plus de 5000 \$. Pour cela, M. Chartrand a dû intervenir énergiquement auprès des fonctionnaires, qui lui opposaient des refus systématiques. Il a fallu se rendre à la division des appels de l'organisme.

Depuis, il s'est plaint au cabinet de la ministre du Revenu, Gail Shea, et à l'ombudsman des contribuables, mais le dossier traîne « dans la machine bureaucratique », au détriment des familles visées.

Au Québec, le ministère du Revenu n'a pas connu ce problème quand la loi a été changée, en 2007, puisque la déclaration de revenus exige de savoir quand a eu lieu le changement de statut matrimonial.

www.cartier.com

Cartier

Nouvelle Collection TANK ANGLAISE

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10	Horaire télévision	ARTS 6
Astrologie du jour	VOYAGE 9	Loteries	A8
Bourses	AFFAIRES 16	Monde	A25 à A27 et A31
CV	AFFAIRES 7	Petites annonces	VOYAGE 5-6 AFFAIRES 4
Débats	A28 à A30	Sudoku	A4
Décès	VOYAGE 7 à 9		

Météo

Probabilité de précipitations de 30 %, maximum 13, minimum 5. VOYAGE 5

Yves Pelletier et Les Appendices ça promet!

Retrouvez le style unique de cinq gars à lunettes et leurs complices.
Invité : Yves Pelletier
telequebec.tv

LES APPENDICES ce soir 19h

Télé-Québec L'AUTRE TÉLÉ



« C'est plus qu'une erreur. C'est de l'incompétence, du je-m'en-foutisme, puisque les fonctionnaires sont bien au courant de cette mesure très simple. »

— Claude Laferrière, professeur de fiscalité retraité de l'UQAM



7000 \$

Les coupes varient de quelques centaines à plusieurs milliers de dollars – jusqu'à 7000 \$ –, selon les revenus et le nombre d'enfants des familles.



20 000

Selon les estimations d'Yves Chartrand, l'erreur touche plus de 20 000 familles, à raison de 1000 à 1500 \$ par famille.



La ministre du Revenu Gail Shea parle quant à elle de **8000 familles**.

20 MILLIONS

La bourde de Revenu Canada a privé des milliers de familles canadiennes de plus de 20 millions de dollars.



Date à laquelle entrait en vigueur le nouveau calcul des prestations.



« Je me suis mise dans l'embarras pour trouver l'argent. Je n'avais pas cette somme. Si je n'avais pas eu l'information de mon comptable, j'aurais payé sans rien dire. »

— Ginette Lauzon, mère dont la famille est reconstituée

Seule contre la machine

FRANCIS VAILLES

Ginette Lauzon a eu une bien mauvaise nouvelle, en mai dernier. L'Agence du revenu du Canada lui a réclamé 3100 \$ en prestations fiscales pour enfants qu'elle lui aurait versés en trop. Une grosse somme à rembourser pour cette infirmière auxiliaire...

En consultant son comptable, M^{me} Lauzon a toutefois constaté que Revenu Canada faisait peut-être erreur. Et elle a choisi de contester l'avis. « Je me sens comme une petite contribuable devant la grosse machine », dit-elle.

Aujourd'hui, les fiscalistes que *La Presse* a consultés lui donnent raison et concluent à une grossière erreur. L'Agence ne lui a toutefois pas laissé le choix: payez d'abord, contestez ensuite.

« Je me suis mise dans l'embarras pour trouver l'argent. Je n'avais pas cette somme. Si je n'avais pas eu

l'information de mon comptable, j'aurais payé sans rien dire », dit-elle.

Ginette Lauzon forme une famille reconstituée avec son conjoint depuis le 3 juin 2011. Du jour au lendemain, son revenu familial net est passé de près de 40 000 \$ à plus de 100 000 \$.

Le hic, c'est que, selon la loi, ce recul des prestations ne s'applique en 2012 qu'aux familles reconstituées après juin 2011. Les familles reconstituées durant le premier semestre de 2011, comme celle de M^{me} Lauzon, bénéficient d'un an de grâce, selon les fiscalistes.

« Je ne veux pas me battre pour une fausse réclamation. Mais si j'y ai droit, je veux cet argent. »

— Ginette Lauzon

Avec cette hausse de revenu, les prestations fédérales pour les trois enfants mineurs ont diminué fortement. Elles sont passées de 464 \$ à 69 \$ par mois, un écart de 395 \$. Le fisc a donc réclamé le remboursement des sommes versées en trop entre les mois de juillet 2011 et février 2012 (huit mois), soit plus de 3100 \$.

Ainsi, non seulement M^{me} Lauzon n'aurait pas dû rembourser les 3100 \$, mais elle est en droit de réclamer les quatre mois impayés entre mars et juin 2012, soit près de 1600 \$. L'erreur de Revenu Canada se chiffre donc à 4700 \$!

« Je ne veux pas me battre pour une fausse réclamation. Mais si j'y ai droit, je veux cet argent », dit M^{me} Lauzon.

UN CHANGEMENT ÉQUITABLE, UNE APPLICATION BÂCLÉE

Les fiscalistes ne contestent pas la légitimité de la nouvelle méthode de calcul des prestations pour enfants de Revenu Canada, mais son application.

En changeant la mesure, en mars 2011, Ottawa voulait ajuster plus rapidement les prestations au nouvel état matrimonial des contribuables. Ces prestations tiennent compte du nombre d'enfants d'une famille, mais aussi de son revenu.

Lorsqu'un couple se sépare, par exemple, le fisc est disposé à augmenter rapidement les prestations de la nouvelle famille monoparentale dont les revenus ont chuté. À l'inverse, le fisc

veut aussi réduire les prestations des familles recomposées, dont les revenus globaux augmentent. Selon la nouvelle mesure, les prestations pour les familles reconstituées sont réduites dès le mois suivant la date officielle du changement d'état matrimonial.

La mesure précise toutefois que le nouveau calcul s'applique aux changements matrimoniaux survenus après le 30 juin 2011, et c'est là que le bât blesse. L'Agence du revenu du Canada réduit les prestations, peu importe que les familles aient été reconstituées avant ou après juin 2011.

— Francis Vailles

REVENU CANADA ADMET SON ERREUR

En fin de journée hier, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a admis son erreur. « L'ARC analyse le problème afin de rectifier ces dossiers dans les plus brefs délais », nous écrit l'organisme.

L'Agence invite les familles qui se sont reconstituées au cours des six premiers mois de l'année 2011 à communiquer avec elle pour lui préciser la date du changement de leur état civil. La communication peut se faire en transmettant le formulaire RC65 ou en téléphonant au 1-800-387-1194 (1-800-387-1193 en anglais).

Depuis plusieurs mois, le fiscaliste Yves Chartrand harcelait l'ARC et le cabinet de la ministre du Revenu, Gail Shea, sur cette question. Hier, quelques minutes après la réponse de l'ARC, un courriel de la ministre nous est parvenu, par l'entremise de son porte-parole, Clarke Olsen.

« La ministre s'attend à ce que l'Agence règle ces cas aussi rapidement que possible. La ministre regrette lorsque ces types d'erreurs déplorables se produisent et les répercussions qu'elles ont sur les familles canadiennes. Elle a demandé à l'ombudsman des contribuables d'examiner les problèmes signalés qui ont retardé les versements de la prestation fiscale canadienne pour enfants aux Canadiens. Nous attendons les conseils de l'ombudsman sur cette question. »

La ministre parle toutefois d'« environ 8000 familles canadiennes », alors que le fiscaliste Yves Chartrand estime que le problème en concerne plus de 20 000. Nous n'avons pu savoir d'où la ministre tient ses chiffres.

— Francis Vailles

ARTISTE

Jean-Claude Van Damme et ComicCon

VOIR ce soir 20 h

Avec Sébastien Diaz
Amateurs de bandes dessinées, plongez dans l'univers du ComicCon. Aussi, entrevue avec le très coloré Jean-Claude Van Damme
telequebec.tv

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

POLITIQUE

L'unifolié de retour au Salon rouge

Retiré lors de la prestation de serment des députés du PQ, le drapeau a été remis en place hier

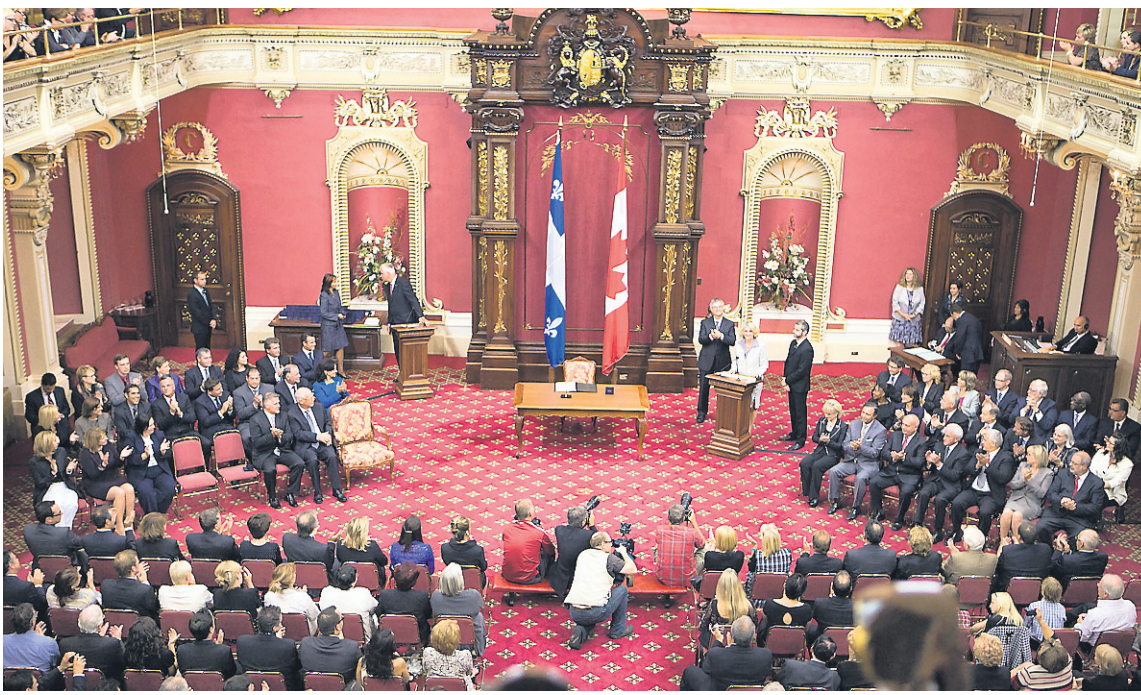
PAUL JOURNET

QUÉBEC — Ce qui a ironiquement été baptisé le « drapeaugate » se poursuit: le drapeau canadien est de retour au Salon rouge hier matin. Mais on ne sait pas s'il y restera.

Lors de la prestation de serment de ses 54 députés, lundi, le Parti québécois (PQ) a, sans surprise, retiré l'unifolié du Salon rouge. Comme aucune demande particulière n'a été faite à ce sujet, le service du protocole l'a remis en place, hier.

La décision du BAN

Rappelons qu'un parti peut demander le retrait du drapeau pour une cérémonie qui ne concerne que lui. Mais pour les travaux parlementaires et les autres activités officielles, la décision relève du Bureau de l'Assemblée nationale (BAN). Le service des communications de l'Assemblée nationale n'a toutefois pas été en mesure de donner une réponse catégorique à ce sujet, hier.



Les 50 députés libéraux ont prêté serment, hier, devant le fleurdelisé et l'unifolié. PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

La composition du BAN de la nouvelle législature n'est pas encore connue. Le PQ a toutefois confirmé à *La Presse* qu'il détiendra cinq

des neuf sièges. En 2007, les libéraux, qui formaient un gouvernement minoritaire, y détenaient aussi la majorité des sièges.

Dans l'entourage de Pauline Marois, on ne sait pas si on retirera l'unifolié du Salon rouge, tant pour les travaux parlementaires

que pour les cérémonies protocolaires.

Des voix s'élèvent à Ottawa

À Ottawa, le Parti libéral du Canada et quelques voix isolées au Parti conservateur ont dénoncé l'absence du drapeau canadien à l'Assemblée nationale. Mais le gouvernement Harper et le Nouveau Parti démocratique ont préféré garder leurs distances du débat.

Malgré la controverse, la demande du PQ n'est pas inhabituelle. Depuis 1994, le PQ retire l'unifolié du Salon rouge pour la prestation de serment de ses députés. En 2007, l'Action démocratique du Québec l'avait aussi retiré.

Le drapeau du Canada est apparu pour la première fois dans le Salon rouge au milieu des années 80, sous le premier ministre libéral Robert Bourassa. Le gouvernement Parizeau l'a retiré en 1994. Ses successeurs Lucien Bouchard et Bernard Landry ont maintenu cette pratique. Lors de son élection, en 2003, Jean Charest a remis l'unifolié au Salon rouge. — Avec Hugo de Grandpré

COURSE À LA DIRECTION DU PLQ

Des députés choisissent déjà leur camp

TOMMY CHOUINARD ET PAUL JOURNET

QUÉBEC — Yves Bolduc, Sam Hamad et Henri-François Gauthier donnent leur appui à Philippe Couillard comme futur chef du Parti libéral du Québec (PLQ). Christine St-Pierre se range quant à elle derrière Raymond Bachand.

Même si la campagne pour la succession de Jean Charest n'est pas encore officiellement commencée, certains députés libéraux ont déjà choisi leur camp et pris position hier, à l'occasion de leur prestation de serment au Salon rouge. Philippe Couillard, Raymond Bachand et Pierre Moreau s'activent depuis quelques jours pour rallier des membres du caucus. Pierre Paradis envisage lui aussi de briguer la direction du parti.

Un « biais » pour Couillard

« Il n'y a pas encore de candidature officiellement déposée, mais c'est certain que j'ai un biais favorable pour Philippe Couillard, avec lequel j'ai travaillé et pour qui je suis venu en politique », a

déclaré Yves Bolduc. Selon lui, M. Couillard « a prouvé, quand il était ministre de la Santé et des Services sociaux, que c'était quelqu'un d'envergure ». Le PLQ « serait très bien représenté » par M. Couillard, « qui connaît bien le Québec » et les rouages du gouvernement, a ajouté le député de Jean-Talon.

Selon le vétéran Henri-François Gauthier, M. Couillard serait le plus apte à « renouveler et rebâtir le parti ».

Quant à Sam Hamad, il a été laconique: « M. Couillard, c'est mon préféré », a-t-il lancé. Il compte en dire plus « en temps opportun ».

Christine St-Pierre croit plutôt que Raymond Bachand est le meilleur candidat, surtout en raison de ses compétences en économie. « Il a ce qu'il faut pour faire en sorte que le Québec progresse. Il faut développer la richesse pour protéger nos soins de santé, notre éducation, et aussi notre mission culturelle. Sans développement économique, ces missions sont moins bien protégées », a-t-elle soutenu.

Marguerite Blais a aussi donné l'impression d'avoir un penchant pour Raymond Bachand. « Il y a certaines personnes qu'on aime, et depuis longtemps. Moi, j'ai une très grande fidélité envers M. Bachand », a-t-elle dit. Elle l'a connu à l'époque où elle était porte-parole de la chaîne de supermarchés Metro, alors que M. Bachand en était vice-

ainés. « Je suis une personne fidèle, très fidèle. Si, dans la vie, on n'est pas capable d'être fidèle, c'est très difficile. Je suis fidèle à ce que cette personne a fait, mais je n'ai pas encore pris position », a-t-elle affirmé.

Raymond Bachand assure qu'il a des appuis importants dans le caucus. « Quand viendra le temps d'annoncer, ça sera substantiel », a-t-il soutenu.

Christine St-Pierre croit que Raymond Bachand est le meilleur candidat, surtout en raison de ses compétences en économie.

président. Lorsqu'il était président du Fonds de solidarité de la FTQ, Raymond Bachand lui a prêté main-forte dans les campagnes de financement de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse — elle en était alors la directrice générale. M^{me} Blais a également rappelé l'appui que le ministre des Finances lui a accordé dans ses plans d'action pour les

Pierre Moreau juge également ses appuis. La réponse est « absolument » positive, selon lui. *La Presse* n'a croisé hier aucun député soutenant son éventuelle candidature. La vaste majorité des élus attendent avant de se positionner.

Dans son premier discours comme chef intérimaire, Jean-Marc Fournier a affirmé que les résultats du 4 septembre

doivent être « compris et respectés » par tous les partis. Il a fait valoir que le PLQ, avec ses 50 députés, a obtenu un appui « d'un niveau comparable » à celui du Parti québécois (PQ), qui forme un gouvernement minoritaire avec 54 élus — 31,95 % des votes sont allés au PQ, contre 31,2 % au PLQ.

La « cohabitation »

M. Fournier accepte la « cohabitation » et s'engage à « collaborer ». « En contrepartie, le gouvernement devra tendre la main et rechercher les points communs, a-t-il prévenu. J'entends le souhait exprimé [lundi] par la nouvelle première ministre, qui veut rassembler les Québécois. Nous serons attentifs à ce que le geste suive la parole. Les Québécois rejettent les chicanes stratégiques et la division sur la base de la langue. »

Par ailleurs, deux candidats convoitent la présidence du PLQ pour le moment: Alain Paquet, ex-député de Laval-des-Rapides, et Saul Polo, à la tête de la commission politique du parti.



Face à face avec Jean-Luc Mongrain



LES FRANCS-TIREURS
ce soir 21h

Avec Richard Martineau et Patrick Lagacé

Entrevue avec le bouillant animateur Jean-Luc Mongrain.

Et, amour, famille, travail : les femmes peuvent-elles tout avoir ?

telequebec.tv

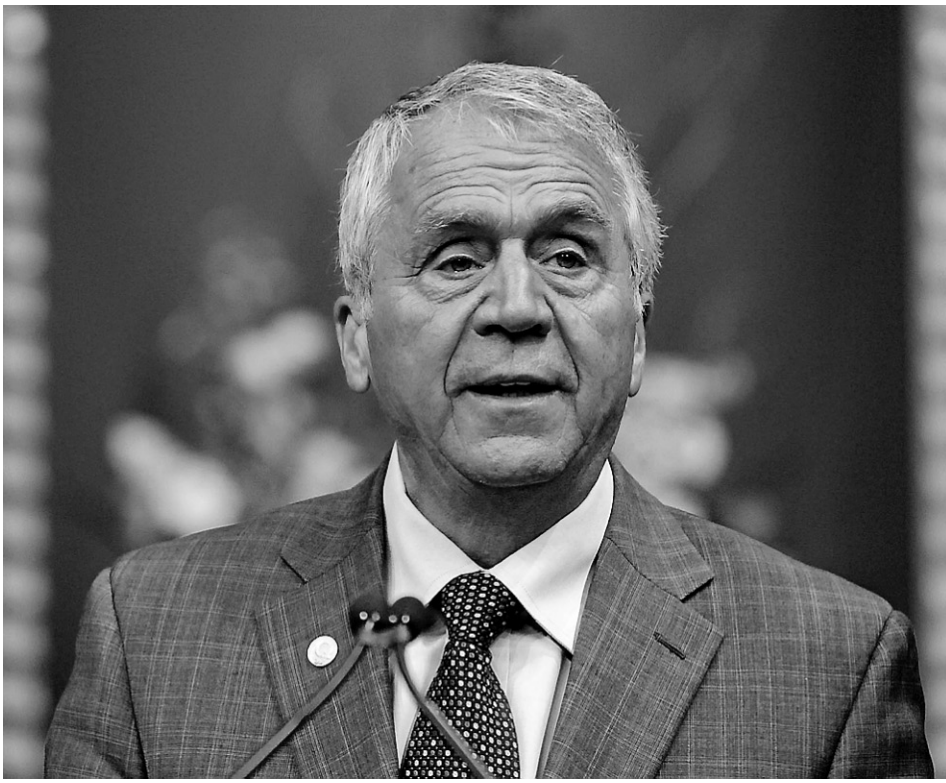


PHOTO STEVE DESCHENES, LE SOLEIL

Incontournable en Abitibi, François Gendron accédera au Conseil des ministres, même si Pauline Marois sait bien qu'il a été proche de la mutinerie des députés péquistes à la fin de 2011. Parmi les autres admis au Conseil, on retrouvera des fidèles de la première ministre, comme Agnès Maltais.

Marois brasse ses cartes

Des visages prévisibles et des responsabilités inédites dans le nouveau Conseil des ministres

EXCLUSIF



DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le nouveau gouvernement Marois surprendra davantage par ses structures que par les personnes choisies pour former le Conseil des ministres. Pas de grande surprise, donc, dans la liste des députés qui ont défilé hier après-midi dans un hôtel situé tout près du Parlement. Mais la configuration des ministères sera bien différente de celle qui prévalait depuis 2003.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le gouvernement Marois ramènera la responsabilité du commerce extérieur, des négociations concernant le commerce avec l'étranger, sous l'égide des Relations internationales (MRI). On veut se rapprocher d'un « ministère des Affaires extérieures et du Commerce international », comme prévu au programme du Parti québécois (PQ) — une idée que pousse depuis longtemps Martine Tremblay, ex-sous-ministre au MRI et responsable du comité de transition formé par M^{me} Marois il y a plusieurs semaines.

Pour les vétérans du PQ, la manœuvre aura un air de déjà-vu. Au début des années 80, sous René Lévesque, Bernard Landry avait arraché le commerce extérieur au ministère des Relations internationales de Jacques Yvan Morin, après une bataille politique homérique entre collègues.

D'autres sources indiquent que le ministère de l'Éducation serait aussi transformé: on pourrait scinder de nouveau l'éducation supérieure et le primaire-secondaire, comme c'était le cas jusqu'à

après-midi comme membres du gouvernement.

L'entretien était plutôt expéditif. Les députés retenus pour le Conseil des ministres rencontraient d'abord la patronne et sa chef de cabinet, Nicole Stafford, pour discuter des orientations générales. Ensuite, dans une pièce attenante, ils s'entretenaient avec le secrétaire général Jean St-Gelais et Martine Tremblay, responsable du comité de transition, au sujet des changements plus précis à apporter aux ministères.

les Bertrand Saint-Arnaud, Véronique Hivon, Alexandre Cloutier, Agnès Maltais, Marie Malavoy, Martine Ouellet, Bernard Drainville, Pascal Bérubé et Jean-François Lisée ont fait partie du défilé d'hier. Leurs points de chute sont plus difficiles à prévoir. On parle notamment de M^{me} Hivon à la Justice et d'Alexandre Cloutier aux Affaires internationales. Seule élue péquiste à Québec, Agnès Maltais devrait recevoir un ministère important. Jean-François Lisée insistait depuis longtemps pour obtenir la responsabilité de la souveraineté, parce que M^{me} Marois tenait à garder le contrôle sur ces décisions hautement stratégiques. L'idéateur du « nous » dans la réflexion péquiste pouvait aussi se rabattre vers un portefeuille de « citoyenneté ».

Stéphane Bédard sera aussi à coup sûr membre du gouvernement — certains le voyaient hier soir à la Sécurité publique pour faire face au tir croisé des policiers de l'opposition, Jacques Duchesneau, Robert Poëti et Guy Ouellet. Comme M^{me} Marois veut un changement de ton à l'Assemblée nationale et que la nomination d'un Robert Dutil du côté libéral laisse prévoir moins d'agressivité, M. Bédard serait probablement délesté de ses fonctions de leader parlementaire.

Deux députés sont inamovibles: Nicolas Marceau ira

aux Finances et le D^r Réjean Hébert à la Santé. M^{me} Marois fera aussi monter Nicole Léger, qui aura été pour elle un appui indéfectible, même dans des périodes très difficiles.

Incontournable en Abitibi, François Gendron accédera au Conseil des ministres, même si Pauline Marois sait bien qu'il a été très proche de la mutinerie des députés péquistes à la fin de 2011. Son champ d'expertise est les ressources naturelles. Même topo pour Stéphane Bergeron, qui sera admis dans le cénacle, même s'il a, par le passé, été plutôt tiède avec sa chef.

Nouvelles venues

Parmi les nouveaux visages, notons Elena Zakaib, qui vient du Fond de solidarité et qui aura un poste avec un profil économique au Conseil des ministres. Diane de Courcy, ex-présidente de la Commission scolaire de Montréal, sera aussi admise autour de la table du Conseil — probablement affectée au dossier de l'Éducation. Suzanne Proulx, élue dans la nouvelle circonscription de Sainte-Rose, à Laval, fera également partie du Conseil.

En revanche, Noëlla Champagne, en Mauricie, ne sera pas retenue, pas plus que Marie Bouillé, élue dans Iberville, qui avait pourtant l'appui de l'Union des producteurs agricoles pour atterrir à l'Agriculture.

Deux députés sont inamovibles: Nicolas Marceau ira aux Finances et le D^r Réjean Hébert à la Santé.

l'élection du PQ en 1994. Dans les supputations du comité de transition, on songeait aussi à une sorte de ministère de la Citoyenneté, qui aurait la responsabilité de l'immigration et même de la langue.

En ce qui concerne les nominations, le premier Conseil des ministres de Pauline Marois ne devrait pas comporter trop de surprises, si on se fie à la liste des députés qui ont défilé hier après-midi au Château Laurier — M^{me} Marois et sa garde rapprochée y « confessaient » ceux qui seront assermentés cet

Sans surprise

En prévision de ces changements, le rouleau compresseur a démarré hier dans la haute fonction publique, avant la première réunion du Conseil des ministres, qui se tiendra exceptionnellement un jeudi. Ainsi, Christine Tremblay, sous-ministre au Développement économique, a été mise en ballottage, Marc Croteau, aux Relations internationales, carrément éjecté — un sort qui attendait aussi Marc Lacroix (Trésor) et Louise Pagé (Éducation).

En ce qui concerne les ministres, c'est sans surprise que



AJOUTEZ DU xDRIVE À VOTRE CONDUITE.

L'ÉVÉNEMENT PLAISIR DE CONDUIRE xDRIVE.

Présentement lors de l'événement Plaisir de conduire xDrive BMW, profitez d'offres avantageuses sur une grande variété de véhicules à traction intégrale xDrive^{MD}. Repartez avec le vôtre et profitez d'une traction maximale et d'un sentiment de sécurité accru peu importe les conditions. Visitez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour réserver votre essai routier xDrive dès aujourd'hui.



L'ÉVÉNEMENT PLAISIR DE CONDUIRE xDRIVE

JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE.

Entretien régulier sans frais — 4 ans ou 80 000 km*

328i xDrive — 2013	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
	42 602 \$**	499 \$* 4 874 \$ MONTANT DU A LA LIVRAISON	4,9 % JUSQU'À 48 MOIS

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hame! BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hame!bmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 42 602 \$, ce qui inclut le PDSF (39 990 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 328i xDrive Édition Classique 2013 en stock. *Offre à la location : 39 990 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 4,9 %, avec un acompte de 1 100 \$, pour des mensualités de 499 \$. Un montant de 4 874 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 20 795 \$. L'obligation locative totale est de 27 753,24 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être commandé au plus tard le 1^{er} octobre 2012. † Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

POLITIQUE

Harper et le Québec



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Ceux qui s'inquiétaient, dans le reste du Canada, de voir le gouvernement fédéral accorder un traitement de faveur au nouveau gouvernement souverainiste du Parti québécois peuvent se rassurer: Stephen Harper n'a apparemment aucune intention de changer son attitude par rapport au Québec.

Dans les heures qui ont suivi l'élection du Parti québécois, le 4 septembre, le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, a téléphoné à son homologue fédéral pour s'assurer que celui-ci ne traite pas le Québec mieux que les autres provinces, malgré la menace souverainiste. Ce n'est qu'après ce premier appel, quelques jours plus tard en fait, que M. Wall a daigné appeler la nouvelle première ministre du Québec pour la féliciter et lui souhaiter la bienvenue dans le club des PM. Voilà qui illustre autant l'angoisse de M. Wall que son manque de courtoisie, mais qu'il se rassure: le

Québec n'est pas sur le point de profiter de quelque largesse d'Ottawa.

Au contraire. Il n'a même pas fallu une journée de cette nouvelle session parlementaire pour que le gouvernement Harper confirme, lundi, qu'il en appellera de la décision de la Cour supérieure du Québec lui ordonnant de remettre au Québec les données du registre des armes à feu.

C'est le ministre Maxime Bernier qui en a fait l'annonce, et c'est un autre conservateur du Québec, Steven Blaney, qui a expliqué cette décision dans les médias québécois. En résumé: pas question de plier, malgré le jugement étayé de la Cour supérieure et la requête unanime de l'Assemblée nationale.

Il serait bien étonnant que la Cour d'appel du Québec annule le jugement, comme le souhaite le gouvernement Harper. N'empêche, cet entêtement idéologique vise à flatter sa base électorale dans le sens du

poil, évidemment, mais aussi à passer le message qu'il ne pliera pas devant Québec. Après la Cour d'appel du Québec, le gouvernement fédéral portera la cause devant la Cour suprême, ce qui promet encore des années de débats et de délais.

Pour un chef politique qui a tenté de charmer le Québec en 2006 en promettant, notamment, une nouvelle charte du fédéralisme, disons que Stephen Harper ne montre pas beaucoup de flexibilité.

En jouant la ligne dure contre le Québec, M. Harper cherche aussi à coincer le NPD, qui doit

s'opposer à toutes les demandes de Pauline Marois en culture, en communication ou pour l'assurance-emploi. Depuis des années, c'est le Bloc québécois qui relayait les demandes du Québec à Ottawa, mais le NPD, par son statut national, est dans une situation plus délicate.

Le gouvernement Harper, lui, ne s'embarasse pas de tant de nuances envers le Québec. La semaine dernière, par exemple, le lieutenant de M. Harper au Québec, Christian Paradis, a annoncé qu'Ottawa n'avait pas le choix d'accepter que l'amiante soit placé sur la liste

Pour un chef politique qui a tenté de charmer le Québec en 2006 en promettant, notamment, une nouvelle charte du fédéralisme, disons que Stephen Harper ne montre pas beaucoup de flexibilité.

à la fois ménager ses appuis ici et les susceptibilités du reste du Canada.

Il sera intéressant, d'ailleurs, de voir quelle sera l'attitude du NPD envers le Québec, où le parti de M. Mulcair compte le plus de députés. L'élection d'un gouvernement péquiste minoritaire est un moindre mal pour le NPD, mais Thomas Mulcair risque de s'aliéner des électeurs s'il

des produits dangereux de l'OMS à cause de la position du nouveau gouvernement Marois.

Cela fait des années qu'Ottawa refuse l'évidence (les dangers de l'amiante pour la santé), et voilà que le gouvernement Harper fait porter l'odieux de cette décision incontournable sur Pauline Marois!

En plus, le fédéral annonce qu'il injecte 50 millions dans

la région de l'amiante pour la diversification de l'économie, ce que voulait aussi faire le PQ. Si Ottawa et Québec s'étaient consultés, ils auraient pu investir cette somme 50-50, en toute logique, mais le gouvernement Harper préfère se donner le beau rôle et forcer Québec à casquer aussi.

D'autres questions épineuses risquent, au cours des prochains mois, de pourrir les relations entre les gouvernements Harper et Marois.

Pensez seulement à l'environnement, à l'unilinguisme institutionnalisé à Ottawa, à la position extrêmement hostile du gouvernement Harper contre l'Iran (et un soutien éventuel à Israël en cas de guerre) et même à cette résurgence anachronique du débat sur les droits du fœtus.

Non, vraiment, l'arrivée d'un gouvernement souverainiste ne se traduira pas par un régime de faveur pour le Québec.

Certains se demandent toutefois si trop d'intransigeance ne finira pas par... faire un faveur au mouvement souverainiste.

Et pourtant, après six ans de gouvernement conservateur résolument à droite, un gouvernement pratiquement absent et souvent indifférent au Québec, l'appui à la souveraineté stagne largement sous les 40%.

Pourquoi Stephen Harper changerait-il son approche envers le Québec?



Pour joindre
notre chroniqueur:
vmarissal@lapresse.ca

CAQ Duchesneau ne « torpillera » pas la commission Charbonneau

Fraîchement assermenté comme député caquiste de Saint-Jérôme, Jacques Duchesneau n'a pas l'intention de profiter de l'immunité parlementaire pour déballer son sac au Salon bleu. « Je ne torpillerai pas la commission Charbonneau », a-t-il lancé. « La Chambre ne sera pas une deuxième Commission. »

Lex-patron de l'Unité

anticollusion est convaincu que l'enquête publique prouvera ses affirmations. « Vous allez voir: les noms vont sortir à la commission Charbonneau. J'en suis sûr. »

En campagne électorale, M. Duchesneau a affirmé qu'il détenait des renseignements sur des cas de corruption au Parti libéral, mais il a toujours refusé

de nommer qui que ce soit. Il a aussi prétendu que des ministres libéraux étaient déjà allés sur le bateau de Tony Accurso, accusé de fraude, de complot et d'abus de confiance. Jean Charest a réfuté ces allégations.

Devant la commission Charbonneau, Jacques Duchesneau a déclaré que 70% du financement des partis

politiques provient d'« argent sale ». Quand on lui a demandé si la commission Charbonneau en ferait la preuve, il a répondu: « Regardez mon sourire! » Il était fendu jusqu'aux oreilles.

Après ses résultats décevants lors des élections du 4 septembre, la Coalition avenir Québec veut poursuivre sa tournée du Québec pour comprendre

comment elle pourrait attirer davantage d'électeurs.

Selon le chef François Legault, le gouvernement Marois a été mis « sous haute surveillance ». Il promet de « ne pas avoir la langue de bois », mais d'éviter les attaques personnelles. « C'est correct d'être dur, mais on n'est pas en guerre. »

— Tommy Chouinard et Paul Journet

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neuves berline CTS à transmission automatique 2012 (6DM69/158MM0) et SRX TA 2012 (6N262/158A). Les frais liés à l'inscription au ROPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustre peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 37 960\$ pour la CTS à propulsion arrière et de 42 659\$ pour le SRX. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 0,9% pour la berline CTS et de 1,9% pour le SRX. Sur approbation de crédit de la Financial Corporation. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20\$ par kilomètre excédentaire. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Transport (1 550\$) et taxe de climatisation (100\$) inclus. Immatriculation, assurance, droits et taxes en sus. Comprend un rabais (avant les taxes) de 2 500\$ pour la berline CTS et de 1 000\$ pour le SRX. Ce rabais est un crédit de livraison offert au consommateur par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. 2. Programme Entretien Supérieur de Cadillac: sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMB Québec (excepté la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le consommateur peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peuvent être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.



POURQUOI CONDUIRE QUAND VOUS POUVEZ PILOTER?

BERLINE CTS 2012
PROPULSION ARRIÈRE

MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0\$	455\$/MOIS	48/MOIS

TRACTION INTÉGRALE

MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0\$	465\$/MOIS	48/MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

Moteur V6 de 3,0 L développant 270 chevaux



SRX 2012

MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0\$	539\$/MOIS	48/MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

Moteur V6 de 3,6 L développant 308 chevaux



PROGRAMME ENTRETIEN SUPÉRIEUR²

CADILLAC DE LAVAL
2800, BOUL. CHOMEDEY
450 681-0028

CHALUT JOLIETTE
250, BOUL. ANTONIO-BARRETTE
514 861-4859

DESCHAMPS SAINTE-JULIE
333, BOUL. ARMAND-FRAPPIER
450 649-9333

GRAVEL DÉCARIE
6100, BOUL. DÉCARIE
514 342-2222

GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS
1007, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE
514 769-5353

LE RELAIS MONTRÉAL
9411, AVENUE PAPINEAU
514 384-6380

PLAZA SAINT-LAURENT
10480, BOUL. HENRI-BOURASSA O
514 332-1673

VISION LA PRAIRIE
150, BOUL. TASCHEREAU
450 659-5471

Cadillac
offrescadillac.ca



ce soir

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ

Nos invités: Micheline Lanctôt,
Jean-Luc Mongrain et Michel Rivard

20h



ADAM & ÈVE

Le couple selon
Claude Meunier.

21h



TU M'AIMES-TU?

L'amour à 30 ans.

21h30



COMMISSION CHARBONNEAU

Les méthodes de la mafia dévoilées

Les criminels n'attaquent pas le système, ils l'utilisent, selon une experte

BRUNO BISSON

Les politiciens, les fonctionnaires occupant une fonction-clé dans l'attribution d'un contrat et les entreprises légitimes qui n'ont aucun lien direct avec le crime organisé sont des acteurs essentiels à la mafia pour infiltrer le monde de la construction et accaparer une large part des contrats d'infrastructures publiques.

Valentina Tenti, criminologue spécialisée dans l'étude de la mafia, a présenté hier, à la commission Charbonneau, un rapport étoffé sur les méthodes utilisées par les mafias de la Sicile (Cosa Nostra), de la Calabre ('Ndrangheta) et de la Campanie (autour de Naples) pour rafler la majorité des contrats d'une province du sud de l'Italie, recueillir la plus grande part d'un grand projet d'infrastructures ou «organiser» la collusion entre entrepreneurs et élus.

«Les groupes criminels organisés ont la capacité de créer des réseaux d'influence en recrutant un grand nombre et une grande variété de personnes opérant dans des marchés ou des activités légitimes», a expliqué M^{me} Tenti.

«Ces personnes peuvent être des pions ou des proies exploitées, mais elles peuvent aussi être des acteurs volontaires qui

poursuivent leurs propres fins. Dans les deux cas, leur poids dans la machination criminelle est proportionnel à la contribution qu'elles amènent, grâce à leurs fonctions légitimes.»

La mafia, soutient-elle, n'est pas nécessairement à l'origine de la corruption ou de la collusion qui existe dans un environnement d'affaires, «mais elle s'en sert à ses propres fins».

Selon M^{me} Tenti, le crime organisé n'attaque pas le système; il l'utilise.

ou intimidation envers des entreprises légitimes.

La criminologue a cité en exemple les travaux d'amélioration du port de Gioia Tauro, en Calabre, qui ont fait l'objet de nombreux appels d'offres publics en 1974, à une époque où la mafia calabraise n'était pas encore très présente dans l'industrie de la construction. Cette année-là, les autorités locales ont relevé 154 cas d'incendies criminels dans des entreprises de construction de la région.

«Les groupes criminels organisés ont la capacité de créer des réseaux d'influence en recrutant un grand nombre et une grande variété de personnes opérant dans des marchés ou des activités légitimes.»

— Valentina Tenti, criminologue spécialisée dans l'étude de la mafia

Trois cas

Cette analyse est appuyée par la présentation de trois «cas types», documentés par des enquêtes policières réalisées au début des années 2000 dans trois régions d'Italie vivant sous la forte influence des clans mafieux (voir encadré).

Plusieurs mécanismes criminels ont été utilisés dans ces trois dossiers: formation de cartels, collusion avec des politiciens, fraudes, détournements, blanchiment d'argent

Un an plus tard, alors que les contrats les plus importants avaient été attribués, le nombre d'incendies criminels est tombé... à zéro.

Des acteurs à trouver

Pour éviter que l'industrie de la construction québécoise tombe dans le même piège et pour se donner la chance de lutter contre son influence, «ce serait une erreur de cibler les groupes mafieux et de s'attaquer



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO DE LAPRESSE.CA

Valentina Tenti soutient que la mafia n'est pas nécessairement à l'origine de la corruption, mais qu'elle s'en sert à ses propres fins.

exclusivement à eux», estime M^{me} Tenti.

«Ils sont des acteurs importants du système de corruption, mais ils jouent à l'intérieur d'un système qu'ils n'ont pas nécessairement créé. Il serait plus efficace d'identifier, dans ce système actuel, qui sont les acteurs vulnérables» susceptibles de se prêter à la corruption et à la collusion.

Les trois cas types présentés, conclut-elle, ont démontré

que les groupes mafieux ne se contentent plus de toucher leur part à la fin des travaux de construction. Ils s'impliquent maintenant de plus en plus tôt dans le processus de planification et d'attribution du contrat.

«Leurs activités sont plus structurées et sophistiquées, et elles représentent donc un défi de plus en plus lourd pour la police et pour les autorités judiciaires» qui chercheraient à y mettre fin.

INFILTRATION MAFIEUSE: 3 CAS TYPES

CAS 1
COSA NOSTRA (SICILE)

Dans les années 90, la mafia sicilienne s'est approprié des contrats de travaux publics de la province de Catania en mettant en place un stratagème de collusion, en créant des «sociétés-écrans» et en faisant de la «sous-traitance» sur des contrats légitimes. Quelque 2800 entreprises de construction ont été mises en cause.

CAS 2
'NDRANGHETA (CALABRE)

Au milieu des années 70, les travaux d'amélioration du port de Gioia Tauro ont incité la mafia calabraise à acquérir des «participations» dans des entreprises légitimes, à imposer l'achat de fournitures d'entreprises mafieuses et à prélever une «taxe» sur les contrats légitimes. La mafia s'est approprié environ 70% des contrats du projet.

CAS 3
CAMORRA (CAMPANIE)

Une ville de la région de Salerne s'est trouvée au cœur d'un important scandale impliquant les élus municipaux, des entrepreneurs et la mafia, autour de la construction d'un centre multifonctionnel. La Camorra s'est infiltrée dans le projet en imposant un design et une liste de fournisseurs de biens et services.

— Bruno Bisson



SUBARU

Confiance et évolution

QUEL QUE SOIT VOTRE STYLE, LA TOUTE NOUVELLE SUBARU XV CROSSTREK VOUS COMBLERA.

À la fois urbaine et d'aventure, la nouvelle Subaru XV Crosstrek est aussi à l'aise sur une petite route de campagne que sur un grand boulevard. De conception supérieure à tout autre véhicule multisection, nous l'avons dotée de caractéristiques uniques: système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru, capacité de remorquage de 1500 lb, garde au sol supérieure, dynamique de conduite sportive et économie d'essence en tête de catégorie. Pour en découvrir plus, visitez subaru.ca

VÉHICULE D'INGÉNIEURIE JAPONAISE
TRACTION INTÉGRALE
SYMÉTRIQUE

SUBARU XV
CROSSTREK

À l'achat au comptant à partir de

26 205 \$*

Transport et préparation inclus, taxes en sus
Financement et location disponibles



Δ Il est possible de parcourir jusqu'à 1 000 km avec un seul plein de carburant selon les cotes de consommation de carburant établies par Ressources naturelles Canada de 6,0 l/100 km (route) pour une Subaru XV Crosstrek 2013 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite du conducteur et la charge du véhicule. * À l'achat au comptant à partir de 26 205 \$, taxes en sus, pour la XV Crosstrek Groupe Tourisme 2013 (DX1-TP), à transmission manuelle. Le modèle illustré est la XV Crosstrek Groupe Limited 2013 (DX1-LP) offerte à l'achat au comptant à partir de 30 705 \$. Dépôt de sécurité 0 \$. À l'achat, les frais de transport et de préparation (1 595 \$) ainsi que les taxes sur le climatiseur (100 \$) et sur les pneus neufs (15 \$) sont inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre ou encore devoir faire une commande ou un échange. Offre applicable sur approbation de crédit chez les concessionnaires participants seulement. Le véhicule est montré à titre indicatif seulement et peut ne pas être équipé tel qu'illustré. Pour plus d'information sur cette offre, voyez votre concessionnaire Subaru participant.

Résultats des tirages du :
2012-09-18

Sprinto
05 07 14 17 31

8 D D D R
♦ ♥ ♣ ♦ ♦

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
19 - MARS - 23 - CANCER

Quotidien 3 397 4 8971

Extra | **Triples** 01 07
9253412 | 20 27 39

banco
01 05 09 10 11 15 16 20 24 30
31 36 39 41 48 50 61 65 66 67

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

QUAND LE TRAJET SUSCITE PLUS DE
PASSION QUE LA DESTINATION.



Voici le tout nouveau
Lexus RX *F Sport* 2013.



Des performances exceptionnelles, un luxe suprême et une polyvalence renommée se combinent pour créer un plaisir de conduire sans égal. Le nouveau design audacieux se distingue par la superbe calandre en forme de sablier. La nouvelle transmission automatique à huit rapports avec palettes de changement de vitesses, de concert avec le puissant V6 de 3,5 L, procure des performances à la fois instantanées et infiniment gratifiantes. Et grâce à sa tenue de route et à son agilité rendues encore meilleures par la nouvelle suspension calibrée sport et les roues de 19 pouces *F Sport* exclusives, le nouveau RX 2013 affiche résolument son côté performance dans la version *F Sport*.

MONTRÉAL PLUS

Un « espion » est promu au SPVM

Michel Nantel avait intercepté les courriels du vérificateur général Jacques Bergeron

EXCLUSIF

KARIM BENESEAIEH

Le fonctionnaire au cœur du scandale de l'espionnage à l'hôtel de ville, Michel Nantel, devient chef de section à la sécurité informatique au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

L'opposition s'indigne de cette « promotion inconcevable », révélée par une note de service datée du 4 septembre obtenue par *La Presse*. « On est très mal à l'aise qu'un homme avec une telle feuille de route ait été nommé à ces responsabilités importantes, à un poste aussi névralgique au SPVM, déplore Alex Norris, conseiller élu sous la bannière de Projet Montréal. Il faut que le maire Tremblay explique aux Montréalais pourquoi

cet homme méritait cette promotion. »

C'est comme conseiller en sécurité informatique à la Ville que M. Nantel a accédé aux courriels du vérificateur général Jacques Bergeron, qu'il a transmis au contrôleur général, Pierre Reid. Le vérificateur général a été espionné de mars 2010 à janvier 2011. Il a déposé en mars 2011 une poursuite contre la Ville et quatre de ses fonctionnaires, dont Michel Nantel, pour cette « intrusion sans précédent et d'une extrême gravité ». La cause est devant les tribunaux.

En avril 2011, on a par ailleurs appris que le même groupe de fonctionnaires avait intercepté pendant plusieurs mois les courriels du président du conseil municipal de l'époque, Claude Dauphin. La poursuite au civil de M. Dauphin a été réglée à

l'amiable en juillet dernier, la Ville acceptant de lui verser 115 000 \$.

Mandat d'enquêteur

Lorsque cette dernière controverse a éclaté en 2011, l'administration Tremblay

avec la Ville, que ce soit des employés, cols blancs ou bleus, et même des élus », a révélé en mars 2011 une décision de la Commission des relations de travail.

L'embauche de M. Nantel a été confirmée hier par le

par les tribunaux. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il a violé l'indépendance du Bureau du vérificateur général et celle du président du conseil municipal. C'était des gestes répréhensibles qui n'auraient jamais dû avoir lieu. »

L'opposition s'indigne de cette « promotion inconcevable » accordée à Michel Nantel.

s'était défendue en assurant avoir reçu le mandat de la Sûreté du Québec d'intercepter les courriels de M. Dauphin. Le corps policier a toujours nié avec vigueur avoir donné cette autorisation.

À titre de conseiller en sécurité informatique, Michel Nantel était « susceptible de faire enquête sur tous les individus qui sont en contact

SPVM, sans plus de détails. Il y travaillera à titre de « Chef de section - Sécurité informatique à la division des ressources informationnelles au SPVM ». On ignore la date de son entrée en fonction.

« Les gestes qu'il a posés demandent des éclaircissements, non une promotion, estime Alex Norris. Leur légalité reste à être déterminée

À la Ville, on explique que M. Nantel s'est qualifié plus tôt cette année lors d'un processus de sélection. « Il s'agit tout simplement d'un comblement de poste qui s'est fait lors d'un processus normal de dotation, auquel Michel Nantel a participé de sa propre initiative, sans plus », précise le porte-parole Gonzalo Nunez.

MÉTRO DE MONTRÉAL

La ligne bleue, la priorité de l'administration Tremblay

EXCLUSIF

KARIM BENESEAIEH

Montréal veut le prolongement de la ligne bleue du métro « en priorité sur les autres lignes », et entend rappeler au gouvernement Marois ses promesses en la matière.

Cette position claire, qui sera votée lundi prochain au conseil municipal, tranche quelque peu avec les résolutions adoptées par les 82 municipalités de la grande région de Montréal. Si la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) reconnaissait à l'unanimité que le prolongement du métro devait être le chantier prioritaire, on refusait de désigner un segment du métro en particulier. Tandis que Laval milite pour le prolongement de la ligne orange, Longueuil souhaite ajouter six stations à la ligne jaune sur son territoire.

La motion qui sera proposée par le parti du maire Gérald Tremblay, Union Montréal,



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

« La ligne bleue est l'infrastructure lourde de transport qui offre le meilleur retour sur investissement, assurant un gain substantiel et permanent de fréquentation », dit Marvin Rotrand, leader d'Union Montréal et vice-président de la Société de transport de Montréal.

majoritaire au conseil, plaide quant à elle pour la ligne bleue, dont le prolongement jusqu'à l'arrondissement d'Anjou est évoqué depuis une trentaine d'années.

On rappelle que « le nord-est de Montréal représente un bassin de 250 000 personnes

ayant difficilement accès au métro ». On fait état du consensus au sein de la CMM pour le prolongement du métro, précisant qu'une « entente existe entre les maires des trois villes les plus importantes en faveur d'un plan d'extension des lignes bleue, orange et jaune ».

« La ligne bleue est l'infrastructure lourde de transport qui offre le meilleur retour sur investissement, assurant un gain substantiel et permanent de fréquentation », fait valoir Marvin Rotrand, leader d'Union Montréal et vice-président de la Société de transport de Montréal (STM). « Le prolongement du métro réduirait la congestion routière et procurerait une meilleure mobilité à une vaste portion de l'est de l'île. »

Première pour Union Montréal

M. Rotrand rappelle que la commande de 468 nouvelles voitures de métro comprend 63 wagons destinés aux 5 nouvelles stations de la ligne bleue. La première phase, qui permettra l'ouverture de trois stations jusqu'au boulevard Lacordaire, est évaluée à 945 millions, selon le document de présentation de *Montréal 2025*. On s'attend à ce que le Bureau de projet de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), qui

étudie depuis 2009 les différents scénarios de prolongement du métro, dépose une recommandation officielle au gouvernement du Québec à l'hiver 2013.

Le 15 août dernier, le chef du Parti québécois, Pauline Marois, avait fait du prolongement de la ligne bleue « une priorité absolue » de son éventuel gouvernement. « La promesse faite pendant la campagne électorale est une excellente chose et reflète parfaitement la position de Montréal, dit M. Rotrand. Nous espérons que le nouveau gouvernement bougera rapidement dans ce dossier pour traduire cette promesse, qui donne tant d'espoir, en une réalité. »

C'est la première fois qu'Union Montréal prend l'initiative de faire adopter une motion privilégiant le prolongement de la ligne bleue. En novembre 2010, le parti de la deuxième opposition, Projet Montréal, avait demandé qu'on lance au plus vite l'appel d'offres pour sa réalisation. La motion avait été rejetée. En février 2011, le parti de Louise Harel, Vision Montréal, avait réussi à faire adopter à l'unanimité sa déclaration établissant l'extension de la ligne bleue était « prioritaire à tout autre prolongement ». L'administration Tremblay avait cependant obtenu que soit biffé un paragraphe déclarant que la CMM avait fait du prolongement du métro « la priorité en matière de transport collectif ».



SERVICE FORD

FORD A CONSTRUIT VOTRE VÉHICULE AVEC DES TECHNOLOGIES DE POINTE. ASSUREZ-VOUS DE L'ENTREtenir DE LA MÊME FAÇON.

Des composants hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques à l'équipement de diagnostic spécialisé, les techniciens certifiés de Ford possèdent toute l'expertise nécessaire et connaissent à fond les toutes dernières technologies de Ford.

FAITES CONFIANCE AUX EXPERTS QUI CONNAISSENT LE MIEUX VOTRE VÉHICULE FORD.



PNEUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Lorsque le moment est venu de remplacer vos pneus, faites confiance aux spécialistes de Pièces et service Ford. Ils vous aideront à trouver les meilleurs pneus au meilleur prix.

PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX!††

POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS ET D'OFFRES, RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD OU CONSULTEZ FORD.CA.



PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®

Les plaquettes et segments de freins Motorcraft® d'origine sont conçus pour s'ajuster parfaitement à votre véhicule Ford. De plus, puisqu'ils sont couverts par **La Protection Ford***, ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à en acheter.

À PARTIR DE **149⁹⁹ \$****



Toutes les offres se terminent le 3 septembre 2012. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. †† Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été publiée dans les 30 jours précédant le solde; et (iii) les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flancs, indices de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre, de montage, d'équilibrage et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. * La Protection Ford n'est offerte que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un vice de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. ** Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L'usinage ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. © Ford du Canada Limitée 2012. Tous droits réservés.

La crise étudiante et le SPVM

1714 arrestations en quatre mois

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

On a procédé à pas moins de 1714 arrestations dans la métropole au printemps durant le conflit étudiant, révèle un bilan du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En quatre mois, les policiers ont eu à intervenir dans 509 manifestations, soit plus de quatre par jour.

La direction du SPVM a récemment fait parvenir aux élus un rapport dressant un bilan du conflit étudiant ayant secoué la métropole le printemps dernier. On y explique que le corps policier a dû agir dans une « situation exceptionnelle qui se distingue surtout par le niveau exercé de résistance et de violence de la part de certains manifestants à l'égard des policiers et des institutions ».

Les policiers n'ont pas simplement distribué des amendes aux manifestants arrêtés: un sur cinq a été

arrêté en vertu du Code criminel. Ainsi, 329 personnes doivent aujourd'hui répondre à des accusations criminelles, principalement d'agressions armées sur des policiers, de voies de fait sur des policiers, de non-respect des conditions et de méfaits. La majorité (80 %) des manifestants arrêtés a toutefois simplement été arrêtée pour avoir contrevenu à un règlement municipal ou au Code de la sécurité routière.

Le plus récent rapport sur le conflit étudiant ne précise pas le nombre de blessés. Un précédent état sur la situation précisait toutefois que 25 policiers ont été blessés durant les mois de mars et d'avril. Huit d'entre eux ont dû être placés en arrêt de travail prolongé. Durant la même période, une dizaine de manifestants ont quant à eux été blessés, selon le SPVM.

Les manifestations ont été moins nombreuses aux mois de mai et de juin, mais le

corps policier constate que celles-ci ont donné lieu à davantage d'arrestations. Le 20 mai, 303 manifestants ont été arrêtés tandis qu'un autre groupe de 501 personnes a été interpellé trois jours plus tard.

Le SPVM souligne que, malgré son expérience en « matière de manifestations, maintenir le cap après une aussi longue période d'activités demeure l'un des principaux défis » qu'il a dû relever. Pour éviter des dérapages, le bilan indique que les commandants sur le terrain ont été épaulés pour préparer leurs interventions. Le rapport souligne également que l'utilisation des médias sociaux a permis de « désamorcer » certaines situations, sans préciser lesquelles. Plusieurs rumeurs ont circulé sur la Toile, notamment quant au décès d'un manifestant retrouvé vivant quelques jours plus tard par *La Presse*.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Durant les quatre mois du printemps, la police de Montréal a dû intervenir en moyenne dans quatre manifestations par jour.

La Ville de Montréal a obtenu 15 millions du gouvernement québécois pour compenser les importantes dépenses entraînées par le conflit étudiant. C'est

précisément la somme avancée par la métropole après le comptage des frais engendrés par le conflit, principalement en heures supplémentaires de ses policiers.



Le solde d'automne de Mercedes-Benz est arrivé. Profitez d'aubaines sur les nouveaux modèles 2013.

3 MENSUALITÉS
GRATUITES²
POUR UNE
DURÉE LIMITÉE



LE MODÈLE C 250 2013. PRIX TOTAL¹ : 39 515 \$**

- Moteur I4 Turbo de 1,8 L développant 201 ch (de série)
- Puissant et économique (9,6 L/100 km en ville et 6,3 L/100 km sur route)
- Intérieur époustouffant spécialement conçu

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
1,9 %*	3,9 %*	458 \$*
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 2 995 \$**

¹ Taxes en sus.



LA TOUTE NOUVELLE GLK 350 4MATIC^{MC} 2013. PRIX TOTAL¹ : 47 115 \$**

- Nouveau moteur V6 CGI économique de 3,5 L développant 302 ch
- Système de traction intégrale en permanence 4MATIC^{MC}
- Technologie d'arrêt/de démarrage ECO

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
0,9 %*	2,9 %*	569 \$*
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 39 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 3 800 \$**

¹ Taxes en sus.



Mercedes-Benz

MONTRÉAL
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-3172

LAVAL
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500

RIVE-SUD
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720

WEST ISLAND
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

BOUCHERVILLE
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222

BLAINVILLE
Mercedes-Benz Blainville
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. Véhicules illustrés : C 300 4MATIC^{MC} 2013 ET GLK 350 4MATIC^{MC} 2013. PDSF national : 39 990 \$/44 900 \$**. Le prix total de 39 515 \$/47 115 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 \$, les frais du RDPRM pouvant atteindre 54,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus. ² Les trois premières mensualités sont supprimées pour les modèles C 250 2013 (berline) et GLK 350 4MATIC^{MC} 2013 (jusqu'à un maximum de 1 350 \$/1 650 \$ incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et (jusqu'à concurrence de 1 950 \$/2 250 \$ incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement. Les mensualités gratuites s'appliquent uniquement aux nouveaux modèles de Classes C (berline et coupé), GLK et E 2013. Ne s'applique pas aux modèles AMG. * Offres de location et de financement basées sur les nouveaux modèles C 250 2013 (berline) et GLK 350 4MATIC^{MC} 2013 et proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 458 \$/569 \$ par mois pendant 48/39 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 2 995 \$/3 800 \$ plus dépôt de sécurité de 550 \$/700 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 37 300 \$/44 900 \$. Taux annuel de 3,9%/2,9%. Obligation totale : 25 529 \$/26 691 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9%/0,9% et un PDSF de 37 300 \$/44 900 \$. Le paiement mensuel est de 587 \$/689 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 5 944 \$/6 704 \$ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 1 646 \$/931 \$, pour une obligation totale de 41 106 \$/47 991 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 30 septembre 2012.

ACTUALITÉS

L'escouade Marteau frappe au CUSM

La construction du nouvel hôpital est à l'origine de la perquisition



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

L'Unité permanente anticorruption a perquisitionné au bureau de gestion du chantier du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Richard Fahey, directeur des Affaires publiques du CUSM, s'est contenté de faire une courte déclaration aux nombreux journalistes sur place.

DAVID SANTERRE

La direction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est éclaboussée par une enquête anticorruption. Hier matin, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a mené une perquisition dans les bureaux du CUSM, dans le cadre d'une enquête visant à déterminer si des malversations ont eu lieu lors de l'attribution du gigantesque contrat de construction de l'hôpital du campus Glen.

Tôt le matin, quelques enquêteurs se sont discrètement présentés au 2155, rue Guy, à Montréal, où se trouvent les bureaux administratifs du CUSM.

Selon la porte-parole de l'UPAC, Anne-Frédéric Laurence, il s'agissait de perquisitions menées par le service d'enquête sur la corruption, soit l'escouade Marteau.

Plus tard, le directeur des Affaires publiques du CUSM, Richard Fahey, a confirmé que l'enquête vise la construction du nouvel hôpital qui sera situé près de l'échangeur Turcot. « La direction du CUSM collabore entièrement avec l'UPAC », a-t-il affirmé.

Personne n'a été arrêté au cours de l'opération, mais les enquêteurs ont rencontré des responsables du dossier, selon M^{me} Laurence.

Le chantier du nouveau CUSM est piloté par un consortium formé de SNC-Lavalin et d'une firme britannique, Innisfree, en partenariat avec le gouvernement du Québec. À un coût prévu de 1,3 milliard, il s'agit de l'un des plus importants contrats gouvernementaux en cours et de l'un des plus importants chantiers de construction en activité en Amérique du Nord.

Une foule d'entreprises ont décroché des contrats en sous-traitance liés à la construction de l'hôpital, notamment la firme Louisbourg SBC, propriété de Tony Accurso.

Dans les premières phases du chantier, la firme Simard Beaudry Construction, aussi propriété d'Accurso, avait réalisé des travaux d'excavation. Mais cette entreprise a vu sa licence suspendue pendant quelques mois au début de l'année 2012 après qu'elle eut été reconnue coupable d'évasion fiscale. Cela n'a pas perturbé les travaux du CUSM puisque, désormais, Accurso obtient la plupart de ses contrats publics par son entreprise Louisbourg SBC, laquelle n'a jamais été sanctionnée.

L'Unité permanente anticorruption n'a procédé à aucune arrestation au CUSM.

La Presse a appris que les contrats décrochés par SNC-Lavalin et Louisbourg SBC sont au cœur de l'enquête, mais que celle-ci pourrait ratisser plus large et viser d'autres entreprises.

L'UPAC n'a pas épargné les entreprises d'Accurso jusqu'ici, mais elle n'a jamais visité SNC-Lavalin.

La firme de génie-conseil a en revanche été éclaboussée par une enquête de la Gendarmerie royale du Canada sur des malversations en Afrique du Nord, plus précisément sur les relations de SNC-Lavalin avec l'ex-dictateur Kadhafi, en Libye, où elle a réalisé plusieurs projets.

L'ex-vice-président directeur de SNC-Lavalin principalement visé par ces enquêtes, Riadh Ben Aïssa, avait d'ailleurs participé à l'annonce de l'entente financière entre son employeur et le CUSM, en juillet 2010.

« Pour SNC-Lavalin et ses partenaires, c'est la concrétisation d'un projet d'envergure, porteur d'espoir et de fierté pour le CUSM, pour Montréal et pour le Québec. Nous tenons à exprimer toute notre satisfaction d'avoir obtenu ce projet clé de type partenariat public-privé, qui nous donnera une occasion unique de démontrer notre savoir-faire en matière de réalisation de grands projets d'infrastructures, notamment dans le secteur de la santé », avait-il alors déclaré.

Au cours des derniers mois, l'UPAC a procédé à de nombreuses perquisitions et arrestations en lien avec ses enquêtes sur la corruption dans l'attribution des contrats publics. En plus des entreprises de Tony Accurso, des firmes comme Construction F. Catania et Transport et Excavation Mascouche, propriété de Normand Trudel, ont été visées, de même que plusieurs entreprises de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Des fonctionnaires de cette ville ont d'ailleurs été arrêtés, tout comme le maire de Mascouche, Richard Marcotte. Ce serait toutefois la première fois qu'un organisme public du secteur de la santé est visé.

— Avec Vincent Larouche



VOTRE S60 2012
SI PRESTIGIEUX
POUR SI PEU
L'ÉVÈNEMENT GRAND LUXE À PETIT PRIX

TAUX DE LOCATION
ANNUEL DE

0,9%

PENDANT 48 MOIS*

BONI EN
ESPÈCES DE

4 000\$[^]

PROTECTION SANS TRACAS VOLVO

SANS FRAIS PENDANT 4 ANS[†]

PLAN D'ENTRETIEN + GARANTIE + ASSISTANCE ROUTIÈRE + PIÈCES D'USURE

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (514) 725-9394 VOLVO POINTE CLAIRE 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

FRANKE VOLVO 180, rue Principale Sainte-Agathe (819) 326-4775 VOLVO LAVAL 2350, boul. Chomedey Laval (450) 682-3336

VOLVO DE BROSSARD 9425, boul. Taschereau Brossard (450) 659-6688 VOLVO ST. HYACINTHE 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305

UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location annuelle sur le S60 T5 2012. Taux de location annuelle de 0,9 % pour 48 mois. La mensualité est de 459,36 \$ (incluant 1 895 \$ de frais de transport et d'inspection prélivraison, l'inscription au RDPRM de 66 \$, 499 \$ frais d'administration et 100 \$ de taxes sur l'air climatisé (le cas échéant)), avec un acompte de 0 \$ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité incluant les taxes, et 0 \$ de dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,16 \$ par km supplémentaire). Prix d'achat en fin de location, 15 758 \$ plus les taxes. [^]Le boni en espèces de 4 000 \$ est compris dans le prix de vente publié de 34 300 \$. Le boni en espèces est déduit du prix avant taxes; il peut être combiné à des offres spéciales de location et de financement et à d'autres offres. Un "boni en espèces" maximal de 4 000 \$ est offert sur les modèles 2012 sélectionnés. Consultez les concessionnaires Volvo participants pour obtenir des renseignements complets. La Protection sans tracass Volvo est offerte à la location d'un nouveau véhicule Volvo 2012 uniquement. La Protection sans tracass Volvo, offerte à la location d'un véhicule Volvo 2012 neuf, couvre les pièces et la main-d'œuvre des réparations approuvées pendant au plus 4 ans à compter de la date d'achat d'origine ou jusqu'à 64 000 km (selon la première éventualité) et elle est fonction de la durée de la location. La garantie ne couvre pas, sans toutefois s'y limiter : les dommages au véhicule découlant d'un entretien inadéquat ou d'abus, les véhicules dont les dommages sont très importants ou qui sont déclarés perte totale par l'assureur, les conditions d'utilisation extrêmes nécessitant des services supplémentaires et les services demandés par le client qui ne font pas partie du manuel Informations sur les documents de garantie et d'entretien de Volvo. Consultez votre concessionnaire Volvo local ou visitez volvocars.ca pour en savoir plus, notamment pour obtenir une liste complète des éléments exclus et des articles couverts en vertu du programme de Protection sans tracass Volvo. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules du parc automobile Volvo. Cette offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2012 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

Un agent de la GRC jugé coupable

La Cour d'appel le condamne pour avoir utilisé frauduleusement l'ordinateur de la police

CHRISTIANE DESJARDINS

Estimant que feu le juge Jean-Pierre Bonin a fait une erreur de droit en janvier 2010 lorsqu'il a acquitté le policier de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) Luc Parent, la Cour d'appel a cassé le verdict, hier, et a déclaré le policier coupable d'utilisation frauduleuse de l'ordinateur de la police.

À trois reprises, en 2005 et en 2006, M. Parent, affecté à l'escouade contre le crime organisé, a consulté le Centre

d'information de la police canadienne (CIPC) au sujet de trois numéros d'immatriculation de voiture. Il avait ensuite remis les renseignements à un enquêteur privé, Ronald Charlebois. Le policier n'a pas reçu d'argent en échange de ce service. Il voulait plutôt créer une relation stratégique avec l'enquêteur privé pour élargir ses contacts et améliorer ses enquêtes. Mais les renseignements se sont retrouvés dans le milieu du crime organisé.

Dans la foulée de cette affaire, M. Parent a été accusé

d'utilisation frauduleuse du CIPC, mais il a été acquitté au terme de son procès en Cour du Québec. Le juge Jean-Pierre Bonin avait conclu que M. Parent n'avait pas « agi frauduleusement ». Il ne savait pas que les renseignements se retrouveraient dans des mains criminelles, avait fait valoir le magistrat, mort six mois après avoir rendu ce jugement. La Couronne a interjeté appel du jugement.

Dans leur décision, les juges de la Cour d'appel Allan R. Hilton, Guy Gagnon et Richard

Wagner relèvent que la GRC avait dit à ses membres qu'il était interdit de consulter l'ordinateur autrement que pour le travail. M. Parent savait aussi que 10 de ses collègues avaient perdu leur emploi parce qu'ils avaient donné de l'information obtenue sans droit du CIPC. La Cour d'appel conclut que M. Parent savait qu'il commettait un geste interdit et que, en conséquence, il doit être déclaré coupable. La Cour d'appel renvoie le dossier à la Cour du Québec, afin qu'elle détermine la peine de M. Parent.

M. Parent travaillerait toujours à la GRC, selon son avocat, Luc Carbonneau, qui admet cependant ne pas lui avoir parlé depuis un moment. À la GRC, on affirme que M. Parent ne figure pas dans la liste des employés du Québec. Quoi qu'il en soit, comme le jugement vient tout juste d'être rendu et que M. Carbonneau ne s'est pas entretenu avec son client, il ne pouvait dire s'il y aurait appel. Il a signalé que M. Parent avait déjà écopé d'une suspension administrative dans cette affaire.

Jusqu'au 30 septembre

Toutes nos chaussures sont en

SOLDE

ou à prix de liquidation!

Obtenez jusqu'à

20%

de rabais
sur notre prix étiqueté*

sur nos nouveaux modèles

Obtenez

30%

de rabais
sur notre prix étiqueté*

sur une sélection de modèles

Liquidation

50%

de rabais
sur notre prix original†

sur une sélection de modèles
(années antérieures)



THE NORTH FACE

THE NORTH FACE Hedgehog II
Chaussures de plein air pour homme ou femme
Notre prix rég. 109⁹⁹
79⁹⁹

Rabais
30⁰⁰



asics®

ASICS Gel Cumulus 13
Chaussures de jogging pour homme ou femme
Notre prix rég. 149⁹⁹
99⁹⁹

Rabais
50⁰⁰

sports
experts®

Meilleure forme. Meilleure vie.

*Excluant les produits à prix déjà réduit. †Certains magasins franchisés Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix de liquidation peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Cette promotion de 12 jours débute le mercredi 19 septembre 2012. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 19 septembre au dimanche 30 septembre 2012. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, Sports Experts® fera les corrections et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.

®Marque déposée de FGL Sports Inc. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

sportsexperts.ca



ACTUALITÉS

RECOURS COLLECTIF CONTRE LES CIGARETTIERS

Il faut se fier au « bons sens » du public, selon JTI-Macdonald

VINCENT LAROUCHE

Bombardé de questions au procès contre les géants du tabac, un dirigeant de JTI-Macdonald a avoué hier qu'il n'avait jamais tenté de mesurer le risque de cancer chez les usagers de son produit. Selon lui, il suffit de savoir que la cigarette peut, dans certains cas, donner le cancer. Ce que le public, y compris les adolescents, comprend très bien, affirme-t-il.

Le Canadien Michel Poirier, président de JTI-Macdonald pour l'Amérique, a passé la journée à la barre des témoins au palais de justice de Montréal, dans le cadre du double recours collectif des fumeurs contre les cigarettiers.

Jusqu'ici, les audiences s'étaient davantage concentrées sur Imperial Tobacco. Son tour venu, le représentant de JTI-Macdonald est resté dans la lignée de la défense martelée depuis des mois par les sociétés de tabac: les fumeurs connaissent les risques et doivent assumer les conséquences de leurs gestes, mais les entreprises, elles, ne peuvent être tenues responsables de rien.

M. Poirier a déclaré à la cour que ses clients savaient l'essentiel: «Fumer peut vous tuer. C'est ça, l'information pertinente», a-t-il insisté.

Des risques inconnus

Interrogé à plusieurs reprises sur des chiffres ou des pourcentages de risque, il a dit ignorer totalement combien de fumeurs mouraient du cancer du poumon et les chances de contracter une telle maladie pour un fumeur.

«Ce que je sais, c'est qu'il y a une forte corrélation avec le



Michel Poirier, président régional de JTI-Macdonald, a témoigné hier, à l'occasion du recours collectif contre trois entreprises de tabac. Il soutient que les fumeurs connaissent les risques reliés au tabagisme.

cancer du poumon, mais à part ça... », a-t-il laissé tomber.

Le risque de contracter un cancer chez les fumeurs est-il une information pertinente que l'entreprise devrait communiquer à ses clients? «Ce le serait si nous avions des chiffres, mais nous n'en avons pas. Le gouvernement a des chiffres, mais je ne peux être en accord ou en désaccord avec eux, car je ne sais pas d'où ils viennent», a-t-il répondu.

Le dirigeant, qui travaille au sein de l'entreprise depuis 1998, a dit avoir les moyens d'embaucher des épidémiologistes pour tenter des calculs, mais ne pas l'avoir fait.

Sur la question des adolescents, M. Poirier a expliqué n'avoir aucune étude quant à leur relation avec le tabac ou leur connaissance de ses dangers. Mais il est convaincu qu'ils connaissent l'essentiel, lui-même ayant compris dès l'âge de 5 ans que fumer comporte des risques.

«Je doute que quiconque dans une salle de classe ignore les risques de fumer», a-t-il lancé, en se référant au «bons sens» et à son expérience personnelle.

Si les entreprises sont déclarées coupables, elles pourraient avoir à verser jusqu'à 27 milliards de dollars aux requérants. Deux

recours ont été jumelés. Le premier représente 90 000 fumeurs et ex-fumeurs québécois victimes de cancers du poumon, de la gorge, du larynx ou d'emphysème. Le deuxième recours a été déposé au nom de 1,8 million de personnes dépendantes du tabac au Québec. Les trois géants du tabac visés sont Imperial Tobacco, JTI-Macdonald et Rothmans Benson & Hedges.

Dans un dossier distinct, Québec réclame aussi 60 milliards de dollars aux fabricants de tabac en compensation des frais que le tabagisme a imposés au système de santé.

La police se défend d'avoir utilisé un pistolet électrique

LA PRESSE CANADIENNE

WINNIPEG — La police et des manifestants s'accusent mutuellement pour une échauffourée qui a éclaté lors d'une manifestation qui soulignait le premier anniversaire du mouvement Occupy, à Winnipeg.

Un homme a été arrêté et amené à l'hôpital après que les policiers furent intervenus, lundi, après avoir été encerclés par les manifestants.

Il existe deux versions de ce qui s'est produit: les manifestants affirment que les policiers ont été brutaux tandis qu'un porte-parole de la police affirme que ses agents faisaient face à une foule indisciplinée.

La mêlée a été filmée en partie par un manifestant qui a diffusé la vidéo en ligne.

Pendant que les policiers mettaient un homme en état d'arrestation, les manifestants les ont encerclés. C'est à ce moment qu'un agent a été poussé, selon un policier. Ce qui s'est produit ensuite n'est pas montré clairement sur la vidéo.

Les policiers se tournent vers l'homme accusé d'avoir poussé un de leurs collègues, et alors qu'ils l'amènent vers leur voiture, il semble perdre connaissance.

La police se défend en affirmant que l'homme était en état de détresse et qu'aucun des agents n'a utilisé de pistolet électrique. Harold Shuster, un des organisateurs de la marche, croit que l'homme a souffert d'une crise de panique.

LAISSEZ LA CONFORMITÉ LOIN DERRIÈRE. TOUT COMME L'ENGAGEMENT À LONG TERME.

PROFITEZ D'UNE LOCATION DE 24 MOIS À 0% DE FINANCEMENT.

Pour une durée limitée, offrez-vous tout le luxe de la berline G sans vous engager à long terme. Profitez d'une location de 24 mois sur ce véhicule aussi puissant que racé. Grâce à son moteur de 328 chevaux, sa traction intégrale intelligente et sa boîte automatique à 7 rapports avec correspondance du régime en rétrogradation, vous aurez bien assez de temps pour aller loin. Très loin.

Visitez votre détaillant Infiniti ou infiniti.ca pour tous les détails.



BERLINE G 2012 D'INFINITI

Financement
à la location

0%

TERME DE 24 MOIS*

Mensualité

337\$

avec 7828 \$ de
de comptant initial

Incluant

4500\$

de rabais

328 CHEVAUX DE SÉRIE



INFINITI

Performance inspirée

infiniti.ca

Park Avenue Infiniti
8805, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450-445-5799

Infiniti Laval
1950, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-666-2710

Luciani Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514-697-5222

* Offre de financement à la location sur une nouvelle berline G37x2012 (G4XG72AA00) seulement. Taux de financement à la location de 0% pour un terme de 24 mois. Mensualité de location de 337 \$ avec 7 828 \$ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. L'obligation totale de location est de 15 916 \$. Les frais de transport et de prélivraison (1 995 \$), les taxes sur l'air climatisé (100 \$) et les taxes sur les pneus (30 \$) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Ces offres sont disponibles jusqu'à minuit le 1^{er} octobre 2012 et sont disponibles uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Ces offres peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près ou infiniti.ca pour connaître tous les détails.

Double meurtre Un survivant témoigne au procès des deux accusés

« J'ai été touché plusieurs fois »

Le procès des deux hommes accusés d'être les auteurs de la fusillade, qui a fait deux morts dans le Vieux-Montréal en mars 2010, a commencé, hier, à Montréal. Le premier témoin appelé à la barre est un survivant, qui a raconté ce qu'il a vu et vécu ce jour-là.

CHRISTIANE DESJARDINS

« J'ai été touché plusieurs fois », raconte Frédérick Louis. En sortant de la petite salle de bains où il s'était réfugié pendant la fusillade, le 18 mars 2010, Frédérick Louis a vu par terre les corps inertes et ensanglantés de deux compagnons d'infortune. Bien qu'il ait lui-même été atteint par cinq coups de feu, il a réussi à regagner son Cadillac Escalade pour se rendre à l'hôpital.

C'est ce que Frédérick Louis a raconté, hier matin, pendant son témoignage au procès de Carey Isaac Régis, 43 ans, et de Terrell Lloyd Smith, 29 ans, accusés dans la foulée de cette fusillade, qui a fait deux morts et deux blessés graves. Le drame

est survenu le 18 mars 2010, dans la boutique Flawnego, au 240, rue Saint-Jacques Ouest, dans le Vieux-Montréal. Cette boutique de vêtements, propriété de Ducarme Joseph, était alors en rénovation. M. Louis s'y trouvait en compagnie de Peter Christopoulos, de Jean Gaston (oncle du propriétaire), de Ducarme Joseph, de l'électricien Alain Gagnon, d'une caissière et peut-être de deux autres travailleurs.

Premier témoin

M. Louis, 32 ans, grand gaillard de 1,85 m, est le premier témoin de ce procès qui doit durer deux mois. Quand la greffière a demandé à M. Louis son emploi, il a répondu « travailleur », sans

plus de précision. Il a ensuite parlé de ce fameux début d'après-midi du 18 mars 2010. Il se souvient qu'il parlait de tout et de rien avec M. Christopoulos lorsqu'il a vu par la fenêtre deux hommes qui ont ensuite fait irruption dans la boutique. Ils « ont fait le geste de mettre la main dans un sac à dos », a raconté M. Louis. Voyant cela, M. Christopoulos et lui se sont

tempé ». Les individus tiraient maintenant à travers la porte. Il pense avoir entendu de 12 à 15 coups de feu. Il a reçu une balle dans la mâchoire, une dans la nuque près du cervelet, une dans chaque bras et une dans la hanche gauche qui lui a « arraché un bon morceau de chair », a-t-il expliqué.

Quand le bruit a cessé, il a appelé le 911 avec son téléphone portable. Mais, sous le

Frédérick Louis pense avoir entendu de 12 à 15 coups de feu. Il a reçu une balle dans la mâchoire, une dans la nuque près du cervelet, une dans chaque bras et une dans la hanche gauche qui lui a « arraché un bon morceau de chair ».

mis à courir vers le fond de la boutique. Les coups de feu ont commencé à retentir.

M. Louis se souvient d'avoir été touché plusieurs fois et de s'être réfugié dans une petite salle de bains. Il était accroupi, retenait la porte avec un bras et tentait de se protéger « la

choc, il ne parvenait pas à se souvenir de l'adresse. « J'ai raccroché et j'ai pris la chance de sortir », a-t-il raconté.

En sortant, il a vu le corps inerte de Jean Gaston (oncle de Ducarme Joseph). Il y avait une arme près de lui, et peut-être un sac à dos. Il a aussi vu le corps

de l'électricien, dont « la tête était enflée comme un ballon de soccer, et de couleur violette ». Il a pensé qu'ils étaient morts tous les deux. En réalité, l'électricien a survécu et viendra témoigner lui aussi. Peter Christopoulos et Jean Gaston, eux, sont morts.

Interrogé sur l'apparence des tueurs, M. Louis se souvient en avoir vu deux, l'un très grand et l'autre plus petit. Ils avaient tous les deux des tresses (*dreads*), étaient vêtus de noir, mais il se dit incapable de les reconnaître. Il croit qu'ils portaient des masques ou des bas nylon sur le visage. Le contre-interrogatoire de M. Louis commencera ce matin.

Avant le témoignage de Frédérick Louis, hier, le procureur de la Couronne Thierry Nadon a résumé l'affaire au jury. Selon cet exposé, les policiers ont pu retrouver la trace des accusés en raison des indices qu'ils avaient laissés derrière eux. C'est du moins ce que la Couronne tentera de démontrer dans les prochaines semaines, dans ce procès présidé par le juge Michael Stober. M^e Thierry Nadon et M^e Louis Bouthillier officient pour la Couronne, tandis que les accusés sont défendus par M^e Marion Burelle et M^e Franco Schiro.



Notre fierté Votre plaisir

AIR TRANSAT EST FIÈRE D'AVOIR ÉTÉ NOMMÉE EN 2012
MEILLEURE LIGNE AÉRIENNE VACANCES AU MONDE.

Nous tenons à dire merci à chacun de nos employés toujours si dévoués, qui méritent amplement ce prix, ainsi qu'à nos nombreux clients pour qui nous déployons tous ces efforts. Et comme Air Transat va toujours plus loin, nous sommes prêts à nous surpasser une fois de plus cette année avec nos cabines complètement redessinées et nos collections vacances personnalisées.



Welcome
Bem-vindo
Bienvenido
Bienvenue
Willkommen
Benvenuto
Welkom

airtransat.ca



ACTUALITÉS

Une promesse libérale de 25 millions pour le PQ

Les dépenses liées à la grève étudiante préoccupent les cégeps



PASCALE BRETON

À peine nommé, le nouveau ministre de l'Éducation risque d'être interpellé dans le dossier de la grève étudiante afin d'honorer la promesse verbale de son prédécesseur d'éponger une facture de 25 millions dans les collèges.

L'entente tacite a été conclue avec l'ancienne ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, juste avant les élections. Elle n'a toutefois pas été entérinée par le gouvernement, s'inquiète Jean Beaugesne, président et directeur général de la Fédération des cégeps. « C'est extrêmement préoccupant », a-t-il expliqué lors d'une entrevue avec la table éditoriale de *La Presse*.

Les collèges doivent absorber des dépenses imprévues de 25 millions en ressources humaines, ainsi qu'une facture de 2 millions liée à la sécurité et aux pertes de revenus des établissements pendant la grève.

« On n'est pas capables d'assumer cela, sinon on va directement dans les services directs aux étudiants. Il n'y a aucune marge », a indiqué M. Beaugesne. Il souhaite que le nouveau gouvernement maintienne la décision.

Au plus fort des perturbations étudiantes, qui ont commencé en février, 25 des 48 collèges ont été touchés. Du nombre, 14 doivent terminer le trimestre d'hiver avant le 28 septembre.

Le calendrier compressé rend la tâche difficile aux cégepiens, surtout ceux qui connaissaient déjà des difficultés, affirme M. Beaugesne, qui estime leur proportion à 10 %. « C'est là que l'ajout des ressources a été négocié, on veut les mettre au service de ces étudiants. »

La rentrée ne s'est pas faite sans heurts entre les carrés verts et les carrés rouges, reconnaît-il. Mais tout est rentré dans l'ordre. Même chose du côté des professeurs, dont certains ont été proactifs pendant la grève en manifestant aux côtés des élèves.



Jean Beaugesne, président et directeur général de la Fédération des cégeps, affirme que le conflit étudiant aura des répercussions jusqu'au trimestre d'automne 2013.

Les traces vont demeurer longtemps. « On a des répercussions dans nos cégeps jusqu'à la session d'automne 2013. La grève a occasionné une année de perturbations », rappelle M. Beaugesne.

qui doivent commencer l'université au trimestre d'hiver 2013.

Un certain nombre de cégepiens, peut-être de 2500 à 3500, ont aussi abandonné leurs cours. Les collèges espèrent les ramener sur les bancs d'école pour le trimestre d'automne.

de ne pas poursuivre leurs études.»

Des activités d'accueil et d'intégration sont aussi organisées pour les élèves qui arrivent du secondaire et qui commenceront leur trimestre seulement à la mi-octobre.

Des priorités pour l'année à venir

Avec 79 443 cégepiens attendus au trimestre d'automne, les collèges connaissent une légère hausse de 0,7 % des inscriptions par rapport aux prévisions. Au cours des 10 prochaines années, c'est toutefois une baisse importante de 25 000 élèves – sur les 175 000 actuellement – qui les attend.

« C'est majeur », dit M. Beaugesne. Les cégeps situés en régions éloignées risquent d'être les plus touchés. La

Fédération des cégeps propose de revoir les modèles pour encourager les étudiants étrangers à s'y installer et pour y mettre en place des programmes exclusifs.

« Si on ne change pas de modèle, pour six ou sept collèges, on s'en va dans le mur. Il n'y a plus les masses critiques pour offrir un service de qualité. »

Avec l'arrivée d'un gouvernement péquiste qui souhaite étendre la loi 101 dans les collèges, la question de la langue revient également au premier plan. « Nous allons nous y opposer », affirme M. Beaugesne. Il indique que 13 000 élèves francophones et allophones sont inscrits dans les cégeps anglophones, un nombre stable depuis une dizaine d'années.

« On n'est pas capable d'assumer cela, sinon on va directement dans les services directs aux étudiants. Il n'y a aucune marge. »

Pour la rentrée d'automne, les collèges et les universités ont réussi, souvent au cas par cas, à faire en sorte que chaque diplômé du collégial puisse commencer ses études universitaires comme prévu. Il reste à faire le même travail pour ceux

La majorité de ces cégepiens ont probablement choisi de travailler à temps plein, croit M. Beaugesne. « C'est catastrophique pour l'avenir du Québec quand on a des étudiants qui ont le potentiel et qui décident



Hommage à une pharmacienne experte en cardiologie

Madame Julie Méthot, pharmacienne en milieu hospitalier, lauréate du Prix Roger-Leblanc 2012

M^{me} Julie Méthot est lauréate du Prix Roger-Leblanc 2012 remis par l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.). Ce prix reconnaît le leadership, les réalisations et l'engagement à l'avancement de la profession de pharmacien hospitalier.

M^{me} Méthot exerce la pharmacie à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, où elle a notamment mis sur pied un programme de stage diversifié en pharmacie. Grâce à son expertise et à un partenariat avec deux autres établissements de santé, ce programme permet aux résidents de se familiariser avec la pratique de la pharmacie dans les différentes sphères de la cardiologie adulte et pédiatrique.

En 2011, M^{me} Méthot a complété un stage postdoctoral au Centre d'études cliniques ECOGENE-21, établi au CSSS de Chicoutimi, dans le cadre de son affiliation avec l'Université de Montréal. Les travaux de recherche de Julie Méthot et sa contribution au développement d'une procédure de gestion des produits de recherche ont grandement contribué à valoriser le rôle du pharmacien hospitalier en recherche clinique.

M^{me} Méthot est aussi professeure adjointe à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et rédactrice en chef de la revue *Pharmactuel* depuis 2007. Son expertise, sa rigueur scientifique, son engagement et sa disponibilité pour ses patients et ses collègues font d'elle une personne-ressource hors pair, ainsi qu'un mentor exceptionnel pour les étudiants.



Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec

Voir tous les défis d'une carrière en environnement

Stages rémunérés.

Taux de placement exceptionnel.

Formation interdisciplinaire répondant aux besoins de la société et des employeurs.

Libre accès au transport en commun à Sherbrooke.

Étudiants provenant de disciplines variées.

Centre universitaire de formation en environnement

819 821-7933 ou sans frais 1 866 821-7933

Environnement@USherbrooke.ca



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Voir au futur

MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT

dans une perspective de développement durable

DIVERS CHEMINEMENTS :

- coopératif (avec stage)
- développement durable
- international
- biologie – écologie internationale
- biodiversité – gestion des territoires
- écologie industrielle – écoconception
- type recherche

Certains cheminements avec stage conduisent à un double diplôme avec, entre autres, des universités françaises :

- l'Université Montpellier 2
- l'Université de technologie de Troyes (UTT)
- l'École supérieure de commerce et de management Tours-Poitiers (ESCEM)

SÉANCES D'INFORMATION à Montréal : 3 octobre à Sherbrooke : 17 octobre

Tous les détails à : USherbrooke.ca/environnement

Trop d'embûches administratives pour les étudiants étrangers

PASCAL BRETON

Au moment où un rapport du gouvernement fédéral sur l'éducation internationale propose de doubler le nombre d'élèves étrangers dans les collèges canadiens, des embûches administratives empêchent le Québec d'en faire autant.

L'an dernier, Québec a pourtant mis sur pied un comité interministériel chargé de se pencher sur la question. Il devait remettre son rapport en décembre 2011, mais les délais s'étirent.

«Il semble que ce ne sera pas fait avant 2013», indique Jean Beauchesne, président et directeur général de la Fédération des cégeps.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada vient pour sa part de rendre public le rapport «L'éducation internationale: un moteur-clé de la prospérité future du Canada». Le document rappelle que le Canada connaîtra une

La majorité d'entre eux a bénéficié de l'entente entre la France et le Québec, qui permet aux élèves français de payer les mêmes droits de scolarité que les Québécois.

«Il faut créer des conditions favorables», affirme Hervé Pilon, directeur général du cégep André-Laurendeau et président de Cégep international.

Bien davantage que la barrière linguistique, ce sont des problèmes administratifs qui bloquent le recrutement à l'étranger, fait-il valoir. «Actuellement, le Québec n'est pas dans la course. Il va falloir lever un certain nombre d'embûches.»

Les cégeps doivent notamment respecter les «quotas» d'élèves prescrits par Québec, sans quoi on leur impose des pénalités financières. Or, la plupart des élèves étrangers souhaitent étudier dans les grandes villes comme Montréal, et les établissements sont déjà remplis.

«Actuellement, le Québec n'est pas dans la course.

Il va falloir lever un certain nombre d'embûches» — Hervé Pilon,

directeur général du cégep André-Laurendeau et président de Cégep international

pénurie importante de travailleurs qualifiés d'ici 10 ans.

Pour répondre aux défis, le rapport propose 14 recommandations, dont la première est de doubler le nombre d'élèves étrangers dans les collèges. En 2011, le Canada accueillait 239 131 étudiants étrangers. L'objectif est d'en accueillir 450 000 d'ici 2022.

Le Québec risque toutefois de rester derrière si des correctifs ne sont pas apportés. «On demande au ministère de l'Éducation de simplifier le fonctionnement et de revoir l'entente Québec-France», explique M. Beauchesne.

Moins de 3000 élèves étrangers étudient dans les collèges québécois.

Dans les autres provinces, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique, les collèges facturent directement les droits de scolarité aux élèves étrangers — environ 10 000 \$ annuellement —, ce qui leur permet de construire des logements et d'organiser des services pour les accueillir. Ce n'est pas le cas au Québec, où c'est le ministère de l'Éducation qui empêche la majeure partie des droits de scolarité.

Contrairement aux universités, les collèges n'ont également aucune marge de manœuvre sur leurs programmes pour les adapter afin que des élèves étrangers fassent une partie de leurs études au Québec et une partie dans leur pays.

Manifestations Concordia abandonne ses plaintes

L'Université Concordia a retiré ses plaintes contre 26 étudiants, accusés d'avoir violé les règlements de l'établissement pendant les manifestations étudiantes. Dans un communiqué publié sur le site de l'université, le recteur et vice-chancelier Alan Shepard a indiqué qu'après consultation des étudiants et des employés, il avait décidé de ne pas aller de l'avant avec les plaintes.

«Comme président de l'université, je crois qu'il est temps que notre communauté tourne la page et

se concentre sur notre avenir commun», a écrit M. Shepard dans un communiqué rédigé en anglais.

Depuis la fin du mois de mars, l'administration de l'université a déposé des plaintes contre des étudiants en vertu de son Code des droits et obligations, notamment dans les cas d'entrave de l'accès aux cours et aux installations universitaires. Les sanctions prévues pouvaient aller jusqu'à l'expulsion de l'université.

— Janie Gosselin

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES.



POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme



PLUS DE
300
MODELES

Grand choix de **LARGEUR**
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme



Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain



kia.ca

FAITES VITE!
L'OFFRE SE TERMINE
LE 1^{ER} OCTOBRE 2012


NOTRE MEILLEURE OFFRE À DATE SUR L'OPTIMA HYBRIDE

OPTIMA

HYBRIDE 2012



ROUTE (BA) : 4,9 L/100 km
VILLE (BA) : 5,6 L/100 km



Optima Hybride
MEILLEURE VOITURE FAMILIALE
(plus de 30 000 \$)

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA



Modèle Hybride Prime illustré*

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

26 465 \$¹









L'offre comprend les frais de transport et préparation et autres frais totalisant 1 570 \$, **L'ÉCO-CRÉDIT²** de **1 000 \$** et des économies en argent de **4 700 \$³**.
BASÉE SUR UN PRIX D'ACHAT DE 32 165 \$.
Offre basée sur le modèle Optima Hybride de base 2012.

INCLUANT

5 700 \$⁴

D'ÉCONOMIES EN ARGENT

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE DE TOUT MODÈLE OPTIMA HYBRIDE :

<ul style="list-style-type: none">  BOÎTE AUTOMATIQUE À 6 VITESSES  PHARES ANTIBROUILLARD  CAMÉRA DE RECU  COMMANDES AUDIO MONTÉES SUR LE VOLANT 	<ul style="list-style-type: none">  SIÈGES AVANT CHAUFFANTS  SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT UVO  CONNECTIVITÉ BLUETOOTH[®]  DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Le pouvoir de surprendre



5 VOUS ÊTES BIEN COUVERT AVEC KIA:
*Garantie complète sans souci de 5 ans/100 000 km

-  Programme aux membres des forces armées
-  Programme d'assistance mobilité
-  500 \$ rabais diplômés

Visitez votre concessionnaire Kia pour les détails

CLIQUEZ « J'AIME » SUR  POUR EN SAVOIR PLUS :

facebook.com/kiacanada.

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires. Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2012/2013 neuf chez un concessionnaire participant au plus tard le 1er octobre 2012. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Des conditions s'appliquent. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Toutes les offres excluent les frais de permis, les assurances, l'immatriculation, les taxes applicables et un acompte (lorsque applicable). D'autres frais de concessionnaire peuvent être exigés au moment de l'achat. D'autres options à l'achat ou à la location disponibles. *Le prix d'achat au comptant de 26 465 \$ des modèles Optima Hybride de base (OPTIMA) 2012 neuf de Kia comprend des économies en argent de 4 700 \$ (déduites du prix d'achat convenu avant taxes et sont non combinables aux offres spéciales de location ou de financement), l'Éco-Crédit de 1 000 \$, les frais de transport et préparation (1 455 \$), les frais de Recycle Québec (15 \$) et les droits sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable). L'immatriculation, les assurances, les taxes applicables et les frais du permis sont en sus. Basée sur un PDSF de 32 165 \$. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Disponible auprès des concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. L'Éco-Crédit sur les Optima Hybride 2012 est de 1 000 \$ (déduit avant taxes) et est applicable à l'achat ou à la location d'un modèle Optima Hybride 2012 neuf de Kia. Offre disponible chez les concessionnaires participants. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. *Les économies en argent de 4 700 \$ applicables à l'achat d'un modèle admissible Optima Hybride 2012 sont disponibles auprès d'un concessionnaire participant du 1er septembre au 1er octobre 2012. Ces économies en argent seront déduites du prix de vente convenu avant taxes et sont non combinables aux offres spéciales de location ou de financement. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. *Le PDSF de 37 250 \$ du modèle illustré Optima Hybride Prime (OPTIMA) 2012 neuf comprend les frais de transport et préparation de 1 455 \$ et les droits sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable). L'immatriculation, les assurances, les frais de Recycle Québec de 15 \$, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Disponible auprès des concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. *La lettre de marque et logo Bluetooth[®] sont des marques déposées et propriétés de Bluetooth SIG, Inc. *La consommation de carburant route/ville est basée sur les modèles Optima Hybride 2.4 L 4cyl à injection multipoint BA 2012 neufs. Ces estimations sont calculées sur la base de critères et de méthodes d'essai approuvés par Transports Canada. Veuillez vous référer à l'ÉNERGIE, Guide de consommation de carburant, publié par le gouvernement du Canada. Votre consommation réelle de carburant variera en fonction de vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Certaines conditions s'appliquent aux réductions de 500 \$ du Programme aux diplômés. Visitez votre concessionnaire Kia pour les détails. Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être vérifiés au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez le kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation et Kia Canada respectivement.

ACTUALITÉS

Propos déplacés sur les Haïtiens

Le « Doc Mailloux » encore blâmé

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Les rapprochements faits par Pierre Doc Mailloux entre la sexualité des Haïtiens et celle des animaux sont inacceptables à la radio, a tranché hier le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR).

L'organisme condamne la station CHOI-FM pour les propos du psychiatre, qui accumule les blâmes, les peines disciplinaires et les controverses.

La station s'était défendue en faisant valoir qu'il s'agissait de propos «certes colorés», mais pas racistes.

Au cours d'une tribune téléphonique diffusée en avril dernier à Québec, Pierre Mailloux s'en est pris à un auditeur qui venait de lui confier qu'il avait eu sa première relation sexuelle à 13 ans.

«De quel coin de la tribu vous venez? Sacrement! Mais c'est des vrais animaux! C'est aussi pire qu'Haïti!», a-t-il affirmé en ondes, selon la transcription fournie par le CCNR. Après une réplique hésitante de l'auditeur, le psychiatre controversé a ajouté: «Sacrement! Aussi pire qu'Haïti, c'est pathétique!»

Son interlocuteur était un jeune homme de 21 ans qui fréquente son amie depuis l'âge de 11 ans. Elle a le même âge que lui.

Pierre Mailloux n'a pas rappelé *La Presse*.

Commentaires abusifs et discriminatoires

Dans une décision rendue publique hier, le CCNR critique vertement la station de radio de Québec. «Ces propos sont méprisants et dégradants envers les gens d'origine haïtienne et constituent, selon le comité, une représentation négative des gens d'origine haïtienne», écrit le CCNR.

L'organisme poursuit en dénonçant «une généralisation dénigrante et stéréotypée».

Joint par *La Presse*, Raynald Brière, grand patron de la station, a affirmé «prendre acte» de la décision du CCNR et a assuré qu'il «agira en conséquence». M. Brière, qui dirige le groupe propriétaire de CHOI-FM, n'a toutefois pas voulu dire si Pierre Doc Mailloux serait de retour sur ses ondes. «On verra ça», a-t-il laissé tomber en riant.

«Propos colorés»

CHOI-FM avait plaidé qu'il existait un réel problème d'exploitation sexuelle de mineurs en Haïti et que les propos de Pierre Mailloux étaient simplement «colorés».

CHOI-FM avait plaidé qu'il existait un réel problème d'exploitation sexuelle de mineurs en Haïti et que les propos de Pierre Mailloux étaient simplement «colorés».

«Le D^r Mailloux s'est indigné des pratiques sexuelles trop hâtives dans la vie de ces jeunes gens, et l'emploi des mots "animaux", "tribu" ou "Haïti" se voulait caricatural et visait l'instinct animal (pulsions), et des peuples défavorisés et parfois, malheureusement, sous-développés», a écrit la station.

«Les propos, pris dans leur contexte, n'ont pas de connotations racistes, bien qu'ils ne mettent peut-être pas en lumière les qualités principales du peuple haïtien qui, par ailleurs, est un peuple très courageux qui a dû faire face à plusieurs terribles tragédies.»

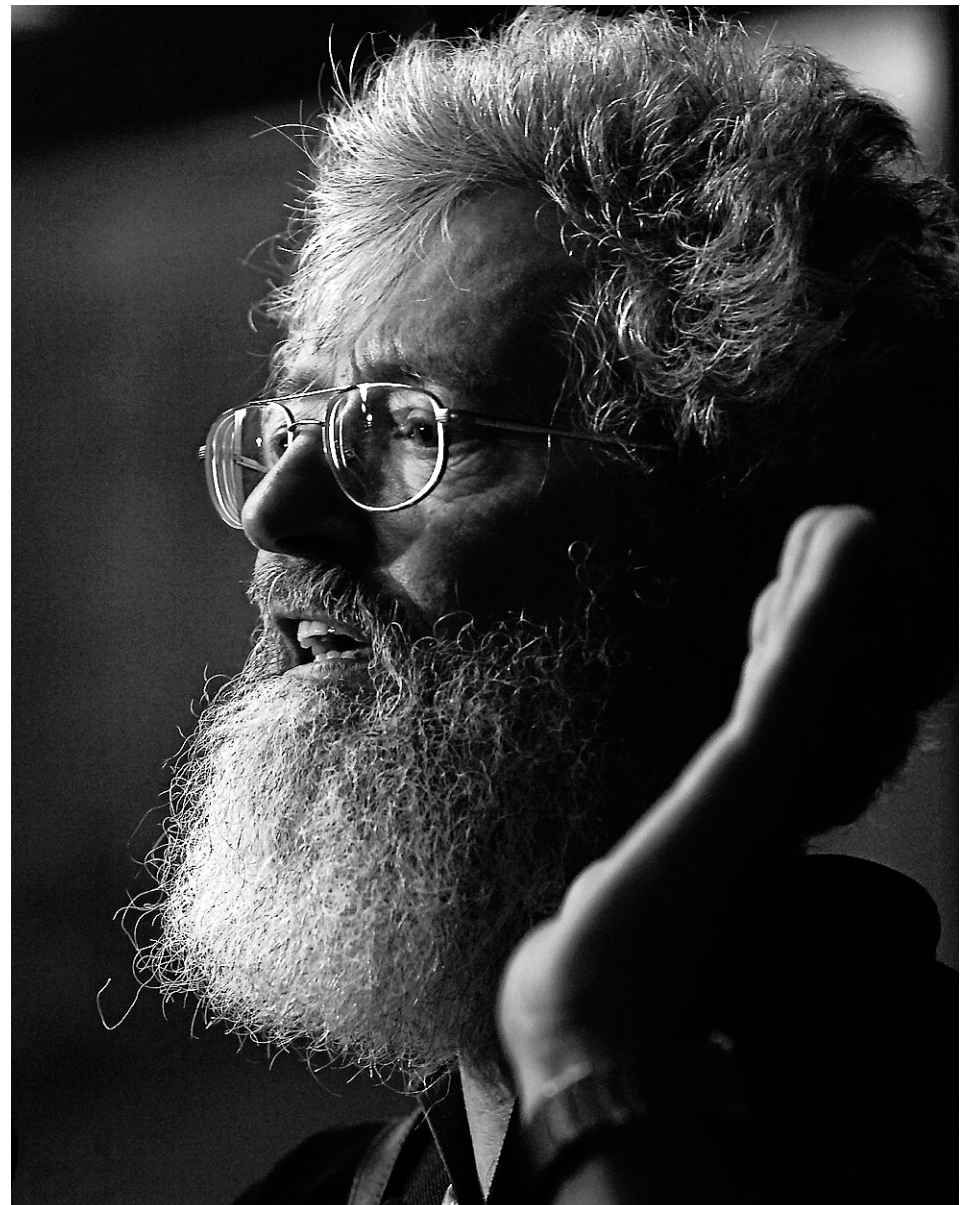


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le psychiatre Pierre Mailloux accumule les blâmes, les peines disciplinaires et les controverses.

Là où tout est possible.



La toute nouvelle B250!

Précommandez la vôtre dès aujourd'hui!



Classe-C: elle hausse la barre des performances.

C250 2013 berline

TAUX DE LOCATION	PAIEMENT DE LOCATION
3.9%*	458\$*
48 MOIS	2 995\$* ACOMPTE

PRIX TOTAL*: 42 254\$*

*Taxes en sus.



Classe-GLK: l'aventurier civilisé.

GLK350 4MATIC™ 2013 VUS

TAUX DE LOCATION	PAIEMENT DE LOCATION
2.9%*	569\$*
39 MOIS	3 800\$* ACOMPTE

PRIX TOTAL*: 47 115\$*

*Taxes en sus.

*Le prix total de 42 254,49\$/47 115\$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045\$, les frais de RDPRM pouvant atteindre 65\$, la taxe de 100\$ sur le climatiseur et les droits de 15\$ sur les pneus. Offre de location basée sur la berline C250 / VUS GLK350 4MATIC™ et proposée uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 458\$/569\$ par mois pendant 48/39 mois. Acompte initial ou échange équivalent de 2 995\$/3 800\$. Les frais FCLP ainsi que les taxes applicables sont payables à la date d'entrée en vigueur du bail. Obligation totale de 26 995\$ / 27 285\$ plus taxes. Maximum de 18 000 km/année (0,20\$/km supplémentaire). Photos à titre indicatif seulement. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Visitez Silver Star pour plus de détails. Cette offre se termine le 30 septembre 2012.



0.9%** pour 36 mois

Mercedes-Benz CERTIFIÉ

# INV.	CLASSE	AN-NEE	MODELE	COULEUR EXT.	COULEUR INT.	KM	DESCRIPTION	PRIX
3269A	Smart	2009	fortwo pure coupé	Rouge rallye	Gris	39 745	Automatique, air climatisé	7 500 \$
3282A	Classe-B	2009	B200	Gris montagne mét.	Noir	46 621	Automatique, intégration iPod, sièges chauffants	18 947 \$
3274A	Classe-B	2009	B200	Argent polaire mét.	Noir	43 775	Automatique, Ensemble Premium	19 115 \$
3292A	Classe-B	2009	B200 Turbo	Argent polaire mét.	Noir	40 136	Automatique, Ensemble Sport Premium	20 744 \$
3305A	Classe-B	2010	B200	Noir	Noir	51 270	Automatique, intégration iPod, sièges chauffants	21 853 \$
3199A	Classe-C	2010	C250 4Matic berline	Gris ténorité mét.	Noir	63 341	Édition deluxe, toit ouvrant et sièges chauffants	25 656 \$
3263A	Classe-C	2009	C230 4Matic berline	Blanc calcite	Noir	44 167	Ensemble Sport	25 767 \$
3266A	Classe-C	2009	C300 4Matic berline	Argent iridium mét.	Noir	47 174	Ensemble Sport Premium	28 146 \$
3277A	Classe-C	2009	C300 4Matic berline	Argent palladium mét.	Noir	49 348	Toit ouvrant, jantes 17 po, sièges chauffants	28 950 \$
3368A	Classe-C	2010	C300 4Matic berline	Noir obsidienne mét.	Noir	50 880	Ensemble Premium, Édition Spéciale	32 000 \$
3375A	Classe-GLK	2010	GLK 4Matic	Noir	Beige amande	48 107	Ensemble Premium, barres de frottement	32 650 \$
3291A	Classe-E	2010	E350 4Matic berline	Gris ténorité mét.	Noir	50 753	Ensemble Premium AMG	44 500 \$
3314A	Classe-S	2009	S450 4Matic berline	Argent iridium mét.	Noir	49 611	Ensemble Premium, caméra de recul	47 800 \$
3397A	Classe-M	2010	ML350 4Matic	Beige/noir	Noir	20 592	Ensemble Sport Premium	47 800 \$
20882A	Classe-E	2011	E350 4Matic berline	Argent palladium mét.	Noir	6 000	Ensemble Premium, bas kilométrage, roues AMG	59 800 \$
3179A	Classe-S	2010	S550 4Matic berline	Noir obsidienne mét.	Beige cachemire	24 939	Ensemble Premium, Distronic Plus	68 000 \$
2080A	Classe-S	2010	S600 Sedan	Blanc diamant mét.	Beige cachemire	13 500	Moteur V12, divertissement à l'arrière	115 000 \$

** Financement 0,9% offert uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Financement maximal sur 36 mois applicable uniquement aux véhicules Certifiés Mercedes-Benz 2008-2010 (moins de 140 000 km) et véhicules Certifiés smart 2008-2010 (moins de 100 000 km). Exemple de financement basé sur un modèle 2008 : 20 000\$ à 0,9% par année équivaut à 536,30\$ par mois pendant 36 mois. Le coût d'emprunt est de 279\$ pour une obligation totale de 20 279\$. Un acompte pourrait être exigé. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Visitez Silver Star pour plus de détails. Cette offre se termine le 30 septembre 2012.

Silver Star

MONTRÉAL

7800, DÉCARIE • 514 359.3535

SILVERSTAR.CA

Le concessionnaire Mercedes-Benz #1 au Canada

Nouveau-Brunswick Lancement d'un guide pour la santé à l'école

Un guide faisant la promotion de la santé et du mieux-être en milieu scolaire a été lancé hier devant plusieurs centaines de jeunes au Centre scolaire communautaire La Fontaine de Néguaq, au Nouveau-Brunswick. Le guide intitulé *Mon école en santé* sera distribué dans le réseau des écoles francophones de la province. Il favorise notamment la

création d'un comité de santé et de mieux-être dans les institutions scolaires. Quatre étapes y sont proposées pour atteindre les objectifs souhaités. Ce guide est une initiative du Mouvement acadien des communautés en santé et du Réseau-action communautaire de la Société santé et mieux-être en français.

— La Presse Canadienne

Saskatchewan La cause de la femme d'un sénateur libéral reportée

La cause de la femme d'un sénateur du Manitoba accusée d'avoir proféré des menaces à l'endroit de son mari à bord d'un avion a été reportée. Maygan Sensenberger, 25 ans, est aussi accusée d'avoir troublé l'ordre.

Elle devait déposer un plaidoyer devant un tribunal de Saskatoon hier, mais le processus a été remis à demain. M^{me} Sensenberger est mariée au sénateur libéral Rod Zimmer, âgé de 69 ans.

— La Presse Canadienne

C'est le temps de visiter...

pour connaître les dates des portes ouvertes de l'école de votre choix

189 écoles regroupées sur un seul site! vous y trouverez toute l'information dont vous avez besoin...

LA PRESSE



Fédération des établissements d'enseignement privés

lapresse.ca/annuaire-feep

Le Doc Mailloux, le fond et la forme



**PATRICK
LAGACÉ**
CHRONIQUE

Ne me demandez pas pourquoi, mais il y a des gens qui trouvent parfaitement normal d'appeler les stations de radio pour raconter en ondes leurs problèmes de couple. Un autre trait qui, j'imagine, distingue l'Homme de son cousin le babouin.

C'est ce qu'a fait un gars de Québec, le 20 avril dernier, à CHOI-FM, la fameuse antenne de la chaîne Radio X dans la Vieille Capitale.

Et qui tenait salon, en studio, ce soir-là, à l'émission *Show Tard*?

Le psychiatre Pierre Mailloux, mieux connu sous son nom médiatique de « Doc Mailloux ».

Le Doc Mailloux, comme chacun le sait, est devenu célèbre dans les années 90 en animant à CKAC une tribune téléphonique hors norme où il n'hésitait jamais à frotter les oreilles des auditeurs qui l'appelaient pour raconter leurs problèmes.

Sa chute médiatique a commencé en 2005 quand, à *Tout le monde en parle*, il

a relayé avec un aplomb déplacé des études discréditées sur le supposé déficit d'intelligence des Noirs. À partir de là, il est devenu médiatiquement radioactif.

où on l'invite encore, des niaiseries choquantes en lien avec l'actualité. De grandes généralisations stupides: les Arabes et les Maghrébins, par exemple, sont des « peuples profondément tarés »...

Mais je m'éloigne. Pierre Mailloux prenait donc des appels, le 20 avril dernier, à CHOI-FM, et ce type de 21 ans a appelé pour dire que sa blonde était jalouse et possessive. « Nous sommes ensemble depuis 10 ans, et j'avais 13 ans quand nous

normes de radiotélévision (CCNR).

Extrait de la décision de CCNR: « Ces propos sont méprisants et dégradants envers les gens d'origine haïtienne et constituent, selon le Comité, une représentation négative des gens d'origine haïtienne. »

Le pire?

Le pire, c'est que le Doc Mailloux a raison. Comme d'autres pays du tiers-monde, Haïti est aux prises avec ce phénomène: les

problème. » Un problème qui en entraîne d'autres.

Ces enfants qui font des enfants: c'était en 2004 au cœur d'un rapport de l'ONG Save the Children, qui analysait l'ampleur du phénomène dans le monde. Haïti, y apprenait-on, est au 26^e rang des 48 pays où la santé des filles-mères et de leurs rejets est le plus à risque.

Le rapport de Save the Children est tout ce que le Doc Mailloux n'a pas été le 20 avril (et si souvent avant): nuancé.

Je ne défends pas le Doc Mailloux. Je dis simplement que la forme d'un message est aussi importante que son fond, quoi qu'on en pense. Pierre Mailloux est un homme intelligent. Il sait cela. On peut seulement déduire que quand son personnage fait des singeries, ce n'est pas à l'insu de Pierre Mailloux.

C'est dommage. Parce que quand le psychiatre Mailloux est nuancé, comme il l'était chez Paul Arcand hier matin en expliquant avec brio les subtilités juridico-psychiatriques du cas de Pascal Morin, ce schizophrène qui a tué sa mère et ses deux nièces, il fait vraiment œuvre utile. Il peut vraiment éduquer les gens.

Malheureusement, ce doc-là est éclipsé par l'autre Doc Mailloux, celui qui fait pipi sur la moquette pour épater les babouins.

Le pire, c'est que le Doc Mailloux a raison. Comme d'autres pays du tiers-monde, Haïti est aux prises avec ce phénomène: les enfants qui, laissés à eux-mêmes, ont des relations sexuelles. Par définition trop précoces.

Depuis, le Doc défraie périodiquement la manchette pour deux raisons.

Primo, le Collège des médecins s'acharne sur lui. Pierre Mailloux est un psychiatre apprécié de ses patients et de son milieu mauricien. Mais le Collège tente d'abattre le « Doc Mailloux » des ondes en visant le praticien. Sans grand succès. Pierre Mailloux sait se défendre.

Deuzio, le Doc Mailloux lance souvent ici et là, sur les tribunes radiophoniques

avons eu notre première relation sexuelle », a aussi relaté le jeune homme...

Réponse du Doc Mailloux: « Ahhh, pathétique! De qui, quel coin de la tribu vous d'avez-vous? Sacrement! Mais c'est des vrais animaux! C'est aussi pire qu'Haïti! »

Pour ces singeries diffusées sur les ondes d'une station habituée à en diffuser souvent, Radio X, propriété de Radio-Nord, a fait l'objet d'une plainte. Qui a fait l'objet d'un blâme du Conseil canadien des

enfants qui, laissés à eux-mêmes, ont des relations sexuelles. Par définition trop précoces.

En 2010, après le séisme, j'avais visité une infirmerie à Fonds-Parisien, une commune rurale à l'est de Port-au-Prince avec un médecin haïtien, le D^r Maxime Sénatus. Sur le chemin du retour, j'avais évoqué avec lui ces mères affreusement jeunes qu'on croisait partout...

« En effet, m'avait-il répondu, les enfants qui font des enfants, c'est un

Facebook pour faciliter le don d'organes au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Une campagne de don d'organes mise sur pied par la receveuse d'une double transplantation d'un poumon a désormais de très nombreux nouveaux amis.

Le site de réseautage social Facebook espère que son nouvel outil de don d'organes, qui permet aux utilisateurs de partager leur statut de donneur d'organes, aidera Hélène Campbell à faire parler de sa cause.

M^{me} Campbell, dont la campagne de don d'organes par l'entremise des médias sociaux a attiré l'attention de nombreuses célébrités, dont Ellen DeGeneres et Justin Bieber, dit être excitée par l'attention que Facebook peut susciter pour sa démarche. Selon elle, la capacité de partage de Facebook rejoint le thème même qui est au cœur du don d'organes.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, M^{me} Campbell a laissé entendre qu'avec ce nouveau registre des donneurs d'organes, il est désormais plus facile de s'intéresser à cette cause et de faire connaître sa propre décision aux autres.

Déjà aux États-Unis et en Grande-Bretagne

Facebook a inauguré cet outil en mai aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et l'active désormais au Canada. Depuis son apparition, il y a quatre mois, l'outil a été rendu disponible dans 12 autres pays, et Facebook lui attribue le mérite d'avoir convaincu 275 000 nouvelles personnes de devenir des donneurs d'organes.

Les délais liés au lancement en sol virtuel canadien sont imputés aux restrictions provinciales et fédérales qui encadrent la pratique du don d'organes au pays, a précisé le dirigeant de Facebook Canada, Jordan Banks.

« Nous devons tenir compte de 13 gouvernements au pays, il n'y a pas de registre fédéral », a-t-il dit.

La ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, qui a assisté à la conférence de presse où Facebook a annoncé le lancement de ce nouvel outil, n'a pas été en mesure de donner le nombre de personnes ayant donné leur consentement pour offrir leurs organes au pays.

TD Canada Trust

Rien ne vaut des services bancaires confortables



**LA MEILLEURE
BANQUE**
POUR UNE
**7^E ANNÉE
D'AFFILÉE**

« Satisfaction de la clientèle la plus élevée parmi les cinq grandes banques de détail », selon J.D. Power and Associates.

Heures d'ouverture prolongées, conseils pratiques, services bancaires le dimanche et accès rapide à vos comptes en ligne, par téléphone ou au guichet automatique... L'expérience bancaire n'aura jamais été aussi confortable. En plus de faire des clients heureux, cela nous a valu notre septième prix J.D. Power and Associates d'affilée. Merci à tous nos clients.

Pour en savoir plus, visitez le tdcanadatrust.com/prixjdpower



Des services bancaires confortables



Parmi les cinq grandes banques de détail, TD Canada Trust a reçu la plus haute note dans les enquêtes effectuées par J.D. Power and Associates entre 2006 et 2012 relativement à la satisfaction de la clientèle à l'égard des services bancaires de détail canadiens[®]. L'enquête de 2012 repose sur un total de 11 764 réponses. Les résultats de cette enquête exclusive font état de l'expérience et des perceptions de clients sondés entre février et mai 2012. Vos expériences pourraient être différentes. Visitez le site jdpower.com. [®] / Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.

POLITIQUE

Une grosse côte à remonter

« Le défi est plus grand pour nous au Québec », admet le ministre conservateur Maxime Bernier

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Conscient que son parti à une côte abrupte à remonter au Québec, le ministre d'État responsable des petites entreprises, Maxime Bernier, a fait une tournée des régions du Québec durant l'été afin de prendre le pouls de la population et renverser une tendance inquiétante pour le gouvernement Harper.

M. Bernier a confirmé à *La Presse* qu'il a passé une bonne partie de l'été à sillonner le Québec afin d'entendre les préoccupations des gens et mieux expliquer les politiques controversées de son gouvernement, en particulier la réforme de l'assurance-emploi et les compressions budgétaires imposées dans le cadre de la lutte contre le déficit.

5 sièges sur 75 au Québec

Les conservateurs ne détiennent que 5 des 75 sièges au Québec. Depuis leur retour au pouvoir, en 2006, ils n'y ont jamais détenu plus de 11 sièges. Depuis les élections de mai 2011, le NPD compte 58 sièges, le Parti libéral, 8 sièges et le Bloc québécois, 4 sièges.

Dans les sondages, les appuis au Parti conservateur dépassent à peine les 15 % au Québec, tandis que le taux d'insatisfaction des Québécois envers le gouvernement Harper frise les 70 %. Des militants conservateurs ont d'ailleurs reproché au premier ministre son absence au Québec.

« Le défi est plus grand pour nous au Québec que partout



Le ministre d'État responsable des petites entreprises Maxime Bernier rentre d'une tournée estivale au Québec au cours de laquelle il a tenté de rétablir les ponts entre les conservateurs et les électeurs.

PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

ailleurs au Canada. C'était important de sillonner le Québec. En tant que conservateur et député du Québec, je veux qu'il y ait plus de députés de mon parti élus au Québec aux prochaines élections. Pour ce faire, il faut être présent sur le terrain. Il faut expliquer nos politiques et être à l'écoute des gens », a affirmé M. Bernier.

Une première

C'est la première fois qu'un ministre du gouvernement Harper consacre une partie de son été à visiter les régions du Québec. À l'époque où il

dirigeait le Bloc québécois, l'ancien chef Gilles Duceppe faisait une tournée estivale du Québec chaque année, en août, afin de rencontrer les Québécois et de prendre le pouls de la population. Des stratégies des autres partis avaient reconnu que cette stratégie avait permis à M. Duceppe d'être bien au courant des préoccupations des régions du Québec et d'entreprendre la nouvelle session parlementaire avec force.

Maxime Bernier s'est notamment rendu dans les régions du Québec, comme la Gaspésie, qui

présente un taux de chômage élevé et où les changements au programme d'assurance-emploi annoncés dans le dernier budget ont été mal accueillis.

« De la mauvaise publicité »

« Nous avons eu de la mauvaise publicité. Les députés du NPD ont décrié notre politique. Mais ce que j'ai dit aux gens que j'ai rencontrés, c'est que l'assurance-emploi ne doit pas être un hamac, mais un filet de sécurité sociale », a expliqué le ministre.

« Dans ces régions, il y a aussi une pénurie de

main-d'œuvre dans certains secteurs, même si le taux de chômage est élevé. Il faut s'assurer que les gens puissent répondre à la demande des entrepreneurs dans ces régions et dans toutes les régions du Canada », a-t-il ajouté.

M. Bernier a aussi prêché les vertus de la discipline budgétaire à Ottawa, puis a souligné que la crise de l'endettement de certains pays de l'Union européenne contribue à la fragilité de l'économie mondiale.

La carte de crédit

« C'est en payant ses dettes que l'on s'enrichit. C'est vrai pour un particulier. C'est vrai pour un gouvernement. Ce n'est pas en dépensant jusqu'à la limite de sa carte de crédit que l'on s'enrichit. C'est pour cela que l'on coupe dans nos dépenses, sans augmenter les taxes et les impôts, pour éliminer le déficit. Les gens comprennent cela et ils sont d'accord avec cela », a dit M. Bernier.

La principale préoccupation des Québécois? « Ce sont des emplois, des emplois, des emplois. Les dernières élections au Québec l'ont d'ailleurs démontré: 58 % des Québécois ont voté soit pour la Coalition (CAQ) ou pour le Parti libéral, deux partis qui ne veulent pas rouvrir le dossier constitutionnel et veulent se concentrer sur la création d'emplois. Je n'ai entendu personne me demander de rouvrir le dossier constitutionnel. C'est à l'image des résultats des élections », a-t-il conclu.

PENSION DES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

Un régime minceur

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a averti ses troupes, lundi à l'occasion d'un caucus marquant la rentrée parlementaire, que le généreux régime de pensions des députés serait revu et corrigé.

Le gouvernement conservateur compte augmenter de manière substantielle les cotisations des députés à leur régime de pension, longtemps décrié par les contribuables en raison de sa générosité et de ses coûts importants pour l'État.

Les changements envisagés feraient passer la part de la contribution des députés à leur régime de 14 % à 50 % d'ici

2016, ce qui permettrait d'alléger davantage le régime sur ce qui existe dans le secteur privé, a appris *La Presse*.

Ces changements seront vraisemblablement contenus dans le projet de loi omnibus visant à mettre en œuvre d'autres éléments du dernier budget déposé au printemps. Ce projet de loi « mammouth », comme se plaisent à l'appeler les partisans de l'opposition, sera déposé dans les prochaines semaines et contiendrait aussi des changements au régime de pension des fonctionnaires. La part de la contribution des employés du gouvernement fédéral passerait de 40 % à 50 %.

À l'heure actuelle, un député doit siéger au moins six ans à la Chambre des communes pour avoir droit à une pension à vie à partir de l'âge de 55

La part de la contribution des députés à leur régime de retraite passerait de 14 % à 50 % d'ici 2016.

ans. Ces critères pourraient aussi être modifiés. Selon certaines informations, l'âge d'admissibilité serait porté à 65 ans, également d'ici 2016.

Les députés actuels pourraient quand même toucher les fruits de leur régime pension obtenus jusqu'ici à partir de 55 ans. Résultat: les changements affecteront donc grandement les députés qui seront élus après les prochaines élections, prévues en 2015.

À l'occasion de la réunion du caucus, les députés conservateurs ont été informés des changements à venir. Le premier ministre Stephen Harper a fait valoir que son gouvernement compte modifier le régime de pension des députés, comme il s'est engagé à le faire dans le dernier budget. Les sénateurs seront aussi touchés par ces changements.

« Nous devons faire notre part. Nous n'avons pas le choix. Nous avons promis de le faire et nous allons respecter notre engagement », résume-t-on dans les rangs conservateurs.

Interrogé à ce sujet, hier, avant son entrée à la Chambre des communes, le ministre des Finances Jim Flaherty a affirmé qu'il appuie les

changements au régime de pension des élus.

« C'est un enjeu important. Les Canadiens s'attendent à ce que nous modifions le régime », a déclaré le grand argentier du pays.

Le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, s'est montré avare de détails, affirmant que le gouvernement n'a pas encore arrêté sa décision sur les changements à venir.

En privé, on convient dans les rangs conservateurs que le gouvernement ne peut pas remettre cette réforme aux calendes grecques compte tenu des changements qu'il a imposés au programme de sécurité de la vieillesse.

Dans le dernier budget, le gouvernement Harper a annoncé que l'âge de l'admissibilité au programme de sécurité de la vieillesse passera graduellement de 65 à 67 ans à partir du 1^{er} avril 2023. Le nouvel âge d'admissibilité sera en vigueur en 2029. Les Canadiens âgés de 54 ans ou plus au 31 mars ne seront pas touchés par cette réforme.

INVESTIR AU FÉMININ

Si vous êtes une femme et déterminez plus de 100 000\$ en placements, vous devez assister à cette conférence !

Vous obtiendrez des réponses des questions comme:

- Pourquoi les femmes ont de meilleurs rendements que les hommes ?
- Comment accorder sécurité avec rentabilité ?
- L'importance de connaître les stratégies fiscales suite au décès du conjoint
- Vieillir sans épuiser ses épargnes: un défi pour la femme

APPELEZ DÈS MAINTENANT POUR RÉSERVER au 450-663-5550
(ligne de réservation 24 heures)
Les places sont limitées

CONFÉRENCE RÉSERVÉE AUX FEMMES

le mardi 25 septembre 2012 - 19h à 20h 30

HILTON LAVAL

2225 Autoroute des Laurentides, Laval
Sortie 10 de l'autoroute 15, sur la voie de service, côté Est.

François Gagnon, CPA, CA PI, Fin., est conseiller en placements. Il aide des centaines de personnes à minimiser leurs impôts et à mieux faire fructifier leurs portefeuilles.

Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc. Est une société de courtage plein exercice en valeurs mobilières. Filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc., elle est membre de l'OCRVV et du Fonds canadien de protection des épargnants.

INDUSTRIELLE ALLIANCE
VALEURS MOBILIÈRES INC.

FCPE
MEMBRE

SHANA TOVA

Santé, Bonheur et Paix

RR

ROTHENBERG & ROTHENBERG

Westmount
(514) 934-0586

Pointe-Claire
(514) 697-0035

Longueuil
(450) 321-0001

Vacances Sinorama

998 Boul. Saint-Laurent, Suite 518, Montréal, Québec H2Z 9Y9

Heures d'ouverture: Lun.-Ven.: 10:00 am-6:00pm Sam. - Dim.: 10:00 am - 5:00 pm

Ton rêve oriental mon pays natal

www.vacancesinorama.com

Sans-frais: 1866-810-0888
E-mail: info@vacancesinorama.com Tel.: 514-866-6888 Fax.: 514-866-3388

MasterCard VISA

Un rabais de CAD \$0 sera appliqué par personne si le paiement final est effectué par chèque, internet ou comptant 90 jours avant le date de départ (exclusivement pour les voyages organisés en Asie)

La Chine avec multiples visites + Fleuve Yangtze (Trois Gorges) 21+2 Jours

A Visites : Beijing - Xi'an - Luoyang (Les Grottes de Longmen) - Temple Shaolin - Fleuve Yangtze (Trois Gorges) - Yichang - Wuhan - Shanghai - Suzhou - Guilin - Yangshuo - Guangzhou - Zhongshan - Zhuhai - Macau - Hong Kong

B Visites : Beijing - Xi'an - Luoyang (Les Grottes de Longmen) - Temple Shaolin - Suzhou - Shanghai - Wuhan - Yichang - Fleuve Yangtze (Trois Gorges) - Chongqing - Guilin - Yangshuo - Guangzhou - Zhongshan - Zhuhai - Macau - Hong Kong

Séances d'information

Montréal Le 20 Oct. à 14:00
998 Boul. Saint-Laurent, Suite 518

Québec Le 23 Sep. à 14:00
Le 21 Oct. à 11:00
Hôtel Delta Québec

Les 07/14 Mars 2013	3199\$/p.p.	Les 04/11/18/25 Juillet 2013	3799\$/p.p.
Les 21/28 Mars 2013	3399\$/p.p.	Les 01/08/15/22 Août 2013	3799\$/p.p.
Les 4/11/18/25 Avril, 2013	3499\$/p.p.	Le 29 Août 2013	3699\$/p.p.
Les 02/09/16/23/30 Mai 2013	3499\$/p.p.	Les 05/12/19/26 Sep. 2013	3699\$/p.p.
Les 06/13 Juin 2013	3499\$/p.p.	Les 03/10/17/24 Oct. 2013	3699\$/p.p.
Les 20/27 Juin 2013	3799\$/p.p.	Le 31 Oct./Le 07 Nov. 2013	3499\$/p.p.

Sinorama vous offre 2 jours gratuits à Macau et à Luoyang (Les Grottes de Longmen + Temple de Shaolin), Hôtel + visite + transport, valeur de plus de \$1000

Voyagez avec nous en Chine 13/14/16/19/30/39 Jours et au Vietnam - Cambodge - Thaïlande - Malaisie - Singapour

Vacances Sinorama Inc se réserve le droit de modifier l'ordre des visites et de changer les hôtels de même catégorie sans préavis en fonction de la réservation.

La légitimité des gouvernements compromise

Le directeur général des élections du Canada s'inquiète du faible taux de participation des jeunes

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le faible taux de participation chez les jeunes électeurs du Canada pourrait mener à une crise, a affirmé le directeur général des élections du Canada (DGEC), Marc Mayrand, à l'occasion de la Semaine canadienne de la démocratie.

En 1965, le taux de participation aux élections fédérales des électeurs qui pouvaient voter pour la première fois était de 69%. Vingt ans plus tard, il avait baissé à 58%. En 2004, il avait dégringolé à 34%.

« Si on ne trouve pas de moyens de traiter cette question-là, ça peut devenir à un moment donné une crise », a dit hier le DGEC lors d'une entrevue avec *La Presse*. « Ça remet en question la légitimité du gouvernement, à un certain moment. Ça peut créer de l'instabilité sociale... »

« Pas de solution magique »

« Sans dramatiser, a-t-il conclu, c'est quelque chose dont on doit se préoccuper maintenant, et non pas attendre d'arriver à un état de crise. »

Or, « il n'y a pas de solution magique », a souligné M. Mayrand. « Pour moi, ça revient essentiellement à la formation citoyenne. Ça commence jeune, en principe à la maison, ça se fait à l'école, et ça se poursuit dans toutes les activités communautaires qu'on peut faire comme citoyen. »

Cette semaine, à l'occasion de la Semaine canadienne de la démocratie, le DGEC et divers partenaires ont prévu une série d'activités dans des écoles et des universités partout au pays afin de sensibiliser les jeunes et leurs professeurs aux enjeux et aux outils disponibles.

Les études commandées par son bureau au cours des dernières années montrent que « les jeunes ont une approche très différente » relativement à la citoyenneté et au vote, a précisé M. Mayrand.



PHOTO ROGERIO BARBOSA, ARCHIVES REUTERS

Le taux de participation des jeunes aux élections fédérales est passé de 69% en 1965 à 34% en 2004.

« C'est très marquant de voir comment les jeunes n'ont aucune hésitation à dire que le vote n'est pas un devoir de citoyen », a-t-il constaté.

« Il y a quelque chose qui se passe de fondamental », a ajouté le DGEC. Il a notamment souligné que l'engagement social et communautaire des jeunes est en baisse. Il a également noté le désintérêt marqué de certains d'entre eux par rapport au débat politique.

Dans un tel contexte, selon le DGEC, tous doivent collaborer pour corriger le tir : médias, politiciens, parents, jeunes, professeurs...

Ceux qui croient que le vote par l'internet pourrait régler le problème du jour

au lendemain pourraient attendre longtemps. « Ce n'est pas pour demain, a-t-il affirmé. C'est quelque chose qui va arriver, je pense.

« Sans dramatiser, c'est quelque chose [le vote des jeunes] dont on doit se préoccuper maintenant, et non pas attendre d'arriver à un état de crise. »

— Marc Mayrand, directeur général des élections du Canada

Mais on est encore loin des questions technologiques qui vont susciter la confiance nécessaire. »

D'importants changements institutionnels ou

démocratiques, comme la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel, pourraient également s'avérer inefficaces. « Il n'y a pas

d'indication que le taux de participation serait touché significativement si on changeait le mode de représentation. Il y a quelque chose de plus profond là-dedans. »

« Il faut changer les mentalités, et ça, ça se fait par l'éducation », a ajouté M. Mayrand.

Heureusement, certains signent sont encourageants, comme l'augmentation possible du taux de participation des jeunes lors des dernières élections au Québec. « J'ai hâte de voir les résultats, a-t-il dit. Mais on sait déjà que ça a augmenté de 17% [pour l'ensemble des électeurs]. Il n'y a pas de raison de croire que les jeunes n'auraient pas augmenté à peu près dans la même proportion, ce qui serait déjà excellent. »

Mais « le test, c'est de savoir si ça va être soutenu », a conclu le DGEC.

Loi omnibus sur le crime Un article est jugé inconstitutionnel

Un juge de l'Ontario a décrété qu'un autre article de la loi omnibus sur le crime, adoptée par les conservateurs en 2008, est inconstitutionnel.

Le juge de la Cour supérieure Alan Bryant a aboli une section du Code criminel faisant référence aux délinquants dangereux, dans une décision rendue publique hier.

Dans certaines circonstances, la section exigeait qu'un délinquant prouve qu'il n'était plus dangereux, ce qui pouvait signifier qu'un détenu doit passer le reste de sa vie derrière les barreaux.

Cette disposition particulière s'appliquait aux délinquants qui ont été condamnés à trois reprises d'un crime violent ou sexuel, et qui ont écoupé de peines

d'emprisonnement d'au moins deux ans.

Le magistrat a jugé que le fait de prouver qu'ils n'étaient pas dangereux violait la Charte, en plus d'être un fardeau pour les contrevenants.

Cet article faisait partie de la Loi sur les crimes violents promulguée par le gouvernement en 2008. Cette loi comprend également les peines minimales

obligatoires pour des infractions aux armes à feu. Certaines autres dispositions ont également été déclarées inconstitutionnelles par les tribunaux de l'Ontario.

Un porte-parole du ministère de la Justice a noté que le reste du régime d'emprisonnement des délinquants dangereux n'est pas affecté par la décision. — La Presse Canadienne



MINI.CA

AU DIABLE LE TRAVAIL MANUEL

(TRANSMISSION AUTOMATIQUE ET TRACTION INTÉGRALE SANS FRAIS)

OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE ALL4 ET LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS POUR UN TEMPS LIMITÉ.



LA MINI COOPER S COUNTRYMAN À TRACTION INTÉGRALE ALL4

À PARTIR DE
0,9%[†]
TAUX DE FINANCEMENT

CRÉDIT TRACTION
INTÉGRALE ALL4
1250\$^{**}

TRANSMISSION
AUTOMATIQUE SANS FRAIS
1300\$^{**}

Oui, une MINI plus grande, c'est paradoxal, mais la MINI Countryman permet de transporter un maximum de fun. Comme cinq amis qui entrent par quatre portes (une première pour une MINI) et tous leurs bagages dans l'immense coffre. On a même ajouté la transmission automatique et la traction intégrale ALL4 sans frais supplémentaires (valeur totale de 2550\$, habituellement en option). La MINI Cooper S Countryman ALL4 est offerte à prix spécial avec options en prime, mais seulement jusqu'au 1^{er} octobre.

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire MINI ou consultez MINI.ca.

MINI BROSSARD
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450-445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-773-MINI (6464)
MINIlaVal.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca



AUTOROUTE
6,3 l/100 km

VILLE[†]
8 l/100 km



3 ANS/50 000 KM



*Crédit à la livraison pour traction intégrale ALL4 sans frais de 1250\$ disponible pour modèle MINI Cooper S Countryman à traction et est disponible en location, financement ou pour achat comptant. **Crédit à la livraison pour transmission automatique sans frais de 1300\$ disponible pour modèle MINI Cooper S ALL4 et est disponible en location, financement ou pour achat comptant. L'offre expire le 1^{er} octobre 2012. L'offre de crédit contre équipement n'a aucune valeur marchande en tout ou en partie en crédit ou en comptant. Le véhicule doit être livré au plus tard le 1^{er} octobre 2012. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire MINI pour obtenir tous les détails. Le prix de vente d'une MINI Cooper S Countryman ALL4 est de 32023\$ pour un véhicule à transmission manuelle (ajouter \$1,500 pour transmission automatique). Ce prix total inclut le PDSF (32 400\$), les frais de transport et préparation de (1695\$), la taxe sur le climatiseur (100\$), les droits sur les pneus (125\$) et les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 319\$). Crédits d'équipement déjà calculés dans ce prix de vente. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sont en sus. †Les taux de financement sont fournis par Services financiers MINI, sous réserve d'approbation du crédit. Autres taux disponibles sur termes de plus longue durée. Les concessionnaires sont libres de fixer leurs propres prix et d'exiger des frais d'administration, ce qui modifie le taux de financement. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. †La cote de consommation de carburant s'applique seulement à la MINI Cooper S Countryman 2012 avec transmission manuelle. Les chiffres concernant la consommation de carburant sont à titre indicatif seulement et basés sur les cotes de consommation de carburant de l'échelle EnerGuide 2012. La consommation réelle de carburant peut varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires au véhicule. ††Les modèles MINI 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 3 ans ou 50 000 km, selon la première éventualité. © MINI Canada, 2012. « MINI », le logo MINI, tous les noms de modèles MINI et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à MINI sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Les OGM pour enrayer la famine?

MARIE ALLARD
QUÉBEC

Les Québécois ont tort d'avoir peur du maïs sucré génétiquement modifié, cultivé chez nous pour la première fois cet été, estime Anwar Naseem, professeur d'agroéconomie à l'Université McGill.

« Dans l'ensemble, les OGM procurent des bienfaits, a-t-il affirmé à *La Presse*, en marge du Congrès mondial des agronomes. Ils sont bons pour les consommateurs, qui paient leurs aliments moins cher; bons pour les agriculteurs, qui augmentent leurs revenus, et bons pour l'industrie, qui fait des profits. Par-dessus tout, ils sont bons parce qu'ils réduisent la famine. »

Adoptées très vite malgré la controverse qu'elles suscitent, les cultures génétiquement modifiées occupaient 180 millions d'hectares en 2011. Plus de 80 % du coton cultivé dans le monde est génétiquement modifié, comme 75 % du soja, 32 % du maïs et 26 % du canola. « Mais seulement quelques cultures sont génétiquement modifiées, elles n'ont que quelques caractéristiques qui les distinguent des autres et ne sont adoptées que dans quelques pays », regrette M. Naseem.

Dix milliards de profits

Après avoir fait le tour des

études sur les OGM, l'économiste est convaincu de leurs avantages. Le coton BT, modifié pour résister aux insectes, donne de meilleurs rendements, nécessite moins d'insecticide (baisse de 77 % au Mexique) et hausse les revenus des fermiers, fait-il valoir. « Même les petits agriculteurs en profitent, ce qui réduit la pauvreté », souligne-t-il. Les cultures résistantes aux herbicides ont des effets moins clairs, admet-il, sauf pour alléger le travail des agriculteurs.

Au total, les cultures génétiquement modifiées ont rapporté 4,2 milliards de dollars US en profits supplémentaires dans les pays industrialisés et 5,8 milliards dans les pays en voie de développement, de 1996 à 2009, soutient M. Naseem. « Bien sûr que les OGM suscitent des inquiétudes, comme la résistance, mais si on les gère correctement, cela se fera lentement », affirme-t-il.

Financer des OGM pour les petites cultures

Le problème à régler, selon lui? L'accès des pays pauvres aux cultures génétiquement modifiées. « Ce sont quelques grosses entreprises privées de pays industrialisés qui développent et commercialisent les OGM, et les petits marchés ne les intéressent pas, regrette-t-il. Il faut les inciter à s'intéresser aux cultures de légumes, aux légumineuses, au manioc, par exemple. »

Chez nous, une demande d'approbation de la pomme Artich, génétiquement modifiée pour ne pas brunir une fois coupée, a été soumise à l'Agence



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Les Québécois n'ont rien à craindre du maïs sucré génétiquement modifié, selon un professeur d'agroéconomie de l'Université McGill.

canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Introduire de nouvelles cultures génétiquement modifiées au Canada est positif, mais difficile, selon M. Anwar.

« Les gens ne sont pas intéressés par une technologie qui leur permet d'épargner cinq sous par légume, a-t-il dit. C'est dans les pays pauvres que ça fait une énorme différence. »

Le bisphénol A lié à l'obésité chez les jeunes

MARIE ALLARD

QUÉBEC — Il y a un lien entre l'obésité chez les jeunes et le bisphénol A, un produit chimique utilisé dans la fabrication des canettes, bouteilles d'eau et boîtes de conserve, selon une étude publiée aujourd'hui dans le *JAMA (Journal of the American Medical Association)*.

Plus les enfants et adolescents ont une concentration élevée de bisphénol A (BPA) dans leur urine, plus leur risque d'être obèses est grand, d'après la recherche menée auprès de 3000 Américains âgés de 6 à 19 ans. Seuls 10,3 % des jeunes, dont la concentration urinaire de BPA était la plus basse (quartile le moins élevé de l'échantillon), étaient obèses.

La prévalence de l'obésité doublait dans le deuxième quartile (20,1 %) et était 2,6 fois plus importante dans le quartile le plus élevé (22,3 %), en prenant en compte de nombreux autres facteurs (âge, éducation des parents, revenu familial, sexe, absorption de calories, écoute de la télévision, etc.).

Curieusement, l'association entre cette substance, qui imite les oestrogènes, et l'obésité n'était pas significative chez les jeunes Noirs ou Latins, mais bien chez les Blancs, indique Leonardo Trasande, de l'école de médecine de l'Université de New York, qui cosigne la recherche.

Du BPA chez 91 % des Canadiens

« Ces résultats sont déprimants, mais intéressants, a commenté Angelo Tremblay, professeur spécialisé dans le traitement et la prévention de l'obésité



PHOTO JONATHAN HEYWARD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

L'association entre le bisphénol A et l'obésité n'était pas significative chez les jeunes Noirs ou Latins, mais bien chez les Blancs.

à l'Université Laval. Les effets dont on parle ne sont pas dévastateurs, mais ils sont statistiquement significatifs. Ils nous laissent à penser que si l'exposition au BPA dure plus longtemps, ils seront encore plus prononcés. »

Utilisé à grande échelle – sa production mondiale était de quatre milliards de kilos en 2006 –, le BPA a été détecté par Santé Canada dans l'urine de 91 % des Canadiens de 6 à 79 ans, entre 2007 et 2009. Cette substance a été déclarée toxique par

le Canada la même année et sa présence dans les biberons interdite. Mais comme le ministère fédéral estime que l'exposition au BPA provenant des emballages alimentaires est trop faible pour poser un risque à la santé, on retrouve toujours ce potentiel perturbateur endocrinien dans des plastiques (rigides et transparents) et résines époxy (utilisées dans le revêtement de conserves).

Lueur d'espoir: des chercheurs français ont expliqué pour la première fois

le mode d'action du BPA, dans une autre étude publiée lundi. La création d'une substance aussi efficace pour l'industrie, sans propriétés hormonales, pourrait suivre.

Polluants, stress, manque de sommeil

Il faut faire attention: la recherche américaine ne démontre pas que le BPA cause l'obésité, mais qu'il y est associé. Il est possible que les jeunes obèses mangent plus de nourriture contaminée par le BPA, puisqu'on sait qu'elle est plus susceptible de migrer dans les aliments gras.

« C'est une étude transversale, donc ponctuelle, a remarqué D' Laurent Legault, professeur associé au département de pédiatrie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il est un peu prématuré de conclure à un lien de cause à effet. » Son conseil? Limiter la consommation de nourriture en boîte « pour toutes sortes d'autres raisons que le BPA, comme la quantité de sel et les agents de conservation », a-t-il dit.

« Le problème avec l'obésité, c'est que ce n'est pas un seul facteur qui la cause, a observé M. Tremblay. Le mode de vie qu'on a choisi d'avoir depuis 50 à 70 ans crée surtout des conditions favorables à la prise de poids. Manque de sommeil, plus de stress, plus de polluants, plus de sucre, moins d'exercice physique. Chaque fois qu'on ajoute un nouveau facteur, son impact va du même côté de la balance. Pour certains individus, les plus vulnérables, ça vient à faire une différence importante. »

CAMPBELL SUPPRIME PEU À PEU LE BPA DE SES CONSERVES

Campbell, le roi des soupes en conserve, « a commencé à utiliser des solutions de rechange au bisphénol A (BPA) dans certains emballages », a indiqué hier à *La Presse* Melanie Rockliff, porte-parole de Campbell au Canada. « Nous travaillons au retrait du BPA dans l'enduit de tous nos produits en conserve », a-t-elle ajouté, sans préciser de date limite d'utilisation de la

substance soupçonnée d'être un facteur de risque pour le cancer et la baisse de la fertilité.

« Campbell croit que le BPA est sans danger et que nos conserves sont l'un des emballages les plus sûrs au monde, a précisé M^{me} Rockliff. Mais nous savons que l'usage du BPA est débattu et nous voulons garder la confiance de nos clients. » — Marie Allard

PROMOTION

XY

HERBY MOREAU

CHIC GLOBE-TROTTER

Consultez notre version en ligne sur lapresse.ca/kiosque

SANTÉ

JEUDI

30 FEMMES ET UN JEAN

Tous les jeudis dans **LA PRESSE**

Mexique 5000 policiers aux trousses de 132 évadés

Quelque 5000 membres de la police et de l'armée mexicaines étaient lancés aux trousses hier de 132 prisonniers évadés la veille en plein jour par un tunnel de la prison de Piedras Negras, à la frontière avec les États-Unis. Soutenus par un hélicoptère, soldats et policiers ont provoqué des embouteillages en contrôlant les voitures et les camions dans les environs de Piedras Negras, une ville de 150 000 habitants située dans l'État de Coahuila. Le responsable de la sécurité du Coahuila a précisé à la radio que les autorités de quatre autres États du nord du Mexique ainsi que de l'État américain du Texas avaient été alertées.

— Agence France-Press

Chine Nouvelle journée de manifestations antijaponaises

Les Chinois sont à nouveau descendus par dizaines de milliers dans la rue hier, sous l'œil bienveillant du pouvoir, pour exiger du Japon la restitution des îles Diaoyu/Senkaku, un bras de fer incertain aux forts relents nationalistes. Le choix de la date de cette nouvelle vague de manifestations, autorisées par le pouvoir communiste, était destiné à marquer l'anniversaire de « l'incident de Moukden » qui, le 18 septembre 1931, avait fourni le prétexte à l'invasion de la Mandchourie par le Japon. Dans toute la Chine, des centaines d'entreprises japonaises, Toyota, Sony, Uniqlo, ou même des restaurants, restaurants compris, avaient mis leurs employés en congé par précaution.

— Agence France-Press



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Photos de Kate seins nus Closer condamné

La justice française a condamné hier *Closer* interdisant toute nouvelle diffusion des photos montrant seins nus la duchesse de Cambridge et sommant le magazine de célébrités de remettre au prince William et à Kate les originaux des clichés polémiques. Saisi en urgence par le couple princier, le tribunal de Nanterre (banlieue parisienne) a interdit à l'éditeur du magazine *people*, l'italien Mondadori, « de céder ou diffuser par tout moyen, sur tout support, auprès de quiconque », les photographies de Kate prises pendant leurs vacances en Provence. Mondadori est condamnée à payer 2000 euros de frais de justice et 10 000 euros pour toute nouvelle diffusion ou cession des photos.

— Agence France-Press

LE GRAND SOLDE
2012
Honda



Civic DX 2012 15 595 \$

En location

178 \$*
60 mois
24 000 km / année
Transport et préparation inclus

0 \$
comptant

- Style aérodynamique évolué
- Technologie Econ^{MC} d'aide à la conduite plus écolo
- Faible consommation d'essence
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Chaîne sonore compatible MP3

Remise additionnelle disponible avec le programme **FATES DE L'AIR!**

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

hondaquebec.ca

*Offres faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2012 neuve (modèle FB2E2CEX). Franchises de kilométrage de 120 000 km; frais de 0.12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 15 595 \$, transport et préparation inclus. Le prix et la mensualité annoncés tiennent compte du rabais de 1 000 \$. L'offre de Honda Canada d'une carte d'essence gratuite n'est pas applicable au Québec et est remplacée par un rabais de 1 000 \$ à l'achat ou à la location 60 mois d'une Civic DX 2012. Les taxes, droits, assurances et matriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindres. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. Une initiative de l'AQJPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.fatesdelair.org.

MONDE

L'INNOCENCE DES MUSULMANS

Trajectoire d'un film incendiaire

LAURA-JULIE PERREAULT

La grogne dans le monde musulman, entourant la mise en ligne d'un extrait de film se moquant du prophète Mahomet, n'a pas connu de répit hier. Alors qu'en Afghanistan, une femme kamikaze a tué 14 personnes, en Égypte, un procureur a annoncé que sept coptes égyptiens vivant aux États-Unis et un pasteur américain seront jugés par contumace pour avoir joué un rôle dans la production ou la diffusion du film. Retour sur une crise qui ne cesse de prendre de l'ampleur en cinq points.



PHOTO AHMAD JAMSHID, ASSOCIATED PRESS

Hier, à Kaboul, en guise de représailles au film anti-islam, une kamikaze de 18 ans a fait exploser un minibus dans lequel prenaient place des Occidentaux. Neuf personnes ont été tuées dont le chauffeur afghan.

Q Que sait-on sur le film *L'innocence des musulmans*, à l'origine de la crise?

R Selon des informations recueillies par le *New York Times*, il a été tourné au cours de l'été 2011 dans les collines entourant Los Angeles. Le titre original du film, pour lequel les autorités américaines ont délivré un permis de tournage, était *Les guerriers du désert*. Ce permis atteste que l'organisation Media for Christ et un producteur utilisant le nom de Sam Bocil ont demandé la permission de l'État.

La version anglophone d'une bande-annonce de 14 minutes du film – qui montre un Mahomet cruel, homosexuel et de descendance douteuse – a été mise en ligne en juin, sans créer trop de brouhaha. En septembre, un blogueur copte égyptien, Morris Sadek, vivant dans la région de Washington DC, a traduit le film en arabe égyptien, l'a expédié à des

journalistes égyptiens et en a fait la promotion sur son blogue. Cette version de la bande-annonce, qui a depuis été vue plus d'un million de fois, a été attribuée à Sam Bacile.

Q Que sait-on sur ce Sam Bacile?

R Des journalistes ont vite découvert que le nom Sam Bacile était en fait un des nombreux pseudonymes utilisés par Nakoula Basseley Nakoula, un copte égyptien âgé de 55 ans vivant en Californie. Selon les autorités américaines, Nakoula serait le principal instigateur du projet. Propriétaire d'une station-service, M. Nakoula est connu du milieu judiciaire américain, ayant été condamné en 2010 à 21 mois de prison pour une histoire de fraude. La semaine dernière, il a été interrogé par la police américaine

puis relâché. Hier, lors d'une entrevue radiophonique en arabe qui lui est attribuée, M. Nakoula aurait dit réfléchir à la possibilité de publier la version intégrale du film.

Q À qui la justice égyptienne veut-elle intenter un procès?

R Nakoula Basseley Nakoula, Morris Sadek et cinq autres coptes égyptiens, vivant à l'étranger, sont visés par la poursuite du procureur égyptien. Le procureur, qui dit que la peine de mort pourrait s'appliquer aux accusés, met aussi en cause le pasteur américain Terry Jones, de Floride, qui s'est rendu célèbre en invitant la population à brûler des exemplaires du Coran pour le 10^e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001. Ce dernier a fait la promotion de la



PHOTO BRET HARTMAN, REUTERS

L'auteur du film, Nakoula Basseley Nakoula, a été arrêté le 15 septembre en Californie par la police américaine, puis relâché.

bande-annonce de *L'innocence des musulmans*. En plus de la procédure judiciaire entamée en Égypte, un prédicateur salafiste, Ahmad Ashoush, a émis une fatwa hier dans laquelle il affirme qu'il est obligatoire pour les musulmans de tuer le réalisateur, les producteurs et tous les acteurs du film.

Q Quel est le lien entre le film et les coptes d'Égypte?

R L'Église copte orthodoxe d'Égypte a pris ses distances dès l'apparition du film en affirmant que les coptes qui l'ont réalisé appartiennent à un groupuscule extrémiste qui n'a rien à voir avec l'Église officielle. En Égypte, nombreux sont les chrétiens qui craignent des représailles dans la foulée des manifestations violentes qui secouent le monde musulman depuis une semaine. Minorité historique, les coptes

représentent quelque 10% de la population égyptienne.

Q Est-ce que les manifestations se poursuivent?

R Hier, des manifestations ont eu lieu en Thaïlande et au Cachemire indien. Au cours de la dernière semaine, au moins 20 pays ont été ébranlés par de violentes manifestations et 30 personnes ont été tuées en lien avec le film, dont 14 dans l'attentat terroriste d'hier perpétré à Kaboul par une jeune femme de 18 ans et revendiqué par l'organisation Hezb-i-Islami. Hier, des rumeurs de nouvelles manifestations circulaient alors que le magazine français *Charlie Hebdo* publie de nouvelles caricatures de Mahomet dans son numéro d'aujourd'hui, en France.

— Avec le *New York Times*, la BBC, Reuters, AP, le *Washington Post* et Al-Jazira

Caricatures religieuses dans *Charlie Hebdo*

L'État français craint des violences

LAURENT HOUSSAY
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — L'hebdomadaire satirique français *Charlie Hebdo* publie aujourd'hui des caricatures du prophète Mahomet, ce qui lui a valu une rapide mise en garde du gouvernement qui craint que ses dessins n'attisent des violences en France et dans le monde musulman.

Charlie Hebdo, dont les locaux parisiens avaient été brûlés par un cocktail Molotov en novembre 2011 après la publication en une d'une caricature du prophète Mahomet, récidive en connaissance de cause.

Ces dessins « choqueraient ceux qui vont vouloir être choqués en lisant un journal qu'il ne lisent jamais », a estimé son directeur, Charb.

Le dessinateur a estimé que les dessins publiés en pages intérieures ne sont pas plus provocants que d'habitude. « La liberté de la presse est-elle une provocation? », a-t-il demandé.

« Je n'appelle pas les musulmans rigoristes à lire *Charlie Hebdo*, comme je n'irais pas dans une mosquée pour écouter des discours qui contreviennent à ce que je crois », a encore dit le dessinateur.

La une de *Charlie Hebdo* ne représente pas le prophète, mais « un musulman lambda avec un juif lambda », a-t-il souligné expliquant que les « services français craignent dans le contexte que *Charlie* fasse sa couverture avec une caricature de Mahomet ».

Réactions

Avant même la publication du numéro, le premier ministre français Jean-Marc Ayrault a indiqué dans un communiqué qu'il désapprouvait « tout excès » et appelé à la « responsabilité ».

Le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, interrogé alors qu'il se trouvait au Caire sur l'opportunité de publier des dessins représentant

Mahomet, s'est aussi prononcé « contre toute provocation ».

De son côté, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a lancé un « appel au calme » et demandé « à ne pas verser de l'huile sur le feu ».

M. Boubakeur a déclaré « apprendre avec beaucoup d'étonnement, de tristesse et d'inquiétude une publication qui risque d'exacerber l'indignation générale du monde musulman ».

Le Conseil français du culte musulman, organe représentatif de la communauté musulmane de France, s'est dit « consterné » par la publication de « dessins insultants ».

Avant l'incendie de 2011, *Charlie Hebdo* avait déjà été menacé en 2006 lorsqu'il avait publié des caricatures de Mahomet parues dans la presse danoise qui avaient déclenché de violentes protestations dans nombre de pays musulmans.

La publication de nouvelles caricatures intervient

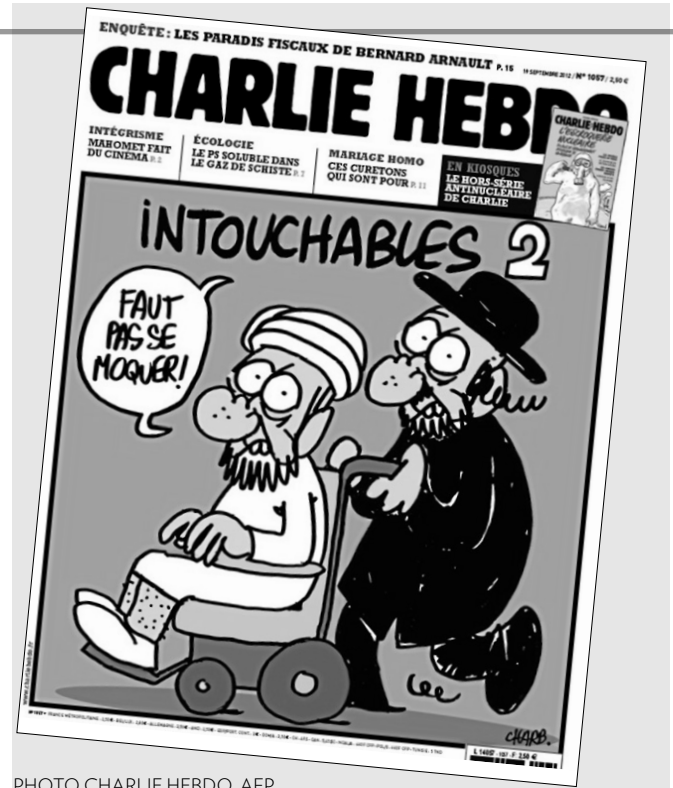


PHOTO CHARLIE HEBDO, AFP

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a lancé un « appel au calme ».

alors que la diffusion sur l'internet d'extraits du film *L'innocence des musulmans*, réalisé aux États-Unis, qui décrit l'islam comme un « cancer », a déclenché des manifestations antiaméricaines, parfois

meurtrières, dans le monde musulman.

Samedi, environ 200 personnes avaient pris part en France à une manifestation non autorisée près de l'ambassade des États-Unis.

★★★★★★★★★★★★★★★★

Découvrez les dessous des présidentielles

★★★★★★★★★★★★★★★★

INSTRUCTIF, LUDIQUE, ORIGINAL ET UN BRIN IRRÉVÉRENCIEUX

★ RICHARD HÉTU
Correspondant de *La Presse* à New York depuis 1994.

★ ALEXANDRE SIROIS
Responsable de la section Monde à *La Presse*. Il a été correspondant à Washington de 2003 à 2006.

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

Le « vrai » Mitt Romney

ROMNEY ET LES PALESTINIENS

S'il est élu à la présidence, Mitt Romney ne tentera pas de relancer le processus de paix israélo-palestinien, selon un nouvel extrait de la vidéo obtenue par la revue *Mother Jones*. Les Palestiniens « ne s'intéressent absolument pas à la paix » avec Israël, a déclaré le candidat républicain à ses donateurs, avant d'ajouter: « Un cheminement vers la paix est presque absolument impensable. » Le camp de Barack Obama a réagi à cet extrait diffusé hier matin en dénonçant le « manque de leadership » de Mitt Romney.

Bittergate

Plusieurs commentateurs ont comparé le discours de Mitt Romney à ses donateurs au « Bittergate », nom donné au scandale provoqué par les propos de Barack Obama devant des donateurs californiens en 2008. Enregistré à son insu, le sénateur démocrate avait évoqué l'amertume des Américains issus des petites villes désindustrialisées qui s'accrochent aux armes et à la religion.

Le Bittergate n'avait évidemment pas été fatal pour Barack Obama. Mais le discours de son rival républicain s'ajoute à une série de faux pas qui posent à tout le moins la question de sa compétence. Le « vrai » Mitt Romney n'est peut-être tout simplement pas à la hauteur de la fonction qu'il convoite.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
ANALYSE

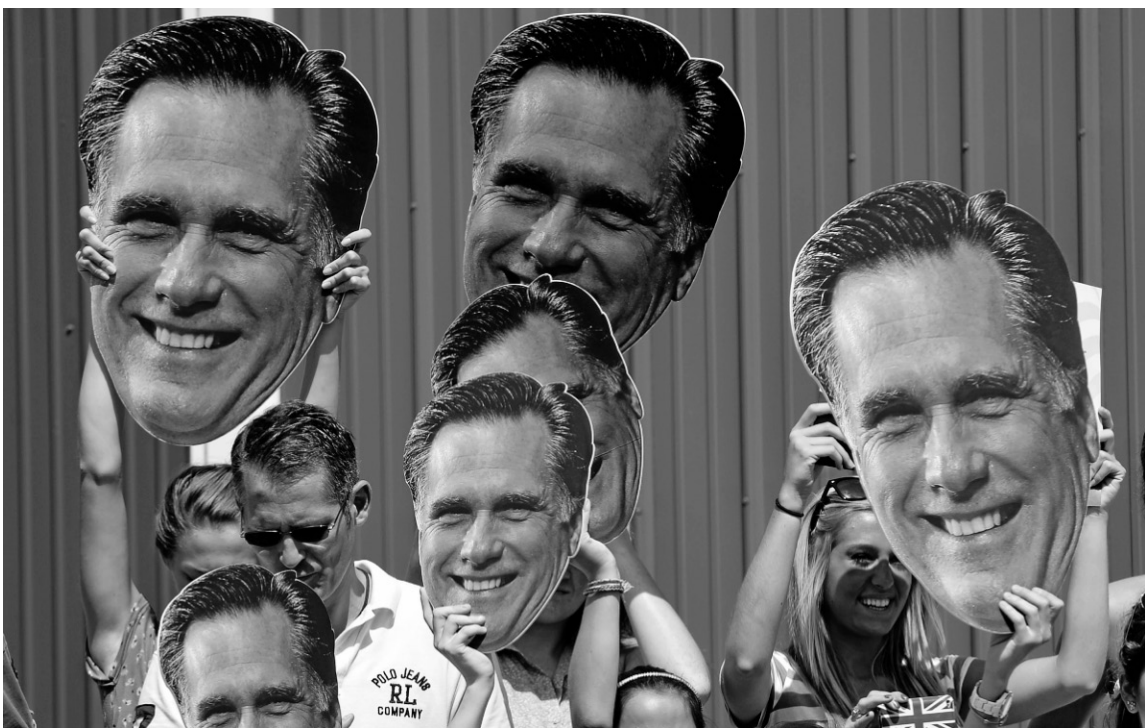
NEW YORK — Qui est le vrai Mitt Romney? La plupart des journalistes ont soulevé cette question en tentant de broser le portrait du candidat présidentiel du Parti républicain, qui a presque tout dit et son contraire depuis le début de sa carrière politique.

À en croire la vidéo diffusée lundi par la revue *Mother Jones*, le « vrai » Mitt Romney est un ploutocrate qui exprime en privé le plus grand mépris pour près de la moitié des électeurs qui, selon lui, dépendent du gouvernement, pensent qu'ils sont des victimes et ne paient pas d'impôts.

« Je ne les convaincrs jamais qu'ils devraient prendre leurs responsabilités et prendre leur vie en main », a dit l'ancien gouverneur du Massachusetts à ses riches donateurs, en faisant allusion aux « 47 % » d'Américains qui voteront pour Barack Obama « quoi qu'il arrive ».

« Arrogant et stupide »

Le ton employé par Mitt Romney dans sa diatribe laisse croire qu'il pense vraiment ce qu'il dit. Il s'exprime avec un élan et une passion qui lui font défaut lors de la plupart de ses discours publics.



Le candidat républicain n'a pas seulement insulté les électeurs de Barack Obama, mais également plusieurs de ses partisans.

PHOTO JEWEL SAMAD, AGENCE FRANCE-PRESSE

Mais ce qu'il dit est à la fois « arrogant et stupide » – deux mots utilisés hier par le commentateur conservateur Bill Kristol pour qualifier les propos de Mitt Romney. M. Romney semble dire à ses riches donateurs ce qu'ils veulent entendre. Et il le dit en utilisant pêle-mêle des arguments aussi populaires au sein de la droite américaine que tendancieux, mais qui n'ont aucun rapport entre eux.

Il est probable, par exemple, que Barack Obama soit assuré du vote d'environ 47 % des électeurs, quoi qu'il arrive. Les tenants de la droite

citent souvent cette donnée pour accuser les partisans du président d'agir comme des moutons. Mais le candidat républicain bénéficie également de l'appui indéfectible d'environ 47 % des électeurs.

Il est également vrai que près de 47 % d'Américains ne paient aucun impôt sur le revenu à l'État fédéral. Mais Romney et ses alliés ont tort de les dépeindre comme des parasites qui refusent de se prendre en main. Un grand nombre d'entre eux contribuent au financement de l'État par l'entremise de cotisations sociales prélevées sur

leurs salaires ou de taxes à la consommation. Et plusieurs autres sont des personnes âgées ou des étudiants.

« Ce n'est pas formulé de manière élégante », a déclaré lundi soir Mitt Romney lors d'une conférence de presse organisée à la hâte pour limiter les dégâts causés par la vidéo.

En fait, le candidat républicain n'a pas seulement insulté les électeurs de Barack Obama, mais également plusieurs de ses partisans – notamment les personnes âgées, dont un certain nombre font partie des 46,4 % d'Américains qui ne paient pas d'impôts.

Aube dorée : un groupe grec d'extrême droite à Montréal

JANIE GOSSELIN

En Grèce, des militants d'Aube dorée ont attaqué des étrangers dans les rues. Son fondateur a tenu des discours xénophobes. Le parti trouve maintenant écho à Montréal, où des sympathisants ont organisé, samedi, une première collecte de nourriture qui sera envoyée au mouvement pour redistribution en Grèce.

« Nous sommes des patriotes grecs qui veulent aider leur peuple », a expliqué l'un des organisateurs de la collecte, Jimmy Pavlis. Il souligne que des

initiatives similaires existent dans plusieurs villes nord-américaines. Il réfute fermement l'étiquette néonazie accolée au mouvement, qui compte 18 sièges au Parlement grec. Il critique la présence de clandestins en Grèce, estimée à 3 millions de personnes, et l'inaction des autorités grecques.

Le discours anti-immigrants, voire ouvertement raciste, est courant parmi les partisans de l'Aube dorée – qui, contrairement aux sympathisants de Montréal, distinguent rarement les immigrants légaux des clandestins.

Georges Prévelakis, professeur de géopolitique à l'Université Paris 1, qualifie la formation de « parti d'extrême droite dont le noyau contient des éléments néonazis – des personnes qui font le salut nazi, qui véhiculent des idées racistes ».

Ce spécialiste de la question n'est pas étonné de l'attrait de la diaspora – pourtant elle-même composée d'immigrés – pour ce parti. « Aube dorée joue sur la corde patriotique et dans la diaspora, il peut y avoir une sensibilité plus importante pour la symbolique », souligne-t-il. Il trouve « dommage que

les Grecs de la diaspora soient mal informés et que ça donne la possibilité à un parti à l'idéologie inadmissible d'avoir plus de sympathisants ».

Spiros Macrozonaris, qui a participé à la collecte, estime à 152 les membres de la formation à Montréal. « Nous sommes des Grecs nationalistes, insiste-t-il. Des gens qui aiment leur pays, son histoire, sa religion. » Il dit vouloir simplement soutenir ses compatriotes dans le besoin.

Popularité

Jusqu'à tout récemment, le parti restait marginal. Mais

aux élections législatives de mai, il a raflé quelque 7 % des voix. Sa popularité s'explique en partie par le problème de l'immigration clandestine en Grèce, la crise économique, une hausse de la criminalité et l'inefficacité de l'État à gérer ces dossiers épineux.

Dans ce contexte de crise, Aube dorée a occupé la place laissée vacante par l'État : ses membres ont organisé des distributions de nourriture, accompagné des personnes âgées craintives à la banque. « C'est comme ça que l'activisme social fonctionne, rappelle Anastassios Anastassiadis, professeur assistant en histoire à l'Université McGill. L'islam politique a aussi démarré comme ça. » Le groupe trouve une légitimité dans ses actions sur le terrain. « Maintenant, ils ont aussi des patrouilles pour maintenir l'ordre et ça apparaît comme légitime aux gens. »

Dernière chance pour les 2012.



Rabais à l'achat comptant jusqu'à 8 000\$
sur les derniers modèles 2012 sélectionnés

MDX ÉLITE
2012

RABAIS À L'ACHAT COMPTANT DE
8 000\$*

TL
2012

RABAIS À L'ACHAT COMPTANT DE
5 000\$*

RL
2012

RABAIS À L'ACHAT COMPTANT DE
6 000\$*

acuraquebec.ca

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

L'acheteur avisé lit les petits caractères. * Le rabais à l'achat comptant de 5 000\$/6 000\$/7 500\$/8 000\$ est offert sur tous les modèles Acura TL 2012/tous les modèles Acura RL 2012/les modèles Acura MDX Tech et modèles de base/le modèle Acura MDX Elite 2012 (YD2H8CKN) seulement, et sera déduit du prix d'achat négocié avant les taxes. Cette offre s'applique à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles neufs achetés et livrés entre le 4 septembre et le 1er octobre 2012 chez les concessionnaires Acura participants et ne peut être combiné aux taux subventionnés de financement ou de location. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec, sont sujettes à changement ou annulations sans préavis et se terminent le 1er octobre 2012. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef



Le Couronnement

(INSPIRÉ DE L'OEUVRE DE JACQUES-LOUIS DAVID, 1805)

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

ÉDITORIAUX

Aux «jeunes» ministres...



FRANÇOIS CARDINAL

francois.cardinal@lapresse.ca

Les «Lettres» publiées récemment par Lucien Bouchard s'adressent officiellement à «un jeune politicien» imaginaire. Mais elles semblent, étrangement, avoir été soigneusement écrites pour les ministres péquistes assermentés aujourd'hui...

Le livre de Lucien Bouchard semble avoir été écrit pour les ministres assermentés aujourd'hui...

Si l'on met de côté les appels à l'engagement lancés aux jeunes, ces missives aux allures de testament politique contiennent, en effet, de précieux conseils aux élus, mais plus encore, des techniques pour bien communiquer ses dossiers, des recommandations visant à se doter d'adjoints forts et loyaux et des écueils à éviter une fois au pouvoir.

«Si tu fais le saut seulement pour "avoir la job", ton engagement n'aura aucun sens et ne mènera à rien», lance-t-il en employant un tutoiement que l'on imagine de rigueur entre un ancien premier ministre et un nouveau ministre de la même famille politique...

Revêtant les habits d'éminence grise, Lucien Bouchard fait appel à son passé, sans complaisance ni paternalisme, afin que ses successeurs ne commettent pas les mêmes erreurs que lui. Il avoue, par exemple, s'être «fourvoyé» avec la réforme de l'éducation, une erreur qu'il impute à la

trop grande liberté accordée par son gouvernement «aux bureaucrates de l'enseignement».

Puis il invite les politiciens à travailler pour le bien commun, à donner un sens à leur engagement, à travailler non pas pour eux-mêmes, mais pour le bien de l'État. Il les exhorte ainsi à établir un dialogue avec la population, à présenter des objectifs clairs, à «proposer la cible vers laquelle convergeront les énergies capables de mettre un projet en marche».

«Le service public, c'est la motivation clé, ajoute-t-il. Quelle erreur que d'y substituer l'attrait du pouvoir!» Sans jamais dorer la pilule, Lucien Bouchard énumère les embûches qui parsèment le quotidien des ministres, comme s'il souhaitait les préparer à ce qui s'en vient. Il cite entre autres «l'incertitude des dossiers, les aléas économiques, le supplice des équilibres financiers, les arbitrages déchirants» ainsi que les crises à gérer et la déception de ne pouvoir tout réaliser.

Or voilà, très précisément, ce qui attend le nouveau Conseil des ministres, ce qui sera le lot de ces nouveaux chargés de pouvoir. Tout cela... et l'impossibilité de rêver à un référendum prochain, comme l'a laissé entendre Pauline Marois, lundi, en prononçant un discours exempt du mot «souveraineté».

«Que reste-t-il quand le rêve de la souveraineté s'estompe, qu'il n'est plus aussi mobilisateur?», demande d'ailleurs Lucien Bouchard, en écho à M^{me} Marois. «L'heure est à la recherche d'un nouvel idéal», répond-il aussitôt.

Il propose, à ce titre, l'éducation, la «préparation d'un avenir pour nos enfants». Mais peu importe comment on formule ce projet mobilisateur, ajoute-t-il, l'important est d'en avoir un, l'important est de «parvenir à un consensus sur l'essentiel».

«Redécouvrir la fierté québécoise, créer un enthousiasme collectif, conclut-il, voilà la tâche qui t'attend.»

Désenchantement



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Il y a la foule. Puis ceux qui la manipulent. Enfin, la terreur. Celle qui, bien avant l'assassinat d'un ambassadeur américain à Benghazi, avait déjà sévi contre d'autres ambassades en Afrique. Contre les tours jumelles de Manhattan, le métro londonien, des trains madrilènes, une discothèque indonésienne, des hôtels indiens, bien d'autres lieux encore.

Il s'agit de trois acteurs distincts. Mais ils ont en commun d'utiliser la foi religieuse pour nourrir une haine antiaméricaine (au vrai, anti-occidentale) qui n'a aucune chance de s'éteindre dans un avenir prévisible, on l'a maintenant compris.

Passé le printemps, on ne constate pas de progrès tangibles en terre d'islam.

On a dit de *L'innocence des musulmans*, le film incriminé dans l'épisode actuel de violence, qu'il est stupide et provocateur. Il l'est. Mais ce n'est pas le premier film – sans parler des romans, caricatures, émissions de télé, pièces de théâtre, spectacles, statues, déclarations, vêtements, comportements – à offenser l'islam. En 2004, le cinéaste Theo van Gogh, auteur de *Soumission*, un court-métrage sur le statut de la femme dans l'islam, était tué et presque décapité dans une rue d'Amsterdam. Agonisant, il avait

tenté de plaider auprès de son agresseur: «Peut-on en discuter? ...»

Non, on ne pouvait pas en discuter.

■ ■ ■

Après le fameux discours du Caire de Barack Obama, après la chute d'une poignée de dictateurs, après le Printemps arabe encouragé par l'Occident, on ne constate pas aujourd'hui de progrès tangibles dans le monde musulman.

La foule? Certes, pas davantage qu'ailleurs, la «rue» musulmane qu'on voit à la télé, vociférante et exhalant la haine, n'est-elle représentative des véritables humeurs d'un peuple. Mais sur ces humeurs, justement, on sait peu de choses: ceux qu'il est convenu d'appeler les modérés ne se manifestent pas davantage aujourd'hui qu'hier. Cela finit par devenir très troublant.

Les manipulateurs, ensuite. Ils ne s'appellent plus Moubarak ou Kadhafi, mais ils sont toujours là. Comment gouvernera vraiment Mohamed Morsi, l'homme des Frères musulmans, en Égypte? Beaucoup de signes sont inquiétants. Préoccupante aussi la situation en Tunisie, où s'improvisent des milices de la vertu. En Libye, la seule certitude est qu'il y règne une grande violence. L'Iran cultive l'atome et émet des fatwas – au fait, celle visant Salman Rushdie a été renouvelée.

Reste le troisième acteur, celui qui joue la carte du terrorisme en se réclamant ou non d'Al-Qaïda. Or, si la terreur se dilue, elle s'étend dorénavant dans tous les États plus ou moins faillis, du Yémen au Soudan, s'y livrant parfois à des massacres que la presse occidentale passe à peu près sous silence. Il n'est pas clair que les choses avancent...

Au total, on retiendra probablement des derniers événements qu'ils ont amenés l'espoir, initié un profond désenchantement. Les saisons arabes se suivent, mais ne se ressemblent pas.

LE DÉBAT DU JOUR

Le mouvement de colère des musulmans est-il inquiétant?

Êtes-vous inquiet du mouvement de colère qui prend de l'ampleur dans les pays musulmans, en réaction à la diffusion de la vidéo anti-islam réalisée aux États-Unis?

Faites aussi valoir votre point de vue sur lapresse.ca/debats

UN PRÉTEXTE POUR ATTAQUER

JANA HAVRANKOVA

Médecin endocrinologue.

Un film aussi ridicule que *L'innocence des musulmans*, navet de première classe, aurait dû déclencher un énorme et planétaire éclat de rire. Hélas! Les extrémistes n'entendent pas à rigoler. Un acte de provocation, inutile et contreproductif, leur fournit un prétexte pour attaquer. Nous avons vu par le passé des répliques violentes aux caricatures de Mahomet et aux Corans brûlés. Les démocraties chérissent, à juste titre, la liberté d'expression. Cette liberté est récusée par les intégristes. Les médias sociaux, rapides sur la gâchette de l'indignation, amplifient et accélèrent les sentiments les plus négatifs. Même si les actes violents sont l'œuvre d'une minorité, des millions de personnes qui ne désirent que la paix se trouvent emportés dans la spirale de violence. Malheureusement, la mise en place des États de droit efficaces pour combattre les extrémistes dans les régions qui ont subi récemment des dictatures prendra des décennies. Pour l'instant, espérons que les gens de bonne volonté, peu importe leurs croyances, dénonceront les fondamentalistes de tout poil et les provocateurs idiots.

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Marre des textos importuns

par Ariane Krol

LA QUESTION DU JOUR

Hydro-Québec n'a pas demandé d'augmentation des tarifs d'électricité. D'après vous, les tarifs devraient être...

Augmentés, 15%

Maintenus, 47%

Abaisés, 36%

Je ne sais pas, 2%

Résultats à 19h, hier: 12 824 répondants

LA RENTRÉE SCOLAIRE? PAS POUR TOUS LES ENFANTS
 UN TEXTE À LIRE EN EXCLUSIVITÉ SUR LAPRESSE.CA/DEBATS

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Pauline Marois et son nouveau gouvernement veulent utiliser des décrets ministériels pour réaliser leurs promesses. Il n'y a pas si longtemps, ce même parti, dans l'opposition, avait dénoncé le refus du gouvernement d'instituer une commission d'enquête sur la construction même si 70 % de la population la réclamait. On criait au déni de démocratie. Quelle différence y a-t-il avec ce stratagème, le décret ministériel, alors que 67 % des électeurs ont rejeté le PQ et ses principes aux dernières élections? Moi, je n'en vois aucune.

— Jacques A. Dion, Trois-Rivières

Quatre mains sur le volant?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Imaginez les slogans que les libéraux et les caquistes pourraient concocter s'ils choisissaient de former une coalition. « Quatre mains sur le volant! », ou encore « Deux mains, c'est bien. Mais quatre mains, c'est mieux! »

J'ai choisi de traiter un peu à la blague cette idée, à laquelle bien des gens ont pensé. Parce qu'elle n'est pas dans les cartes, qu'elle relève plus de la politique-fiction, de la conversation de taverne ou de sa version moderne qu'est Twitter.

Tôt ou tard, si on veut des gouvernements stables et représentatifs, il faudra s'habituer aux coalitions.

Si j'aborde la question d'une coalition PLQ-CAQ, ce n'est pas pour plaider en sa faveur, mais plutôt pour souligner que le simple fait qu'elle soit impensable montre que nos institutions politiques, nos traditions, nos réflexes et notre culture ont du mal à évoluer et à s'ajuster à la réalité politique.

Cette nouvelle réalité politique, c'est une fragmentation du vote qui nous donne soit des gouvernements majoritaires jouissant d'un appui populaire relativement bas, soit la formation de plus en plus fréquente de gouvernements minoritaires. Depuis dix ans, deux élections sur quatre ont produit des gouvernements minoritaires au Québec. Trois sur quatre au fédéral.

Le résultat, à mon avis, n'est pas heureux. Les gouvernements minoritaires ne sont pas des modèles de recherche de consensus. Ils exacerbent les réflexes partisans, le marchandage du gouvernement pour survivre, et les calculs électoraux des partis de l'opposition sur le moment le plus propice pour renverser leur adversaire. Des gouvernements éphémères, instables, menottés, qui ne peuvent pas entreprendre des réformes ou prendre des décisions impopulaires. Ce serait pire si on introduisait des éléments de proportionnalité qui mèneraient à des parlements encore plus fragmentés.

Sur le plan démocratique, le résultat n'est pas plus heureux, parce qu'un gouvernement minoritaire, par définition, dirige avec un appui populaire limité. C'est le cas de M^{me} Pauline Marois, qui gouvernera avec à peine 32 % du vote. La chose est encore plus inconfortable parce qu'en face, on retrouve deux partis de l'opposition assez proches l'un de l'autre, le PLQ et la CAQ, qui ont recueilli 58 % des voix, et qui, à eux deux, reflètent bien davantage la volonté populaire que le gouvernement élu.

La CAQ et le PLQ sont d'accord sur les principaux enjeux: sur le plan constitutionnel, une opposition à la tenue d'un référendum – et même, on l'a vu hier, en accord sur la présence du drapeau canadien au Salon rouge –, une vision sociale que l'on peut qualifier de centre droit, une priorité au développement économique. En fait, on pourrait décrire les caquistes comme des libéraux pressés.

Ce qui sépare les deux partis, ce ne sont pas leurs désaccords programmatiques, pas plus grands que ceux qu'on peut trouver au sein d'un même parti. Les obstacles sont davantage culturels: l'animosité entre adversaires, la difficulté pour d'anciens péquistes de pacifier avec des libéraux et vice-versa.

Mais surtout, ça ne se fait pas. D'une part parce que nos traditions disent que le parti qui remporte le plus de voix doit former le gouvernement. Cela n'exclut pas la possibilité que les deux partis de l'opposition renversent rapidement le gouvernement minoritaire pour le remplacer. Mais encore là, ce n'est pas dans nos habitudes.

Déjà, le simple fait, pour un parti de l'opposition, d'appuyer le gouvernement minoritaire pour éviter un retour trop rapide aux urnes, est perçu comme un signe de faiblesse. Une coalition, on l'a vu il y a quatre ans à Ottawa, est perçue comme une aventure de transgression. Ce serait une aventure qui risquerait de compromettre les projets de ces deux partis qui voient tous deux leur stage forcé dans l'opposition comme un tremplin vers la prise du pouvoir.

Et pourtant, tôt ou tard, il faudra s'habituer à des formules comme celles-là. Si on veut des gouvernements stables et représentatifs.

La fin d'une domination malsaine

Grâce à l'acquisition d'Astral par Bell, les consommateurs du Québec bénéficieront d'un paysage médiatique plus équilibré



JACQUES PARISIEN
L'auteur est vice-président exécutif et chef de l'exploitation d'Astral.

Vendredi dernier se sont conclues à Montréal les audiences du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant l'approbation de la demande d'acquisition d'Astral par Bell. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces audiences ont soulevé les passions et que l'avenir des médias au Québec et au Canada continue d'intéresser un grand nombre de gens.

De nombreux groupes ont profité des audiences pour manifester leur appui à la transaction et demander au CRTC d'autoriser Bell à acquérir Astral, créant ainsi une grande entreprise de communications bilingue, solidement enracinée au Québec et dans toutes les régions du Canada, capable de concurrencer équitablement des services étrangers tels que Netflix (qui ne contribue ni à l'économie d'ici, ni à la culture d'ici).

Il est toutefois ironique de voir que des entreprises telles que Québecor et Cogeco fondent leur opposition à cette transaction sur la crainte de voir les décisions de programmation des services d'Astral comme Canal Vie, Séries+ ou Rouge fm, être dorénavant prises depuis l'extérieur du Québec.

Dans les faits, de telles décisions se prendront au Québec, par des Québécois, pour les Québécois. Au lendemain de la transaction, ce seront les mêmes employés d'Astral qui mettront à profit leur expertise, leur talent et leur expérience pour continuer

d'assurer le succès de ces chaînes de télévision et stations de radio qui divertissent et informent chaque jour des millions de Québécois.

Québecor et Cogeco le savent très bien et, en réalité, c'est la crainte de se mesurer à un concurrent féroce qui anime réellement leur opposition.

Au-delà de la qualité et de la grande variété des sources de divertissement auxquelles les auditeurs et téléspectateurs québécois continueront de bénéficier à la suite de cette transaction, nous sommes convaincus que les consommateurs sortiront grands gagnants et bénéficieront d'un paysage médiatique plus équilibré après plus d'une décennie de domination malsaine de Québecor.

Une vaste campagne de désinformation publique a été menée par certains de nos concurrents pour tenter de manipuler l'opinion publique contre cette transaction.

Au lendemain de la transaction, Bell-Astral misera sur une part de l'écoute télévisuelle de langue française de 24 %, presque aussi importante que celle de 31 % qu'obtient Québecor avec TVA, TVA Sports, LCN, Argente et ses nombreuses autres chaînes spécialisées.

Depuis toujours, la concurrence pousse les entreprises à innover et exerce globalement une pression à la

baisse sur les prix. Une telle concurrence sera non seulement saine pour les consommateurs, mais elle est souhaitable dans tous les secteurs.

Les profondes racines de Bell à Montréal et au Québec remontent à la fondation même de l'entreprise il y a près de 130 ans. Avec cette transaction, Bell demeurera le plus important employeur en importance de la province (excluant le commerce de détail). Bell deviendra la deuxième entreprise média en importance au Québec en termes de revenus, derrière Québecor Média.

Contrairement à la plupart des autres entreprises de l'industrie des médias, dont Québecor, Astral a toujours fait le choix de travailler en étroite collaboration avec le secteur de la production indépendante. Chaque année, plus de 175 millions sont investis par Astral et Bell auprès d'entreprises du Québec, dont AVANTI Ciné Vidéo, La Presse télé, Orbi XXI, Pixcom, Swan Productions, Trinome, Zone 3, et de nombreux autres, pour acquérir de la programmation de qualité. Ces producteurs indépendants emploient des milliers de Québécois.

Une vaste campagne de désinformation publique a été menée par certains de nos concurrents au cours des derniers mois pour tenter de manipuler l'opinion publique contre cette transaction. Nous sommes fiers d'avoir pu bénéficier de la tribune des audiences du CRTC pour présenter aux Québécois nos engagements concrets à l'égard du Québec et défendre le droit de nos consommateurs à connaître les vrais faits.



Une domination excessive

J. SERGE SASSEVILLE

L'auteur est vice-président principal, affaires corporatives et institutionnelles de Québecor Média. Il réagit à l'opinion de Gaétan Frigon intitulée « Une saine compétition », qui a été publiée lundi dernier.

Il y a peu de temps, Gaétan Frigon nous faisait remarquer, en entrevue à Argent et l'an dernier dans les pages de *La Presse*, que l'achat de Provigo par l'ontarienne Loblaw avait précipité cette belle entreprise bâtie par des Québécois dans un état lamentable. Même si cette entreprise maintient des dirigeants québécois à Montréal, le centre décisionnel s'est déplacé vers Toronto, lui faisant perdre la « proximité » si essentielle dans le secteur de l'alimentation, avec pour conséquence une perte de ses parts de marché. D'ajouter M. Frigon lui-même: « Les décideurs de Toronto ne peuvent pas voir et comprendre comment ça se passe dans le marché québécois. »

Or, pourquoi M. Frigon pense-t-il qu'il en serait bien différent si Astral était acquise par Bell Canada dont 11 des 13 dirigeants résident en Ontario? La proximité serait-elle moins importante en télévision qu'en alimentation? Permettez-nous d'en douter.

Que Jacques Parisien soit appelé à assumer la responsabilité des activités télévision ne nous rassure aucunement qu'il en sera ainsi à jamais. Pratiquement toute entreprise hors Québec ayant acquis un concurrent québécois d'envergure a prêté pareil serment à l'effet de vouloir maintenir une activité décisionnelle à Montréal. La réalité des Provigo, Fido et Alcan démontre toutefois le contraire.

En s'arrêtant aux simples parts de marché de Québecor et de Bell au Québec, M. Frigon néglige de saisir

la différence fondamentale entre les chaînes généralistes et les chaînes spécialisées. Les premières vivent uniquement de leurs revenus publicitaires et sont en déclin depuis des années, alors que les deuxièmes bénéficient à la fois de la publicité et des redevances versées par les télé-distributeurs, ce qui leur permet de profiter de marges bénéficiaires des plus enviables.

Or, personne ne peut raisonnablement conclure qu'une union Bell-Astral ne dominerait pas outrageusement le marché de la télé spécialisée au Québec, étant propriétaire à la fois de RDS, Canal Vie, Canal D, Historia, Séries+, VRAK TV, Musique Plus et bien d'autres.

Selon les calculs de la firme DeepBlue, Bell-Astral détiendrait

Selon les calculs de la firme DeepBlue, Bell-Astral détiendrait pas moins de 67 % de toute l'écoute et de 80 % des revenus publicitaires de la télévision spécialisée au Canada français.

pas moins de 67 % de toute l'écoute et de 80 % des revenus publicitaires de la télévision spécialisée au Canada français. Même en prenant le marché du Canada anglais comme référence, la part de Bell-Astral et de leurs copropriétés s'élèverait à plus de 42 %, selon les chiffres publiés par le CRTC ce mois-ci, soit bien au-delà du seuil de propriété de 35 % évoqué par M. Frigon, au-delà duquel le CRTC se doit de considérer les impacts concurrentiels.

D'autre part, comme le faisait remarquer Clément Audet, vice-président, Solutions consommateurs

pour le Québec de TELUS, la semaine dernière devant le CRTC, il y a une différence fondamentale pour un distributeur entre négocier pour obtenir le contenu « free over-the-air » d'une chaîne généraliste et le contenu d'une entreprise qui possède une multitude de chaînes spécialisées populaires disponibles seulement par abonnement. Comme il le disait: « négocier du contenu "free over the air" avec TVA, c'est assez facile ». Outre celles de TELUS, les représentations de Rogers, Cogeco, Eastlink et de dizaines de plus petits câblodistributeurs devant le CRTC relativement aux difficultés de négocier avec Bell des tarifs raisonnables pour ses chaînes viennent d'ailleurs éclairer encore davantage les risques découlant d'une telle union.

C'est d'ailleurs cette crainte de voir Bell exercer un tel pouvoir sur la facture de câblodistribution des usagers qui a poussé pratiquement toutes les grandes organisations de défense des consommateurs à se prononcer contre la transaction.

Chez Vidéotron seulement, c'est environ 72 % des redevances pour des chaînes spécialisées francophones qui seraient dorénavant versées à Bell-Astral, si la transaction allait de l'avant. La part équivalente des redevances versées aux chaînes de Québecor n'est de son côté que de 8 %.

DÉBATS

LA PRESSE



PHOTOS FRED GREENSLADE, ARCHIVES REUTERS, STEVE DESCHÉNES, LE SOLEIL, ET HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Si elles devaient être appliquées, deux mesures spécifiques contenues dans la plateforme électorale péquiste pourraient causer un tort considérable à l'économie du Québec. Voilà qui devrait sérieusement faire réfléchir M^{me} Marois.

Deux mesures dommageables

Le gouvernement Marois ne devrait pas taxer davantage le gain de capital et les dividendes, ni exiger plus de redevances minières



MARTIN COITEUX
L'auteur est professeur au service de l'enseignement des affaires internationales à HEC Montréal.

Pauline Marois a beaucoup parlé de langue et d'identité en campagne électorale, mais elle a bien peu parlé d'économie. Maintenant que les Québécois lui ont confié les rênes d'un pouvoir circonscrit par le statut minoritaire de son gouvernement, il serait souhaitable qu'elle revoie ses priorités.

Loin d'avoir le vent en poupe, l'économie du Québec se trouve plutôt en phase de décélération rapide. Le Québec pourrait même se retrouver en récession si un choc important tel qu'un conflit armé au Moyen-Orient devait bientôt survenir.

Malheureusement, les Québécois n'ont guère été préparés à cette situation. Depuis 2008, on n'a cessé de leur répéter qu'ils avaient

traversé mieux que quiconque les séquelles de la crise financière internationale. Dans certains milieux, on leur a même dit qu'ils devaient cette performance honorable à la structure de leur système socio-économique.

Pourtant, quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que le Québec n'a pas inventé la recette. Le gouvernement n'a fait qu'utiliser massivement le levier temporaire des investissements publics, tandis que les ménages ont profité de la baisse des taux d'intérêt pour s'acheter de nouvelles maisons.

L'endettement collectif et individuel qui en est résulté nous a depuis rattrapés et les investissements, tant du côté de l'immobilier résidentiel que du côté des infrastructures publiques, évoluent désormais en territoire négatif. Comme le solde commercial ne montre aucun signe d'amélioration, il ne reste plus que la consommation plus ou moins dynamique et l'investissement privé non résidentiel pour maintenir la croissance de l'économie du Québec en vie.

Voilà qui devrait sérieusement faire réfléchir M^{me} Marois.

Si elles devaient être appliquées, deux mesures spécifiques contenues dans la plateforme électorale péquiste pourraient en effet causer un tort considérable à l'économie du Québec.

Ces mesures auraient pour effet de lever bien haut le drapeau d'un Québec moins accueillant pour l'investissement privé et sans solution de rechange pour assurer la croissance de son économie.

La première est l'augmentation importante des taux marginaux d'imposition des particuliers et l'alourdissement de la taxation des dividendes et du gain en capital. La seconde est la mise en place d'un régime de redevances

minières qui ne tient nullement compte de la position du Québec dans l'industrie mondiale des métaux.

Ces mesures inspirées par le populisme fiscal partagent toutes deux la même vision d'un Québec insulaire, n'ayant à livrer concurrence à aucune autre juridiction, que celle-ci se trouve en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde.

La première nuirait autant à l'esprit d'entreprise local qu'elle découragerait la localisation au Québec de nouvelles entreprises. Elle pénaliserait aussi les retraités qui sans être riches, ont besoin de tous leurs revenus d'investissement pour joindre les deux bouts.

La seconde surviendrait à un moment délicat alors que le ralentissement et le rééquilibrage de la croissance en Chine augmentent l'incertitude quant à l'évolution prochaine du marché mondial des métaux.

Les deux mesures auraient ensemble pour effet de lever bien haut le drapeau d'un Québec moins accueillant

pour l'investissement privé et sans solution de rechange pour assurer la croissance de son économie.

Certes, le statut minoritaire du gouvernement de M^{me} Marois pourrait renvoyer aux calendes grecques l'une comme l'autre de ces mesures fiscales péquistes. Néanmoins, on ne peut exclure à l'avance que l'opposition «laisse passer» d'une manière ou d'une autre le premier budget du gouvernement, de manière à gagner plus de temps pour préparer les prochaines élections. Dans ce contexte, le contenu exact de ce premier budget ne sera pas sans conséquence sur l'économie du Québec.

M^{me} Marois a donc devant elle quelques semaines cruciales pour élaborer la stratégie économique qui lui a fait défaut en campagne. Si cette stratégie devait faire abstraction de la nécessité de créer un meilleur environnement d'affaires et un climat plus propice à l'investissement privé, M^{me} Marois aura alors gaspillé ce temps précieux.

S'incliner devant le citoyen

Faire de la politique autrement ne se limite pas à réformer le mode de scrutin



CLAUDETTE CARBONNEAU
L'auteure est ex-présidente de la CSN.

Quelle soirée électorale que celle du 4 septembre! Le Québec élit une première femme comme premier ministre. Une tentative d'attentat assombrit cette soirée mémorable. Dans la foulée, un homme est mort en faisant son travail, dans des circonstances qui méritent qu'on fasse toute la lumière. Tout cela est d'une tristesse inouïe. Ses proches ont donné un émouvant exemple de la capacité des gens de souche ouvrière de faire preuve de dignité et de solidarité humaines devant l'adversité. Chapeau!

Le taux de participation de 74,6 % est un signe de santé démocratique à maintenir après l'anémique taux de 57,4 % de 2008. Rien ne peut être tenu pour acquis. Autre constat: 69 % de la population s'est exprimée, toutes tendances confondues, en faveur du

changement. À 0,7 % près, la division du vote, couplée à un mode de scrutin infect, ont failli trahir cette indéniable volonté populaire en reportant au pouvoir le PLQ.

En ajoutant l'élection du PQ, il faut prendre la mesure de l'essoufflement structurel de notre mode d'élection plutôt que de continuer à jouer à

On pourrait rapprocher la politique des vraies préoccupations de la population en ouvrant un espace pour la société civile dans la définition et l'élaboration des politiques publiques.

la roulette russe. Cette question dépasse les partis politiques. Ils doivent déclarer leur intérêt et s'incliner devant le citoyen, première victime d'un système qui déforme ses choix démocratiques fondamentaux. Le devoir de voter n'a de sens que si chaque vote compte.

Mais dans les règles actuelles, le PLQ a été défait et le PQ est élu par une courte victoire.

Il n'a pas à se gouverner d'abord en fonction du programme des autres. Tous par ailleurs doivent retenir que la démocratie a parlé et que des compromis s'imposent. La population est en droit de s'attendre à des résultats de tout son Parlement. Honni soit celui qui tenterait de l'en priver!

Bien que la réaction de tous les partis élus soit encourageante, il serait naïf de penser que l'intérêt partisan ne fera pas surface. Pourquoi ne pas profiter des prochains mois pour avancer et innover? Faire de la politique autrement ne se limite pas à réformer le mode de scrutin. On pourrait rapprocher la politique des vraies préoccupations de la population en ouvrant un espace pour la

société civile dans la définition et l'élaboration des politiques publiques. Les sujets d'intérêt ne manquent pas.

Quelle politique économique se donner? Comment le faire en visant plus vert, en se montrant plus sensible à l'acceptabilité sociale et pourquoi pas plus ouvert aussi à l'économie sociale? Comment développer la transformation? Il y a là de belles occasions de tendre la main à tous, incluant les autochtones, et de donner la parole aux régions. Mieux encore, on peut trouver là un filon plus porteur pour aborder des thèmes comme la productivité, sans tomber dans les jérémiades des Québécois qui ne travaillent pas assez.

De la même façon, peut-on améliorer la performance de nos services publics en engageant toutes les parties dans l'organisation du travail? Ce n'est pas parce que l'on rejette l'approche du coup de fouet et de la tronçonneuse que l'on se refuse à s'ajuster et à se moderniser. C'est la responsabilité de tous.

Le virage annoncé en santé vers les soins à domicile offre

une occasion en or de redéployer nos services. Vieillir dans la dignité pourrait devenir un projet rassembleur qui sort des sentiers battus en imaginant un continuum de services adaptés.

Même raisonnement en éducation. Quelle éducation voulons-nous? Comment déployer nos ressources pour donner un nouveau souffle à la démocratisation, pour n'échapper personne, tout en s'assurant d'une éducation de qualité? Dans un Québec en mal de projets mobilisateurs, faire de l'éducation la vraie priorité nationale devrait être au cœur du forum annoncé. C'est combien plus inspirant que le seul débat des droits de scolarité!

Nous aurions beaucoup à gagner de ce genre d'exercice: meilleur arrimage aux préoccupations citoyennes, engagement réel de toutes les parties prenantes, frein aux velléités trop partisans et surtout une bouffée d'énergie sans précédent, parce que nous aurions tenté de surmonter nos divisions pour avancer ensemble et faire avancer le Québec.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? debats@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Une partie du siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

QUADRUPLE MEURTRE EN HAUTE-SAVOIE

Les clés du cauchemar de Zainab

Une famille décimée, des fillettes miraculeusement réchappées du bain de sang, des pistes menant jusqu'au Moyen-Orient... Le quadruple meurtre survenu au début du mois dans un paisible lieu de villégiature de Haute-Savoie, en France, demeure un mystère pour les autorités françaises et anglaises qui misent sur le témoignage d'une enfant traumatisée pour comprendre.



MARC THIBODEAU

PARIS — Zainab al-Hilli porte-t-elle, dans quelque recoin inaccessible de son cerveau, l'information qui permettra aux forces de l'ordre d'expliquer le quadruple meurtre qui a décimé sa famille?

Les enquêteurs français l'espèrent, mais ils devront prendre leur mal en patience, car la fillette de 7 ans demeure, deux semaines après le drame, sous le choc.

Selon une source judiciaire citée par les médias français, elle n'est pas revenue à ce jour sur les circonstances qui ont entraîné la mort brutale de ses parents, si ce n'est pour dire qu'elle n'avait vu qu'un seul « méchant ».

En l'éloignant, vendredi, « du lieu de son pire cauchemar » pour lui faire retrouver des proches en Grande-Bretagne, les forces de l'ordre espèrent favoriser un déblocage de l'enquête lancée le 5 septembre à Chevaline, en Haute-Savoie.

Brett Martin, cycliste d'origine anglaise en vacances, découvre ce jour-là l'enfant ensanglantée, blessée à l'épaule, sur une route voisine.

Une BMW est immobilisée non loin, le moteur allumé. À l'intérieur, l'ancien pilote de la Royal Air Force découvre les corps criblés de balles d'un ingénieur britannique d'origine irakienne, Saad al-Hilli, de sa femme Iqbal et de sa belle-mère âgée de 74 ans. Un autre cycliste,

Sylvain Mollier, a été abattu de deux balles dans la tête. Des dizaines de douilles jonchent le sol.

« J'avais l'impression de voir une scène hollywoodienne. Je n'aurais pas été surpris que quelqu'un lance « Coupez » et que tout le monde parte, mais ce que je voyais était malheureusement réel », relatera ensuite M. Martin à la BBC.

Les policiers appelés sur place établissent un vaste périmètre. Ils ne découvriront que huit heures après la tuerie la présence de Zeena, la sœur de Zainab, cachée sous la robe de sa mère. La petite fille âgée de 4 ans, qui n'est pas blessée, n'a livré que des bribes inutilisables de ce qui s'est passé.

Les recherches menées depuis ont convaincu le procureur français responsable du dossier, Éric Maillaud, que les meurtres étaient planifiés et trouvent leur « origine » de l'autre côté de la Manche, dans le comté de Surrey, où résidait la famille al-Hilli.

La maison familiale a été passée au peigne fin par les forces de l'ordre anglaises à la recherche d'un indice.

Trois pistes

Selon M. Maillaud, trois pistes sont aujourd'hui considérées pour expliquer la tuerie. La première repose sur une querelle familiale avec le frère de M. al-Hilli, Zaid, relativement à l'héritage paternel. La police l'a interrogé à plusieurs reprises à titre de témoin sans déposer d'accusation. Le principal intéressé nie énergiquement toute responsabilité dans l'affaire.



La maison familiale des al-Hilli, située à Claygate, au sud de Londres – devant laquelle se trouvent des journalistes – a été passée au peigne fin par les forces de l'ordre anglaises à la recherche d'un indice.

Les enquêteurs considèrent aussi les activités professionnelles de Saad al-Hilli, qui a travaillé pour une entreprise de technologie satellitaire. Ses liens avec l'Irak, qu'il a quitté dans

La police britannique avance aussi l'hypothèse que la cible première de l'attentat pourrait être le cycliste que l'on croyait jusque-là une victime collatérale de la tuerie.

Prenant acte de la complexité du dossier, le procureur français a prévenu il y a quelques jours qu'il pourrait s'écouler deux, trois, voire même dix ans, avant

Prenant acte de la complexité du dossier, le procureur français Éric Maillaud a prévenu il y a quelques jours qu'il pourrait s'écouler deux, trois, voire dix ans, avant que l'affaire connaisse son dénouement.

les années 70, sont aussi analysés. Il semble qu'il s'était rendu dans le pays il y a quelques années. M. Maillaud s'est dit sceptique de pouvoir obtenir des renseignements précis de la part des autorités de Bagdad.

« On parle de quelqu'un que tout le monde décrit comme un brave homme, mais qui peut dire qu'il ne menait pas une vie parallèle? », a déclaré au *Daily Telegraph* le lieutenant-colonel Benedict Vinnemann.

que l'affaire connaisse son dénouement. « Ce n'est pas comme dans une série télévisée américaine où tout est résolu en 45 minutes », a souligné le procureur français Éric Maillaud.

Aung San Suu Kyi Demande de levée des sanctions

L'icône de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi, en visite historique aux États-Unis, leur a demandé hier de lever les dernières sanctions contre son pays et a voulu rassurer le voisin et allié chinois inquiet du réchauffement des relations américano-birmanes. Pour sa première visite depuis plus de 20 ans aux États-Unis, où elle jouit d'une immense popularité, la députée Suu Kyi a retrouvé la secrétaire d'État Hillary Clinton à Washington. Elles ont eu d'après le département d'État une rencontre « aussi chaleureuse » que leur première à Rangoun, en décembre 2011.

— Agence France-Presse

Afrique du Sud Accord à la mine de Marikana

Les grévistes de la mine de platine de Marikana (Nord) sont parvenus hier à arracher 22 % d'augmentation, ce qui devrait mettre fin à près de six semaines d'une grève sanglante qui a fait trembler l'Afrique du Sud lorsque la police a abattu 34 mineurs le 16 août. Les mineurs du site exploité par le groupe britannique Lonmin devraient reprendre le travail demain. « Les travailleurs sont très contents de cet accord, et nous pensons que ce qui c'est passé ici est une vraie victoire pour les travailleurs, et ils vont reprendre le travail jeudi matin », a indiqué à la presse l'évêque anglican Jo Seoka, le principal médiateur religieux.

— Agence France-Presse

Le rendez-vous des papilles
présenté par Desjardins

Une explosion de saveurs!

21 septembre de 9 h à 15 h
Éveil du sens du goût au parc Casimir-Dessaulles

22 et 23 septembre de 10 h à 17 h
Dégustations et démonstrations culinaires autour du Marché public de Saint-Hyacinthe et au parc Casimir-Dessaulles

La 9^e édition du Rendez-vous des papilles célèbre l'abondance des produits agroalimentaires régionaux et propose une expérience de dégustation pour toute la famille.

Découvrez les produits du terroir à travers des démonstrations culinaires et des ateliers gourmands, accompagnés par des artistes et spectacles enlevants!

Entrée gratuite
Activités sous chapiteaux — Beau temps mauvais temps

Pour plus d'information, appelez-nous au 450 778-8499 ou consultez notre site : rvpapilles.ca

Tivoli, la marque qui s'envole vite!

Pour vous en mettre plein la vue et plein les oreilles, Fillion Électronique vend ses démos Tivoli à des prix carrément fous. Premiers arrivés, premiers partis avec les bonnes affaires!

Tivoli Audio

FILLION ÉLECTRONIQUE
Vous êtes bien entouré

MONTRÉAL 5690, rue Sherbrooke Est, Montréal QC H1N 1A1
LAVAL 2323, autoroute des Laurentides, Laval QC H7S 1Z7
www.fillion.ca



CLASSIQUE
de
Golf
ÉDITION 2012



La Fondation du CHUM vise juste et amasse
1 856 000 \$

à sa 12^e Classique de golf!

La Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) tient à remercier tous les partenaires et participants qui ont contribué à la réussite de cet évènement.

100 % des profits de la journée seront versés au CHUM pour le plus grand bénéfice de ses patients.



Ékram Antoine Rabbat, président-directeur général de la Fondation du CHUM; Gilles Dulude, président du conseil d'administration de la Fondation du CHUM; Judi Richards et Yvon Deschamps, porte-parole bénévole de la Fondation du CHUM; le Dr Guy Leclerc, coprésident d'honneur, cardiologue au CHUM et président d'AccelLAB; Sam Scalia, coprésident d'honneur et président de Samcon Inc.; Alain Cousineau, président du conseil d'administration du CHUM



Marie-Berthe Des Groseillers, coprésidente d'honneur, secrétaire corporative du Groupe BMTC inc. et présidente de la Fondation Brault & Martineau



Claude Quenneville, commentateur sportif; Yvon Deschamps, porte-parole bénévole de la Fondation du CHUM et son épouse Judi Richards; le Dr Pierre Mayer, pneumologue et spécialiste du sommeil au CHUM; Charles Tisseyre, journaliste scientifique et animateur de l'émission Découverte à Radio-Canada



Guy Carbonneau, ancien entraîneur-chef des Canadiens de Montréal; Herbert Black, président de la Compagnie Américaine de Fer et Métaux Inc.

Pour plus d'informations : fondationduchum.com

